

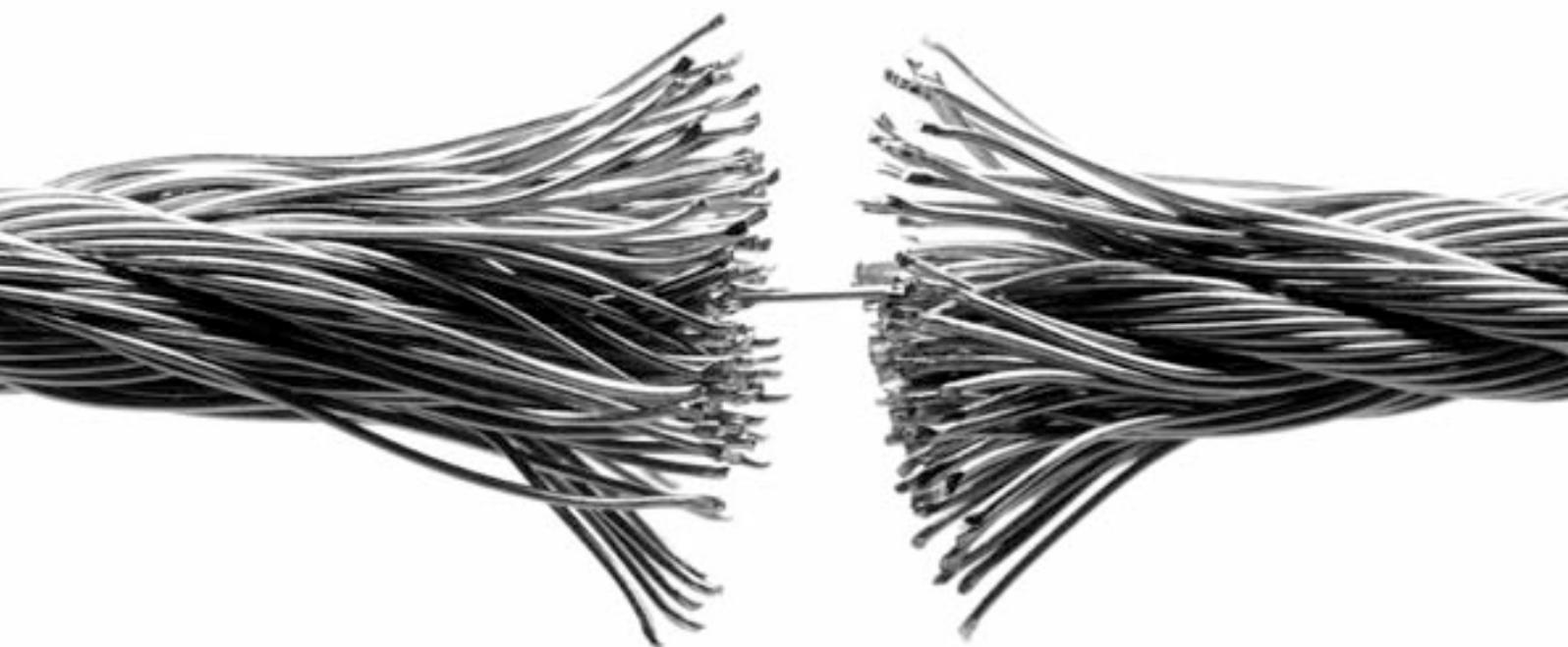
DECEMBRE 2012



MERKUR

DE L'ÉTATZEBUERG MERKUR
BULLETIN DE LA CHAMBRE DE COMMERCE DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

www.cc.lu



Enquête Eurochambres 2013 :
La confiance des entrepreneurs
au point de rupture



■ FORMATION

La LSC élue meilleur organisme
de formation 2012



■ INNOVATION

Plus de 1.000 participants aux
Journées Création et Développement
d'Entreprises

Exclusivité BCEE

CUMULEZ DES MILES! SUR TERRE ET DANS LES AIRS.

Cumulez des Miles de prime à chacun de vos achats. Et profitez-en deux fois plus chez Luxair* et tous les autres partenaires Miles & More!



MASTERCARD MILES & MORE LUXAIR

- 1 Mile de prime pour chaque euro dépensé avec la carte
- jusqu'à 5 000 Miles de prime comme bonus de bienvenue
- services d'assurance attrayants
- et bien plus encore**

MASTERCARD BUSINESS MILES & MORE LUXAIR

- réservée aux voyageurs d'affaires
- 1,5 Mile de prime par euro dépensé avec la carte
- 10 000 Miles de prime comme bonus de bienvenue
- services d'assurance exclusifs
- et bien plus encore**

Souscrivez dès maintenant et bénéficiez d'avantages attrayants!

Infos sur www.miles.lu, souscription dans votre agence BCEE

Décision rapide récompensée : jusqu'à 250€ de remise sur votre prochain vol Luxair*



SPUERKEESS

Äert Liewen. Är Bank.

Enquête Eurochambres 2013: un tableau alarmant de l'économie luxembourgeoise

Les résultats de la 20^e édition de l'enquête conjoncturelle annuelle, coordonnée par l'association des Chambres de Commerce et d'Industrie européennes, Eurochambres, et menée au Luxembourg par la Chambre de Commerce et TNS-ILRES, révèlent des prévisions fortement pessimistes en termes de climat des affaires. La détérioration du moral des chefs d'entreprises entamée lors des précédentes enquêtes est confirmée. L'enquête 2013 se place dans un contexte de crise économique et financière qui perdure et qui s'est transformée en une crise de confiance des entrepreneurs et des investisseurs. Le manque de confiance en l'avenir, amplifié par l'absence de mesures structurelles ambitieuses du Gouvernement pèsent plus que jamais sur les perspectives d'investissements. En raison de l'évolution conjoncturelle volatile et de la situation difficile au niveau macroéconomique et des finances publiques, les indicateurs replongent vers les niveaux de l'année 2009, année de crise par excellence. Les indicateurs concernant le climat des affaires au Luxembourg désignent l'année 2012 comme la deuxième plus mauvaise depuis 2004, après 2009.

La reprise entamée en 2010 s'est timidement poursuivie en 2011, mais a connu un arrêt brusque en 2012 en ce qui concerne l'évolution du chiffre d'affaires. De plus, le coût des facteurs de production ayant progressé rapidement, les entreprises ont dû revoir leur niveau d'activité réel à la baisse. En termes de chiffre d'affaires à l'exportation, les résultats pour 2012 sont fortement hétérogènes et peu optimistes. Eu égard au degré d'ouverture de l'économie luxembourgeoise, ces évolutions négatives en matière de chiffre d'affaires sont particulièrement inquiétantes.

Après une chute entre 2008 et 2009, les indicateurs d'évolution de l'emploi, moteur historique de la croissance au Luxembourg, avaient retrouvé le chemin de la croissance, mais cette tendance positive a connu un arrêt brusque en 2012, avec comme conséquence de faire apparaître des déséquilibres manifestes au niveau du financement du système de protection sociale. Cette évolution confirme également la dégradation continue de la compétitivité de l'économie luxembourgeoise.

En matière de prévisions, les perspectives ne sont pas meilleures. Alors que les investissements des entreprises avaient retrouvé un certain dynamisme depuis 2010, cette tendance s'essouffle. Une certaine stabilité est encore de mise puisque plus de la moitié des entreprises affirment que leur niveau d'investissements est resté constant entre 2011 et 2012. Une entreprise sur quatre indique que ses investissements ont progressé sur cette même période. A l'inverse, une proportion identique d'entreprises déclare qu'ils ont baissé. Or, ce sont avant tout les investissements qui conditionnent l'emploi et l'activité à venir.

Ces résultats n'incitent guère à l'optimisme pour 2013. Alors que les perspectives pour 2012 étaient déjà moroses, la dégringolade devrait se poursuivre et s'accélérer en 2013. Les attentes en termes de climat des affaires sont en nette baisse par rapport à 2012 et l'année en cours devrait connaître une quasi stagnation de son PIB (0,5 % selon le STATEC).

Même si les anticipations nettes en termes de chiffre d'affaires sont positives dans le secteur des services, les perspectives

sont plus mitigées dans le secteur manufacturier, au sein duquel les entreprises s'attendent à une baisse de leur chiffre d'affaires. Ces résultats doivent être nuancés puisque plus de la moitié des entreprises indiquent une stabilisation de leur chiffre d'affaires en 2013 (49,2 % pour les services et 59,1 % dans les branches industrielles). Au cœur d'une crise économique mondiale, une grande prudence est observée au vu des perspectives pour 2013 en termes de chiffre d'affaires à l'exportation.

Tout comme pour les prévisions en termes de chiffre d'affaires, les entrepreneurs de l'industrie manufacturière s'avèrent plus pessimistes que leurs homologues du secteur des services, avec respectivement 19 % et 13 % des entreprises qui estiment que leurs effectifs vont se réduire en 2013.

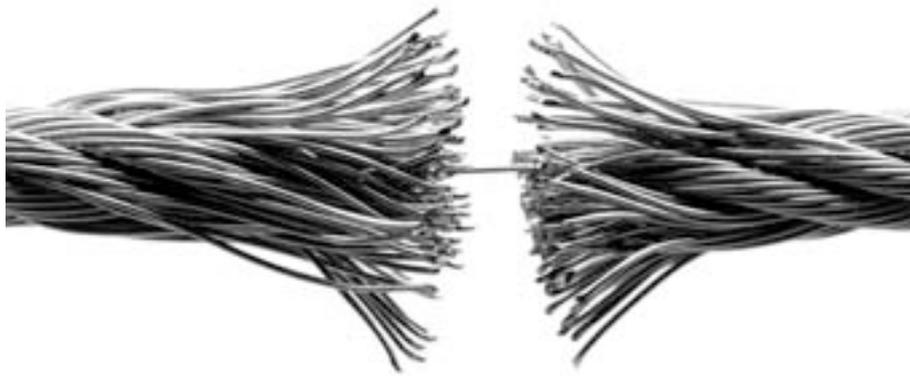
Les anticipations des entreprises depuis 2010 apparaissent en accord avec la réalité économique, la croissance du taux d'emploi ralentissant en 2012 pour atteindre 2,2 % (contre 2,9 % en 2011). Selon les prévisions des chefs d'entreprises, le taux de création d'emplois devrait connaître un nouvel essoufflement (1,3 % en 2013), ce qui aura des répercussions néfastes sur le modèle socio-économique luxembourgeois et sur l'évolution du chômage.

Dans le secteur manufacturier, plus de 61,7 % des entreprises prévoient que leurs investissements resteront stables en 2013. Bien que ce pourcentage soit également important pour les services (63,8 %), les prévisions favorables (18,2 %) surpassent faiblement les défavorables (18 %). La formation brute de capital fixe privée avait chuté pendant la crise. Dès lors, une certaine stabilisation, voire une légère reprise, témoigne davantage d'un effet de rattrapage que d'une augmentation quantitative nette du stock de capital de l'économie luxembourgeoise.

Au final, il subsiste de fortes incertitudes et une grande méfiance quant à l'évolution de l'environnement économique en 2013. Le fait que les prévisions en termes d'investissements soient au plus bas depuis le lancement de l'enquête Eurochambres et inférieures à celles de 2009, est particulièrement inquiétant. L'appel des chefs d'entreprises est clair: le Gouvernement luxembourgeois ne peut plus ignorer la gravité et la profondeur de la crise économique et financière qui touche le Luxembourg, ni le besoin pressant d'actions concrètes et cohérentes visant à donner une bouffée d'oxygène aux entreprises. ■



La Chambre de Commerce souhaite à tous
ses ressortissants un joyeux Noël et de
bonnes fêtes de fin d'année!



DOSSIER

4 Enquête Eurochambres 2013: La confiance des entrepreneurs au point de rupture

INTERNATIONAL

25 Save the date: visite d'Etat en Russie

DOSSIER

4 La confiance des entrepreneurs au point de rupture

FLASH

- 20** Accord de coopération entre le Luxembourg et la Flandre
- 21** Visite de S.E. M. Urs Hammer, Ambassadeur de Suisse
- 22** Visite de S.E. M. Petrus Wouterus Kok, Ambassadeur des Pays-Bas

INTERNATIONAL

- 24** 5th Taiwan-Luxembourg Joint Business Council – Trade and economic cooperation
- 24** CALENDRIER janvier – mars 2013
- 25** Save the date: Visite d'Etat en Russie
- 28** b2fair au salon MIDEST Paris: pour nouer des partenariats d'affaires durables
- 30** b2fair Pollutec Lyon 2012: la convention d'affaires internationale b2fair se met au vert
- 31** BOA – Bourse d'Opportunités d'Affaires
- 32** Textes européens publiés du 24 octobre au 24 novembre 2012

FORMATION

34 La LSC élue meilleur organisme de formation 2012

- 34** Rapprocher les étudiants du monde économique
- 35** Programme de formation pour mieux comprendre de l'actualité économique
- 36** Formations en soutien à l'entrepreneuriat responsable
- 38** Die deutschsprachigen Kammern beraten über die künftige Ausrichtung des dualen Ausbildungswegs
- 39** L'Université du Luxembourg lance le portail «Job4students»
- 40** 20 ans au service du développement de la formation continue

INNOVATION

- 42** Plus de 1.000 participants à l'édition 2012
- 48** Workshop annuel pour les coaches du réseau
- 50** Sécurité de l'information et normalisation: l'avis des experts nationaux
- 52** Avis de recensement auprès du secteur public et privé des besoins en normes nationales nouvelles
- 52** Pour un éclairage économe en énergie

ECONOMIE

- 54** La zone euro entre en récession
- 55** Luxembourg – Approaching a crossroad
- 57** Luxembourg 2030: quels enjeux pour un développement durable?

- 58** Photo mensuelle de l'économie luxembourgeoise
- 64** Etude «Future for Logistics»: Luxembourg, une position stratégique et une interface internationale

LEGISLATION & AVIS

- 68** Projets soumis pour avis à la Chambre de Commerce
- 69** Le droit du travail collectif, tomes 1 et 2
- 70** Cartes d'impôt: ce qui change en 2013
- 70** Le banquier luxembourgeois et l'assurance-vie

FEDERATIONS/U.E.L.

- 72** La vitesse adaptée
- 73** L'Union des Entreprises Luxembourgeoises présente son annuaire de la compétitivité 2012
- 74** 5 lauréats primés lors de la 20^e édition du Prix de l'innovation
- 76** Le nouveau guide Horesca vient de paraître
- 76** «Il faut une autre politique pour avoir une chance de sauver le pays!»
- 77** Leur mandat reconduit, les femmes ambassadrices souhaitent lancer le microcrédit au Luxembourg
- 78** L'ALAC, l'association des actuaires, fête ses 20 ans
- 78** Happy birthday Femmes Leaders!



INNOVATION

42 Plus de 1.000 participants à l'édition 2012 des Journées Création et Développement d'Entreprises

FEDERATIONS/UEL

73 L'Union des Entreprises Luxembourgeoises présente son annuaire de compétitivité 2012

RSE

80 L'INDR deuxième dans la catégorie «Entrepreneuriat responsable et d'intégration sociale»

GRAND ENTRETIEN

82 "I think in the last five-six years, there were more changes than in the 35 years before"

INFO ENTREPRISES

84 Le Grand-Duché bien toqué!
84 En bref

85 Hublot ouvre une Pop-Up Boutique à Luxembourg

86 Digicash: nouveau moyen de paiement par smartphone

89 BPM-Lux s'étend. A nouveau!

90 Edgas SA: une société privée au service de l'emploi au Luxembourg

90 Avisia célèbre ses 20 ans et devient Atalian

93 Remise d'un chèque de 19.375 EUR à la Fondation du Grand-Duc et de la Grande-Duchesse

94 Vif intérêt pour le projet *Marketing* touristique pour la Grande Région

LES 100 VISAGES DE LA CDC 96

Tourisme

92 L'ONT au diapason: les nouveaux guides d'hébergement pour 2013

Editeur:

Chambre de Commerce
du Grand-Duché de Luxembourg
7, rue Alcide de Gasperi
L-2981 Luxembourg
Tél.: 42 39 39-1
Fax: 43 83 26
E-mail: merkur@cc.lu
homepage: www.cc.lu

Paraît 10 fois par an

Tirage: 35.000 exemplaires
Reproduction autorisée
avec mention de la source.
Copie à l'éditeur

Rédaction:

Patrick Ernzer, rédacteur en chef
Marie-Hélène Trouilleux
Corinne Briault, Edouard Lehr

Mise en page et impression:

Imprimerie Centrale S.A.

Conception graphique:

rose de claire, design.

Couverture:

lola

Crédit photographique:

MEV Verlag, EU, SIP,
ONT Luxembourg, M-H. Trouilleux

Publicité:

Imprimerie Centrale
Service Régie, Bureaux:
15, rue du Commerce
L-1351 Luxembourg
Tél.: (+352) 40 36 10-1
Fax: (+352) 40 36 10-228
E-mail: regie@ic.lu
www.ic.lu

Les articles publiés et signés n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs et ne reflètent pas forcément l'opinion de la Chambre de Commerce, qui ne peut donner aucune garantie expresse ou implicite sur l'exactitude, l'exhaustivité, la véracité, l'actualité, la pertinence ou la fiabilité des informations figurant dans le Merkur.



Carlo Thelen, chef économiste de la Chambre de Commerce, entouré de Christel Chatelain, attachée et Marc Wagener, conseiller, a présenté les prévisions de l'enquête Eurochambres 2013 lors d'une conférence de presse.

Enquête Eurochambres 2013

La confiance des entrepreneurs au point de rupture

L'enquête Eurochambres 2013 (EES2013)¹ révèle des prévisions fortement pessimistes en termes de climat des affaires. La détérioration du moral des chefs d'entreprises entamée lors des précédentes enquêtes est confirmée. L'enquête 2013 se place dans un contexte de crise économique et financière qui perdure et qui s'est transformée en une crise de confiance des entrepreneurs et des investisseurs. L'emploi, moteur historique de la croissance au Luxembourg, devrait poursuivre sa décélération en 2013. Le manque de confiance en l'avenir, amplifié par l'absence de mesures structurelles ambitieuses du Gouvernement pèsent plus que jamais sur les investissements. Le Luxembourg plie sous le poids des incertitudes mais ne rompt pas ... jusqu'à quand?

La crise économique et financière que traverse l'économie mondiale a un impact significatif sur les entreprises européennes en général, et luxembourgeoises, en particulier. Pour beaucoup d'entre elles, les coûts de production ont progressé rapidement, et plus vigoureusement que les gains de productivité le permettent, avec des effets négatifs sur leurs marges ainsi que sur la confiance des entreprises en

l'avenir, ce qui affecte logiquement leur propension à investir et à recruter.

L'enquête EES2013, qui sera analysée tout au long de ce présent dossier, met en évidence une contraction des **résultats en 2012** par rapport à ceux de 2011: les perceptions des firmes quant au «climat des affaires» sont particulièrement alarmantes.

S'agissant des **prévisions pour 2013**, elles s'avèrent décevantes peu importe

l'indicateur analysé: les réponses positives s'effondrent, les anticipations négatives grimpent en flèche et la part des entreprises misant sur une stabilité reste à des niveaux très élevés. Les entreprises sont particulièrement pessimistes quant à l'appréciation du climat des affaires, et dans une moindre mesure, en ce qui concerne les investissements.

En raison de l'évolution conjoncturelle volatile et de la situation diffi-

¹ Cette 20^e enquête Eurochambres, l'EES2013, apprécie l'évolution des principaux indicateurs de la vie économique en 2012 et met en évidence les prévisions des entreprises pour l'année 2013. L'enquête appréhende, en outre, les différences entre le secteur manufacturier et le secteur des services, et livre, par ailleurs, une analyse sur base de la taille des entreprises. La méthodologie complète est explicitée dans l'encart y consacré à la fin du dossier.

cile au niveau macroéconomique et des finances publiques dans plusieurs pays membres de la zone euro, les indicateurs replongent vers les niveaux de l'année 2009, année de crise par excellence. Les entreprises luxembourgeoises sont moroses et inquiètes pour l'année 2013, comme l'indique le tableau 1.

■ 1. Contexte macroéconomique sous-jacent à l'enquête Eurochambres 2013²

Les problèmes structurels auxquels fait face actuellement le Luxembourg n'ont pas été provoqués par la crise, mais mis à nu et renforcés par celle-ci. Naguère, la croissance annuelle à deux chiffres du secteur financier a généré un rendement fiscal enviable et en hausse permanente. Aujourd'hui, la valeur ajoutée du secteur financier est baissière. Auparavant, un tissu industriel diversifié et performant soulignait les performances économiques du Luxembourg en dehors des services, tout en créant des emplois moins qua-

lifiés. Actuellement, les usines ferment, les unités se délocalisent et les emplois disparaissent. La chute de la productivité et la progression du coût salarial rendent la pérennisation des sites industriels très difficile.

La production industrielle est en berne, la productivité du travail continue de se dégrader et le coût salarial est plus que jamais dissocié du contexte économique. Alors que l'environnement conjoncturel a connu une forte dégradation et une grande incertitude, quatre tranches indiciaires ont été allouées entre 2008 à 2011, et la cinquième est venue à échéance le 1^{er} octobre 2012. En dehors des hausses du salaire social minimum au 1^{er} janvier 2009 et 2011 (voire 2013), le coût salarial a donc connu une hausse de 12,5 % sans que la richesse produite n'ait progressé, engendrant ainsi une dégradation de la productivité et une exacerbation des risques qui y sont associés (hausse des faillites, licenciements, délocalisations, etc.).

La conséquence de cet état des lieux inquiétant est double: d'une part, les indicateurs macroéconomiques qui se dégradent rapidement compliquent l'effort de consolidation budgétaire. D'autre part, le rattrapage économique, suite à la crise ayant démarré début 2008, n'est toujours pas achevé. En l'occurrence, le PIB de fin 2011 demeure, en volume, toujours 0,4 % en-deçà de sa valeur quatre ans auparavant. En incluant 2012, la croissance aura été la grande absente des 5 dernières années. Etant donné le taux de croissance historique élevé de l'économie luxembourgeoise (croissance moyenne de 5 % sur la période 1995-2007), ce constat montre à quel point la récession est à la fois profonde et durable.

L'appareil productif du Grand-Duché ne génère plus une dynamique de création de valeur supérieure à celle enregistrée dans les pays voisins, ce qui impacte considérablement sa capacité à créer de nouvelles bases taxables et à assurer un rythme élevé au niveau des recettes fis-

■ Tableau 1: Baromètre des prévisions des différents sous-secteurs pour 2013

Soldes (Différence entre les réponses favorables et les réponses défavorables) et, entre parenthèses, pourcentage d'entreprises estimant que la situation restera inchangée.

Secteurs	Climat des affaires	Chiffre d'affaires			Emploi	Investissements
		global	national	à l'exportation		
A: «Fabrication de produits métalliques, machines et matériel de transport»	-48,1 (46,1 %)	-1,1 (55,4 %)	-8,4 (71,0 %)	8,0 (62,4 %)	-3,6 (58,5 %)	-7,9 (54,7 %)
B: «Autres industries manufacturières»	-33,7 (61,2 %)	4,4 (48,7 %)	1,6 (50,6 %)	-1,9 (46,6 %)	-0,1 (76,9 %)	-6,9 (55,9 %)
C: «Construction»	-39,2 (54,4 %)	-13,7 (61,7 %)	-10,6 (60,6 %)	-8,0 (47,4 %)	-12,0 (71,0 %)	-9,3 (65,1 %)
D: «Vente en gros et détail, réparations, hôtels, restaurants»	-30,1 (47,4 %)	6,9 (50,7 %)	5,7 (53,9 %)	-0,6 (60,3 %)	-1,4 (77,9 %)	-1,4 (59,6 %)
E: «Transport, entreposage et communication»	-32,4 (52,2 %)	0,0 (56,0 %)	-4,3 (57,6 %)	-0,8 (77,8 %)	-5,4 (70,5 %)	-8,5 (65,5 %)
F: «Intermédiation financière et activités auxiliaires, autres activités de services»	-20,2 (52,4 %)	30,8 (44,8 %)	28,2 (47,4 %)	33,2 (45,2 %)	14,1 (62,9 %)	5,5 (68,1 %)
G: «Autres (exploitations minières, carrières et électricité, gaz et eau)»	-14,7 (85,3 %)	29,4 (70,6 %)	14,7 (85,3 %)	50,0 (50,0 %)	14,7 (56,0 %)	29,3 (41,3 %)
Industrie manufacturière (A+B+C+G)	-38,9 (55,1 %)	-8,1 (59,1 %)	-7,7 (61,1 %)	0,8 (51,8 %)	-8,4 (69,8 %)	-7,7 (61,7 %)
Services (D+E+F)	-26,5 (50,1 %)	15,2 (49,2 %)	13,1 (51,9 %)	11,8 (57,4 %)	4,1 (70,9 %)	0,2 (63,8 %)
ECONOMIE TOTALE	-30,4 (51,7 %)	7,9 (52,3 %)	6,4 (54,8 %)	7,8 (55,4 %)	0,1 (70,5 %)	-2,2 (63,2 %)

Remarque: L'indicateur est en rouge lorsque le solde (différence entre les réponses favorables et les réponses défavorables) est négatif; en orange lorsque le solde se situe entre 0 et 20 points et en vert lorsque le solde est supérieur à 20 points.

² L'enquête Eurochambres 2013 a été réalisée dans les entreprises au cours des 1^{er} et 2^e semaines d'octobre 2012.

cales. Parallèlement, le Luxembourg n'adapte pas l'évolution des dépenses publiques à cette nouvelle donne, de sorte que les déficits se creusent.

Quant au moral des entrepreneurs, il est au plus bas. La confiance des chefs d'entreprises en l'avenir plonge à des niveaux rarement atteints, ce qui impacte leur propension à engager et à investir. Le Luxembourg doit aider ses entreprises à sortir de ce cercle négatif s'il veut retrouver le chemin de la croissance et ses performances macroéconomiques d'antan.

Une analyse plus approfondie du contexte macroéconomique en 2012 et en 2013 dépassant le cadre du présent dossier, la Chambre de Commerce n'attend pas y revenir de façon exhaustive

et renvoie le lecteur intéressé à son avis sur le projet de budget de l'Etat 2013³ ainsi qu'à sa «photo mensuelle de l'économie luxembourgeoise» (publiée dans la section ECONOMIE de ce *Merkur*) pour plus de détails.

Dans la suite de ce dossier, l'évolution, entre 2011 et 2012, des différents indicateurs sera dans un premier temps analysée. La Chambre de Commerce reviendra ensuite sur les perspectives pour 2013.

■ 2. Evolutions entre 2011 et 2012

2.1. Climat des affaires: profondes inquiétudes des entreprises

La dégradation profonde des résultats relatifs au climat des affaires est alarmante puisqu'elle touche tant le secteur des services que de l'industrie

manufacturière. Selon les chefs d'entreprises interrogés, le climat des affaires en 2012 au Luxembourg est considéré comme le deuxième plus mauvais depuis 2004. En effet, seule l'année 2009, année de crise et d'incertitudes par excellence, est considérée comme plus morose.

Près de la moitié des entreprises interrogées, tant dans l'industrie manufacturière que dans les services, estiment que le climat des affaires est resté identique entre 2011 et 2012. Or, cette stabilité ne peut être ici considérée comme un élément encourageant étant donné que l'environnement économique en 2011 était déjà perçu comme maussade.

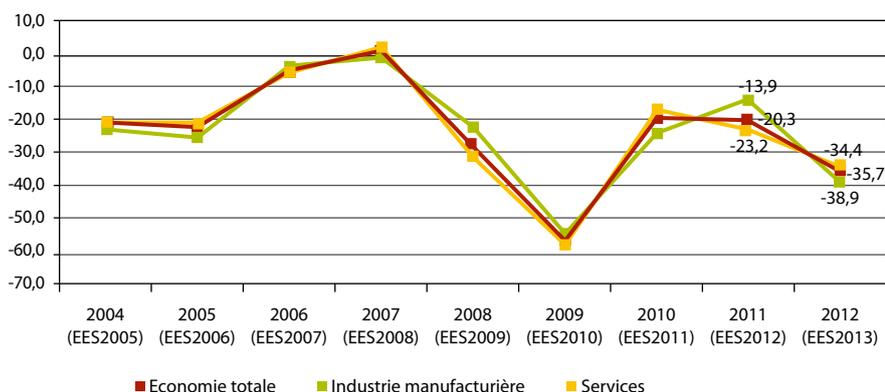
Des **disparités sous-sectorielles**⁵ sont visibles s'agissant de la perception de l'environnement économique.

Au sein du **secteur industriel et manufacturier**, ce sont les «autres industries manufacturières» (*secteur d'activité B*) qui affichent les résultats les plus négatifs quant à l'évolution de l'environnement économique entre 2011 et 2012. Seulement 2,1 % des chefs d'entreprises ayant participé à l'enquête EES2013 rapportent que l'environnement économique a été plus favorable en 2012 qu'en 2011.

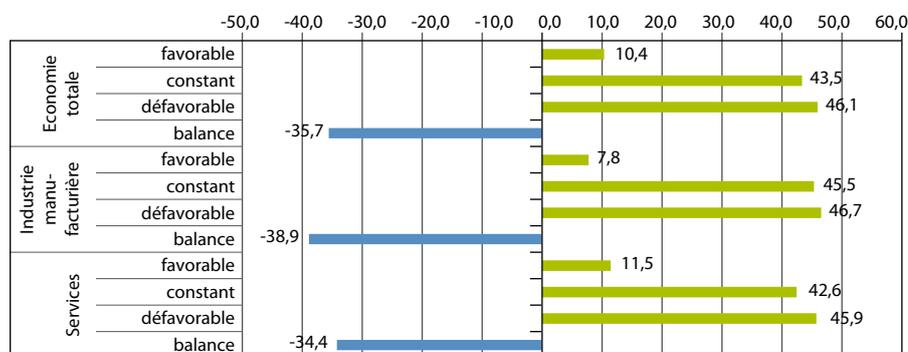
La situation n'est guère plus encourageante dans les autres secteurs manufacturiers, puisque, par exemple, aucune entreprise du *secteur G* («Autres (exploitations minières, carrières et électricité, gaz et eau)») n'estime que l'environnement économique se soit amélioré entre les deux années susmentionnées. Plus de 70 % d'entre elles indiquent qu'il est resté constant et donc peu favorable. Pourtant les plus optimistes lors de la précédente enquête Eurochambres, les entreprises du *secteur A*, «Fabrication de produits métalliques, machines et matériel de transport», montrent, quant à elles, un pessimisme très prononcé et sont plus de la moitié à estimer que l'environnement économique s'est dégradé entre 2011 et 2012, et 39 % à ne voir aucun changement.

Des telles évolutions sont d'autant plus dommageables que le Luxembourg fait face, depuis un certain nombre

Graphique 1:
Climat des affaires/Soldes nets⁴ de l'économie totale



Graphique 2: Climat des affaires/«Comparé à 2011, l'influence de l'environnement économique sur votre entreprise en 2012 a été ...»



³ L'avis budgétaire de la Chambre de Commerce est disponible sur son site Internet: www.cc.lu.

⁴ Pour le climat des affaires, les soldes correspondent à la différence entre le pourcentage d'entreprises ayant choisi la réponse «climat des affaires plus favorable en 2012 par rapport à 2011» et le pourcentage d'entreprises ayant répondu «climat des affaires moins favorable en 2012 par rapport à 2011».

⁵ Les différents sous-secteurs sont repris dans l'encart consacré à la méthodologie, placé à la fin du dossier.

d'années déjà, à un véritable problème structurel de désindustrialisation; cette tendance risque donc de perdurer, voire de s'aggraver.

Dans les **services**, même si les entreprises estimant une amélioration du climat des affaires entre 2011 et 2012 sont légèrement plus nombreuses que dans l'industrie, leur pourcentage ne dépasse pas les 15 %. S'agissant du nombre de réponses défavorables enregistrées, les trois sous-secteurs sous revue restent fortement pessimistes avec 49 % dans le *secteur D* (*Vente en gros et détail, réparations, hôtels, restaurants*); 52 % pour le *secteur E* (*Transport, entreposage et communication*) et 40 % pour les *entreprises du secteur F*, (*Intermédiation financière et activités auxiliaires, autres activités de services*).

Outre les secteurs d'activités, la **taille des entreprises** a également un impact sur les résultats. Dans le **secteur industriel et manufacturier**, aucune entreprise de *plus de 250 personnes* n'estime que l'environnement économique se soit amélioré en 2012. Plus de 72 % des entreprises comptant *entre 100 et 249 personnes* rapportent une situation en termes de climat des affaires encore plus défavorable en 2012 qu'en 2011.

Les résultats sont similaires dans les **services** puisque l'ensemble des résultats sont teintés d'une forte connotation négative. L'analyse du «meilleur résultat» est en la preuve: alors que les entreprises employant entre 50 et 99 personnes sont celles enregistrant les résultats les moins négatifs, elles restent tout de même 49 % à estimer que le climat des affaires est resté constant et 38 % à penser qu'il s'est détérioré.

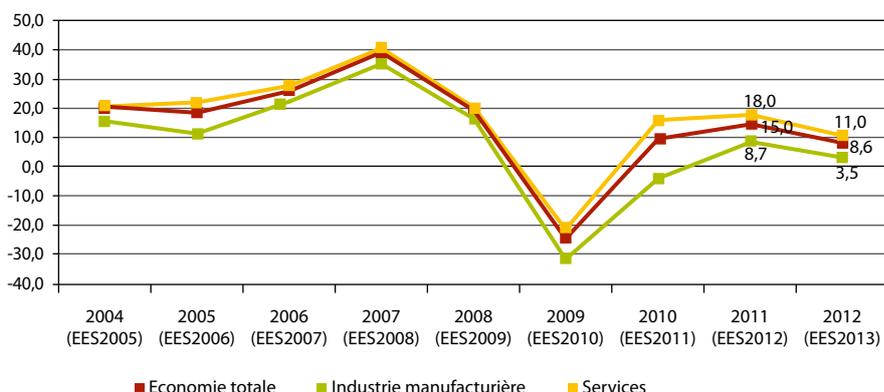
En ce qui concerne la distinction des entreprises selon **l'orientation géographique de leurs activités** (c'est-à-dire marché national ou marché à l'exportation), les réponses sont fortement similaires et, à nouveau, largement moroses, la crise étant mondiale.

2.2. Chiffre d'affaires total, national et à l'exportation: un contexte économique mondial qui plombe les activités

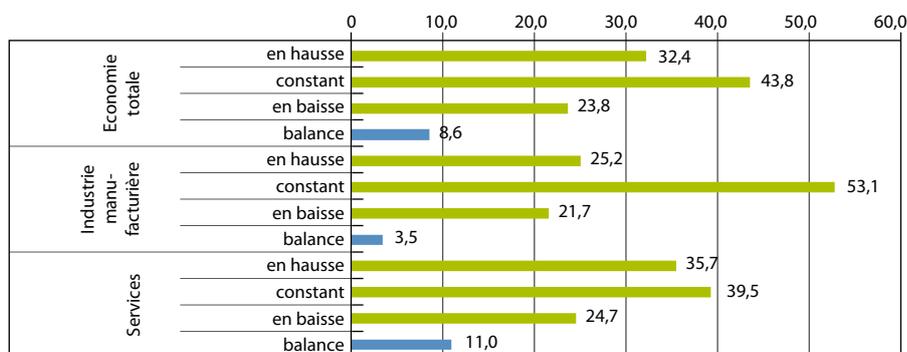
• Chiffre d'affaires total

La reprise entamée en 2010, et qui s'est timidement poursuivie en 2011, connaît un arrêt net en 2012 en ce qui concerne l'évolution du **chiffre d'affaires**

Graphique 3:
Chiffre d'affaires/Soldes nets⁶ de l'économie totale



Graphique 4: Chiffre d'affaires total/«Comparé à 2011, votre chiffre d'affaires en 2012 est ...»



fares total (CA). Par conséquent, les niveaux d'avant-crise s'éloignent à nouveau. De plus, les coûts des facteurs de production ayant progressé rapidement, un chiffre d'affaires peut augmenter, en termes nominaux, même si, en termes réels, l'entreprise concernée est obligée de revoir son niveau de production à la baisse. Cette baisse des chiffres d'affaires aurait donc pu s'avérer plus importante. Le chiffre d'affaires est un indicateur purement monétaire, qui comprend notamment l'inflation, et, de ce fait, recèle sans doute d'une importance moindre qu'un indicateur qualitatif comme le climat des affaires.

Alors que la majorité des entreprises de **l'industrie** ayant participé à l'EES2013 estime que la situation en termes de chiffre d'affaires est restée constante entre 2011 et 2012, elles sont plus de 20 %, soit 1 entreprise sur 5, à indiquer une baisse de leur chiffre

d'affaires entre ces deux années et 25 % à avoir connu une hausse de celui-ci. L'évolution dans le **secteur des services** est relativement semblable, 40 % des entreprises estimant que leur chiffre d'affaires est constant, 36 % indiquant qu'il est en hausse et 25 %, soit 1 entreprise sur 4, connaissant une baisse de ce dernier. Les résultats sont donc somme toute très mitigés.

Au sein des trois **sous-secteurs des services**, le nombre d'entreprises ayant enregistré une hausse de leur chiffre d'affaires total entre 2011 et 2012 reste supérieur au pourcentage de firmes rapportant une baisse de ce dernier. Dans le **secteur manufacturier**, les résultats sont particulièrement pessimistes dans le *secteur A*, (*Fabrication de produits métalliques, machines et matériel de transport*) puisque plus d'entreprises rapportent une baisse de leur chiffre d'affaires qu'une hausse. Plus de 50 % d'entre elles ont

⁶ Pour le chiffre d'affaires total, les soldes correspondent à la différence entre le pourcentage d'entreprises ayant choisi la réponse «chiffre d'affaires en hausse en 2012 par rapport à 2011» et le pourcentage d'entreprises ayant répondu «chiffre d'affaires en baisse en 2012 par rapport à 2011».

toutefois vu leur chiffre d'affaires stagne. Les appréciations des entreprises du *secteur G* («Autres (exploitations minières, carrières et électricité, gaz et eau)») sont quant à elles relativement optimistes, 56 % des entreprises interrogées connaissant une hausse de leur chiffre d'affaires.

S'agissant des résultats selon la **taille des entreprises du secteur manufacturier**, 46 % des firmes occupant *entre 100 et 499 personnes* et 67 % de celles employant *entre 500 et 999 personnes* déclarent une détérioration de leur chiffre d'affaires en 2012 par rapport à 2011. Les résultats sont plus disparates dans les **services** puisque 32 % des entreprises comptant *entre 250 et 499 personnes* rapportent une hausse de leur chiffre d'affaires contre 67 % pour les entreprises appartenant à la classe de taille *500-999 personnes*. Les différences entre les réponses «CA en hausse» et «CA en baisse» restent positives, voire nulles.

• Chiffre d'affaires national et à l'exportation

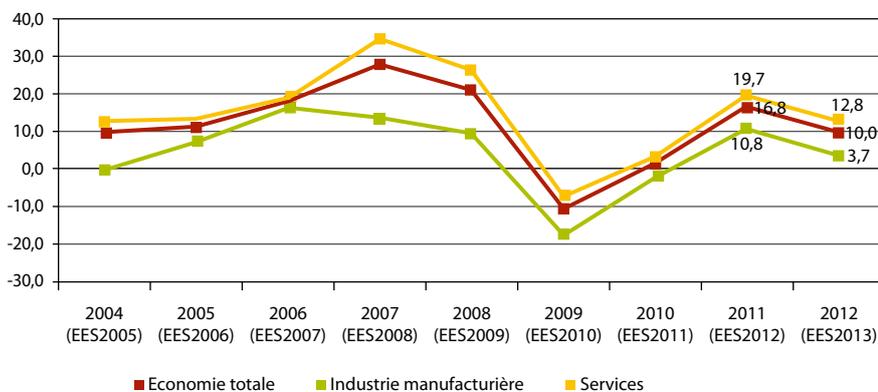
Les entreprises peuvent être distinguées selon qu'elles réalisent leurs activités uniquement sur le sol luxembourgeois ou qu'elles exportent une partie, voire la (quasi) totalité, de leur production.

En matière de **chiffre d'affaires national** pour 2012, l'évolution est similaire à celle enregistrée par le chiffre d'affaire total, à savoir une pause dans la tendance globalement haussière en vigueur depuis 2009. Un large pourcentage des entreprises des deux secteurs de l'économie ont toutefois indiqué que leur chiffre d'affaires national était resté constant entre 2011 et 2012. Les résultats sont plus inquiétants dans les entreprises des secteurs manufacturiers *A* («Fabrication de produits métalliques, machines et matériel de transport») et *B* («Autres industries manufacturières») et dans les entreprises comptant *entre 100 à 499 personnes* puisqu'elles sont

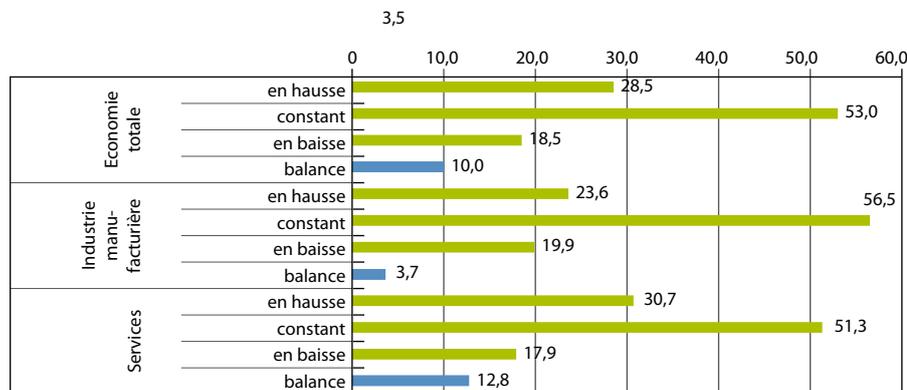
entre 30 % et 40 % à avoir vu leur chiffre d'affaires national reculer.

En termes de **chiffre d'affaires à l'exportation** pour 2012, les résultats dans les différents secteurs de l'économie et pour les différentes catégories de taille sont fortement hétérogènes et peu optimistes. Eu égard au degré d'ouverture de l'économie luxembourgeoise et étant donné l'orientation quasi exclusivement transfrontalière de pans entiers de l'appareil de production, ces évolutions négatives en matière de chiffre d'affaires sont particulièrement inquiétantes. S'agissant des **différences sectorielles**, les évolutions sont à nouveau plus pessimistes dans le **secteur manufacturier** puisque dans trois secteurs sur quatre (sauf le secteur G), les entreprises enregistrant une baisse de leur chiffre d'affaires à l'exportation sont plus nombreuses que celles ayant connu une hausse de ce dernier. Ainsi, le résultat global pour l'ensemble du secteur manufacturier est négatif. Pour le **secteur des services**, les réponses sont plus nuancées concernant la baisse de l'indicateur sous revue entre 2011 et 2012 et une part importante des firmes des trois sous-secteurs indiquent que leur chiffre d'affaires est resté stable au cours de cette période. En termes de **distinction selon la taille**, les entreprises employant *plus de 100 personnes* sont particulièrement impactées par la crise au vu des soldes entre les réponses «CA en hausse» et «CA en baisse» fortement négatifs. Plus de 50 % des entreprises de *plus de 250 personnes* indiquent une chute de leur chiffre d'affaires à l'exportation entre 2011 et 2012.

Graphique 5:
Emploi/Soldes nets⁷ de l'économie totale



Graphique 6: Emploi/«Comparé à 2011, l'évolution de l'effectif dans votre entreprise en 2012 est ...»



2.3. Evolution de l'emploi: changement de paradigme depuis le début de la crise

Après une chute entre 2008 et 2009 jamais connue auparavant depuis l'instauration de l'enquête Eurochambres, l'indicateur relatif à l'évolution des effectifs avait retrouvé le chemin de la croissance, mais cette tendance positive a connu un arrêt brusque en 2012. Plus de 50 % des entreprises ayant répondu à l'enquête EES2013 indiquent que leur effectif est resté stable entre 2011 et 2012, tendance qui se maintient par rapport à l'enquête précédente. Il est à

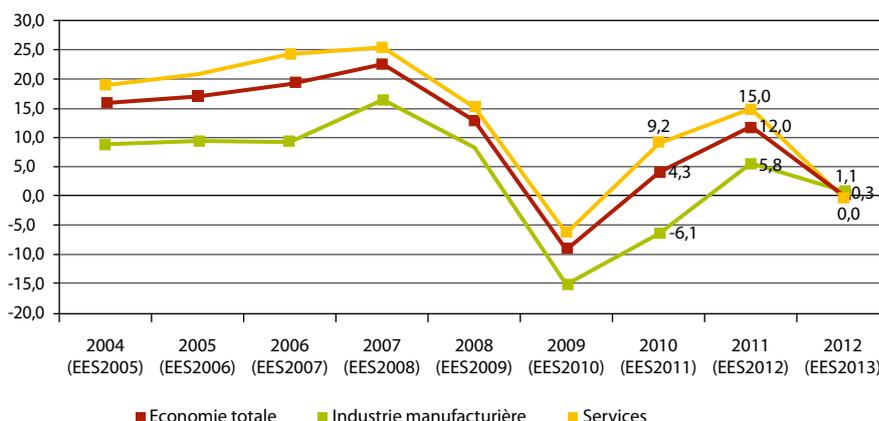
⁷ Pour l'emploi, les soldes correspondent à la différence entre le pourcentage d'entreprises ayant choisi la réponse «emploi en hausse en 2012 par rapport à 2011» et le pourcentage d'entreprises ayant répondu «emploi en baisse en 2012 par rapport à 2011».

noter à cet égard que, par rapport aux taux de croissance historiques de l'emploi au Grand-Duché du Luxembourg, même une relative stagnation de l'emploi, traduite par un taux de réponse important eu égard au maintien d'effectifs stables, a comme conséquence de faire apparaître des déséquilibres manifestes au niveau de financement du système de protection sociale.

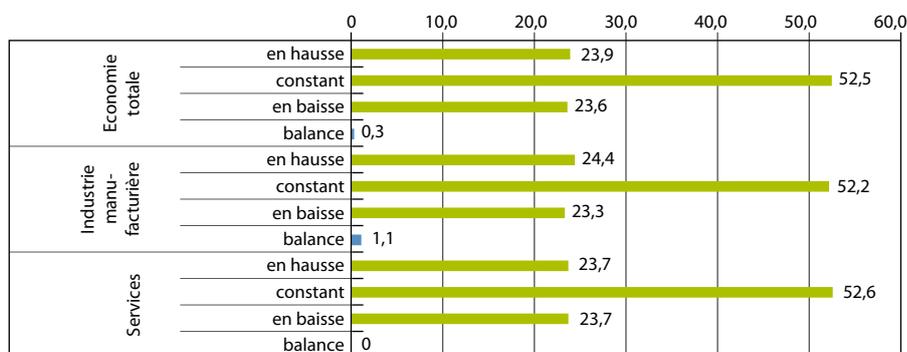
En termes d'emploi aussi, des **différences sectorielles** persistent. Bien que dans le **secteur manufacturier** le solde, correspondant à la différence entre le pourcentage d'entreprises ayant choisi la réponse «hausse de l'emploi entre 2011 et 2012» et le pourcentage d'entreprises ayant répondu «baisse de l'emploi entre 2011 et 2012», soit positif, il reste inférieur à celui des **services**. Ces résultats sont toutefois à nuancer puisque 57 % des entreprises des branches industrielles et 51 % des entreprises de services déclarent que leur effectif est resté stable entre 2011 et 2012. Cette évolution confirme néanmoins aussi que la dégradation continue de la compétitivité de l'économie luxembourgeoise, en général, et dans le secteur industriel en particulier, amène les chefs d'entreprises à freiner les embauches sous toile de fond d'un niveau d'activité futur pour le moins incertain.

Dans les **sous-secteurs manufacturiers**, c'est le secteur *B*, «Autres industries manufacturières», qui affiche les résultats les plus défavorables en termes de solde. Toutefois, 59 % des entreprises indiquent une stabilité de leur effectif entre 2011 et 2012. Le secteur *G* («Autres (exploitations minières, carrières et électricité, gaz et eau)») enregistre, quant à lui, les résultats plus encourageants s'agissant du solde, bien que la réponse «stabilité de l'emploi entre 2011 et 2012» prédomine à nouveau largement (71 % des entreprises interrogées). Dans les **services**, les soldes des trois sous-secteurs restent positifs, indiquant une hausse de l'effectif au sein de ces derniers entre 2011 et 2012. La part très importante d'entreprises estimant que l'effectif est resté stable montre toutefois qu'il n'y a pas eu de croissance franche de l'emploi au cours de la période sous revue.

Graphique 7: Investissements/Soldes nets⁸ de l'économie totale



Graphique 8: Investissements/«Comparé à 2011, le niveau de vos investissements en 2012 est ...»



Lorsqu'est prise en compte la **taille des entreprises** interrogées, deux tendances apparaissent au sein de l'économie. Alors que pour les entreprises comptant entre *10 et 499 personnes*, la fréquence de la réponse «stabilité de l'emploi» est d'environ 50 %, ce taux n'atteint que 13 % pour les entreprises de *plus de 500 personnes*, une part importante de ces dernières indiquant une hausse de leur effectif entre 2011 et 2012. Compte tenu de la taille de l'échantillon en question, il est cependant essentiel d'interpréter les résultats avec grande prudence.

2.4. Investissements: le moral en baisse impacte la propension à investir

Alors que les investissements des entreprises avaient retrouvé un certain dynamisme depuis 2010, cette tendance s'essouffle, sous toile de fond

d'une crise de confiance des entrepreneurs et des investisseurs. Dans cette enquête EES2013, une certaine stabilité est encore de mise puisque 52,5 % des entreprises affirment que leur niveau d'investissements a été constant en 2012. 23,9 % des entreprises interrogées indiquant que leurs investissements ont augmenté entre 2011 et 2012, tandis que 23,6 % déclarent une baisse de ceux-ci, le solde est quasiment nul.

Les deux secteurs de l'économie totale se caractérisent par une tendance similaire: plus de la moitié des entreprises interrogées estiment que leurs investissements sont restés stables entre 2011 et 2012. Les soldes (correspondant à la différence entre le pourcentage d'entreprises ayant choisi la réponse «en hausse» et le pourcentage d'entreprises ayant répondu «en baisse») sont quasiment nuls, indiquant un partage équi-

⁸ Pour les investissements, les soldes correspondent à la différence entre le pourcentage d'entreprises ayant choisi la réponse «investissements en hausse en 2012 par rapport à 2011» et le pourcentage d'entreprises ayant répondu «investissements en baisse en 2012 par rapport à 2011».

table entre ces deux réponses. Seulement 24,4 % des **entreprises industrielles** ont vu leurs investissements progresser entre 2011 et 2012, de même que 23,7 % des entreprises de services. Or, le plus souvent, ce sont les investissements privés d'une période donnée qui ont un effet d'entraînement sur le niveau d'activité de la période suivante et qui conditionnent le niveau d'emploi de l'avenir. L'économie luxembourgeoise a donc besoin d'une politique d'investissements dynamique afin que puisse perdurer son modèle socio-économique actuel.

Dans les **différents sous-secteurs**, le solde le plus faible de l'**industrie manufacturière** est observé dans le *secteur C* («Construction»), au sein duquel près de 23,2 % des entreprises interrogées ont connu une baisse des investissements entre 2011 et 2012. Ce pourcentage est combiné à une forte proportion d'entreprises dont le

niveau d'investissements est resté stable (55,5 %). Comme au cours de l'enquête précédente, les investissements au sein des entreprises du *secteur G* («Autres (exploitations minières, carrières et électricité, gaz et eau)») connaissent quant à eux une évolution très favorable entre 2011 et 2012, 73,4 % des entreprises de ce secteur indiquant une hausse de leurs investissements, et 11,9 % d'entre elles une stabilisation de ces derniers. S'agissant des **services**, les résultats sont plus moroses, deux des trois sous-secteurs enregistrant des résultats nets négatifs tandis que la moitié des firmes ont vu leurs investissements stagner.

Au vu des résultats, la **taille des entreprises** joue sans aucun doute un rôle en ce qui concerne les investissements réalisés au cours de la période 2011-2012, les résultats étant disparates. Alors qu'au sein des **services**, ce sont les entreprises de 500 à 999 personnes qui sont les plus

optimistes, ce sont ces mêmes entreprises qui enregistrent les plus mauvais résultats dans l'**industrie manufacturière**, ces dernières indiquant une baisse des investissements au cours de la période sous-revue. Une grande constance des investissements est de mise, indépendamment de la taille des firmes.

■ 3. Perspectives pour 2013

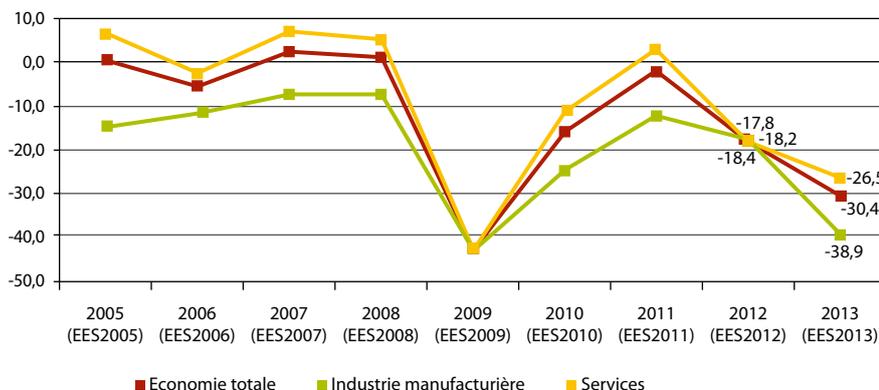
3.1. Climat des affaires: des prévisions alarmantes pour 2013

Le climat des affaires, indicateur phare de l'enquête Eurochambres pour appréhender l'état d'esprit des entrepreneurs s'agissant de l'année à venir, est alarmant. Alors que les perspectives pour 2012 étaient déjà morose. La dégringolade devrait se poursuivre en 2013. Les attentes en termes de climat des affaires sont quasiment aussi maussades que pour 2009, année de crise et de récession par excellence. Le Gouvernement luxembourgeois ne peut plus ignorer le besoin pressant d'actions concrètes et cohérentes visant à donner une bouffée d'oxygène aux entreprises.

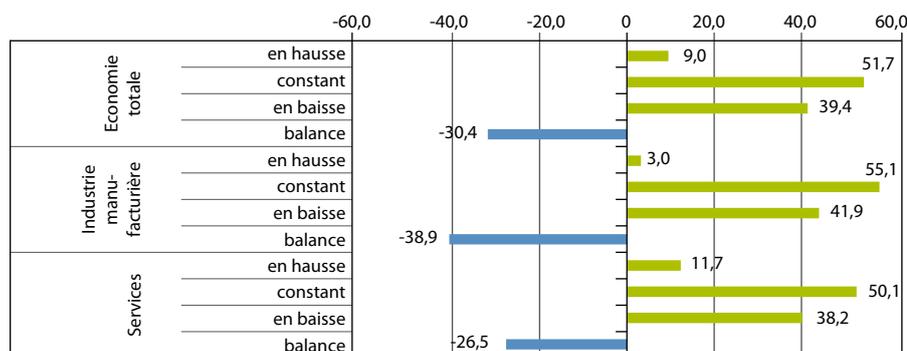
Au sein de l'économie totale, la majorité des entreprises interrogées déclarent que l'influence de l'environnement économique sera identique (51,7 %), voire pire, défavorable (39,4 %), pour leurs activités en 2013. La moitié des entreprises tablent sur une stabilité du climat des affaires ne peut en aucun cas être considéré comme un signe positif ou encourageant, au vu des résultats antérieurs de très bas niveau. Cette stagnation ne fait que prouver la gravité et la profondeur de la crise économique et financière qui touche le Luxembourg.

Au **niveau sectoriel**, les résultats en termes de perspectives indiquent le même pessimisme inquiétant pour l'année 2013, tant au sein du **secteur manufacturier** que dans les **services**, les firmes étant plus nombreuses à estimer que l'environnement économique aura une influence «défavorable» en 2013 sur leurs activités que celles qui prévoient une amélioration du climat des affaires dans les deux branches. Un pourcentage dérisoire d'entreprises prévoit une éclaircie en 2013: 3,0 % dans l'industrie et 11,7 % dans les services.

Graphique 9:
Climat des affaires/Soldes nets⁹ de l'économie totale



Graphique 10: Climat des affaires/«En 2013, l'influence de l'environnement économique sur votre entreprise sera ...»



⁹ «Autres (exploitations minières, carrières et électricité, gaz et eau)».

Les perspectives sont également décevantes si une distinction est réalisée selon la **taille des entreprises**. Peu importe le nombre de salariés dans les entreprises, les réponses positives s'effondrent, les anticipations négatives grimpent en flèche et la part des entreprises misant sur une stabilité du climat des affaires à bas régime reste à des niveaux élevés.

Tant les **firmes exportatrices** que celles orientées vers le **seul marché national** affichent un pessimisme important pour 2013. En effet, alors que les *firmes ayant des activités d'exportation* sont 41,5 % à prévoir une détérioration du climat économique pour 2013, les entreprises dont les *activités sont concentrées sur le marché luxembourgeois* sont 38,4 % à anticiper un climat économique moins favorable au cours de l'année prochaine.

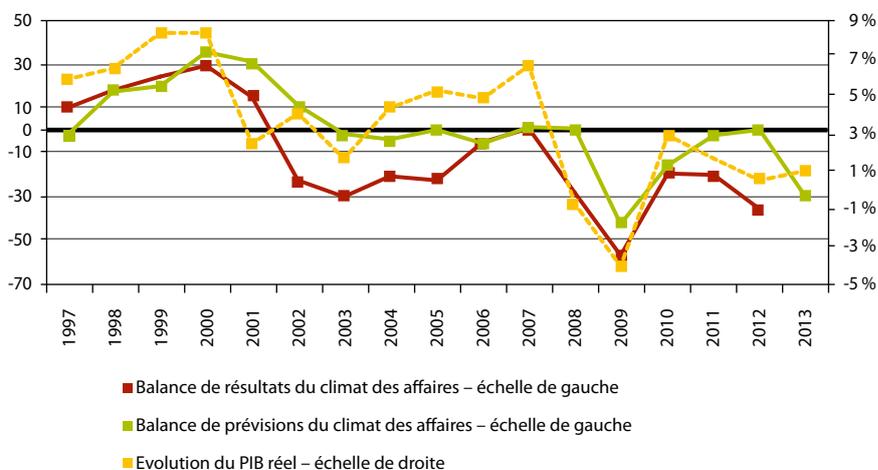
Il existe une corrélation indéniable, surtout depuis 2008 c'est-à-dire le début de la crise, entre les balances de l'économie totale relatives au climat des affaires et la croissance du PIB réel. Les perceptions des chefs d'entreprises se révèlent relativement proches de la réalité par le passé comme il ressort clairement du graphique, ce qui s'avère préoccupant au vu de l'appréciation des répondants à l'enquête EES2013.

3.2. Chiffre d'affaires total, national et à l'exportation: un environnement économique qui plombe le moral des entreprises

• Chiffre d'affaires total

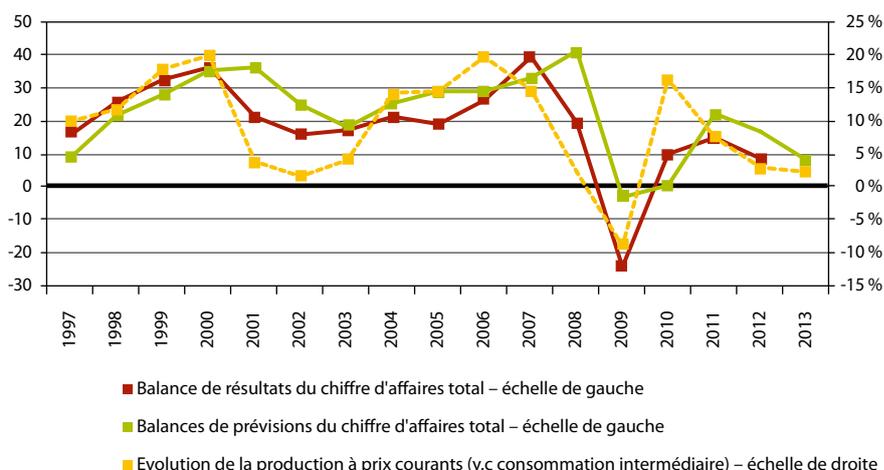
Le solde (à savoir la différence entre les réponses «en hausse» et les réponses «en baisse») en termes de chiffre d'affaires global pour 2013 est positif lorsque l'ensemble de l'économie est appréhendé mais des résultats contrastés apparaissent entre les deux secteurs de l'économie. Alors que les anticipations nettes¹¹ en termes de chiffre d'affaires total sont positives dans le secteur des services, les perspectives sont plus mitigées dans le secteur manufacturier, au sein duquel davantage d'entreprises s'attendent à une baisse de leur chiffre d'affaires total qu'à une hausse de ce dernier, engendrant ainsi

Graphique 11: Evolution des soldes¹⁰ relatifs au climat des affaires et de la croissance du PIB



Sources: STATEC, Comptes nationaux ; Projet de budget 2013 ; Enquêtes Eurochambres ; calculs Chambre de Commerce.

Graphique 12: Evolution des soldes¹² relatifs au chiffre d'affaires total et de la production à prix courants (y compris la consommation intermédiaire)



Sources: STATEC, Comptes nationaux ; Projet de budget 2013 ; Enquêtes Eurochambres ; calculs Chambre de Commerce.

un solde négatif. Ces résultats doivent toutefois être nuancés puisque plus de la moitié des entreprises des deux secteurs indiquent une stabilisation de leur chiffre d'affaires en 2013 (49,2 % pour les services et 59,1 % dans les branches industrielles).

La **répartition sectorielle** permet de distinguer diverses tendances au sein des deux secteurs sous revue. Au sein des **branches industrielles**, les «autres

industries manufacturières» (secteur B) et les entreprises du *secteur G* («Autres (exploitations minières, carrières et électricité, gaz et eau)») s'avèrent les optimistes lorsqu'il s'agit des soldes. Toutefois, dans l'ensemble des quatre sous-secteurs, la majorité des entreprises prévoit un chiffre d'affaires constant en 2013. Dans les **services**, les entreprises du *secteur F*, «Intermédiation financière et activités auxiliaires, autres activités de ser-

¹⁰ Différences entre les réponses «évolution favorable en 2013» et les réponses «évolution défavorable en 2013».

¹¹ Les résultats nets correspondent à la différence entre le pourcentage d'entreprises ayant choisi la réponse «en hausse» et le pourcentage d'entreprises ayant répondu «en baisse».

¹² Différences entre les réponses «en hausse» et les réponses «en baisse».

vices», se montrent les plus confiantes, les deux autres secteurs mettant également en évidence des prévisions relativement favorables quant à leur chiffre d'affaires en 2013, mais dans une moindre mesure. A nouveau, la constance du chiffre d'affaires est la réponse prépondérante.

En termes de **taille**, seules les entreprises comptant *entre 250 et 499 personnes* s'avèrent pessimistes concernant leur chiffre d'affaires en 2013, 48,3 % d'entre elles estimant que ce dernier baissera au cours de l'année en question.

L'évolution parallèle des balances relatives au chiffre d'affaires total et de la production des entreprises à prix courants (y compris la consommation intermédiaire), représentée dans le graphique 12, illustre à nouveau le caractère pertinent de l'enquête, et des perceptions des entreprises interrogées. Les anticipations pour 2013 s'avèrent légèrement plus optimistes que les prévisions relatives à la production à prix courants (y compris la consommation intermédiaire). Comme mentionné ci-avant, le chiffre d'affaires est toutefois un indicateur ambigu.

- **Chiffre d'affaires national et à l'exportation**

Au cœur d'une crise économique mondiale impactant fortement les débouchés et, par conséquent, les **activités des firmes exportatrices**, une grande pru-

dence est observée au vu des perspectives pour 2013 en termes de chiffre d'affaires à l'exportation. Ces anticipations s'avèrent légèrement plus positives pour les **entreprises qui exportent** que pour les **entreprises opérant uniquement sur le marché local**, en particulier au sein de l'industrie manufacturière.

Selon la **taille des firmes dont le chiffre d'affaires est national**, les perspectives diffèrent. Ce sont les entreprises comptant *entre 250 et 499 personnes* qui affichent les prévisions nettes les plus pessimistes, et de surcroît, négatives, au sein de l'économie. Peu importe leur taille, les firmes sont très nombreuses à affirmer que leur chiffre d'affaires restera stable.

Les prévisions relatives aux **entreprises qui exportent** s'avèrent davantage maussades puisque les entreprises de *plus de 250 personnes* présentent un solde net négatif: elles sont, par conséquent, plus nombreuses à prévoir une baisse de leur chiffre d'affaires à l'exportation qu'une hausse de ce dernier en 2013.

Les anticipations des chefs d'entreprises exportatrices concernant l'année 2012 se sont avérées beaucoup plus optimistes que les résultats observés. Toutefois, comme l'illustre le graphique 13, les firmes anticipent relativement bien, dans la plupart des cas, les hausses ou les baisses des indicateurs macroéconomiques. Le sens anticipé pour l'évolution s'avère, en effet, souvent conforme à la réalité.

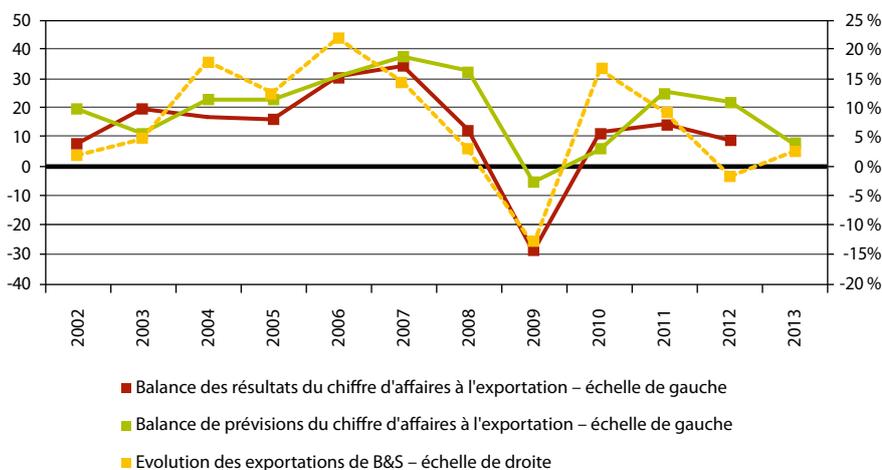
3.3. Emploi: Une propension à recruter qui ne s'améliorera pas à court terme

Plus de 70 % des firmes interrogées dans le cadre de l'enquête EES2013 prévoient que leur effectif restera stable en 2013, tandis qu'à peine 15 % d'entre elles entrevoient une hausse de ce dernier. Les prévisions diffèrent toutefois entre les chefs d'entreprises du secteur des services et ceux du secteur industriel. Tout comme pour les prévisions en termes de chiffre d'affaires, les entrepreneurs de **l'industrie manufacturière** s'avèrent plus pessimistes que leurs homologues du **secteur des services**, le solde entre les réponses «hausse de l'effectif» et «baisse de l'effectif» étant négatif. Ces résultats se doivent d'être quelque peu relativisés en raison, tout d'abord, de la part importante d'entreprises manufacturières qui estiment que l'emploi restera stable en 2013 (69,8 %), ce qui s'avère être le cas également pour les services (70,8 %). Dans le contexte d'incertitudes qui prévaut actuellement, et comme nous l'avons relevé *supra*, les entreprises semblent avoir des difficultés à cerner les évolutions futures en termes d'emploi. Ensuite, en ce qui concerne les entreprises qui estiment que leur effectif va se réduire en 2013, les pourcentages sont relativement proches pour les deux secteurs, à savoir 19 % (1 sur 5) dans le secteur manufacturier et 13 % (1 sur 8) dans les services.

L'analyse **sous-sectorielle** laisse à nouveau entrevoir un certain pessimisme au niveau de **l'industrie manufacturière**, où trois des quatre sous-secteurs analysés dans l'EES2013 font apparaître des prévisions négatives qui prévalent sur les prévisions positives. Tout comme pour les autres résultats déjà mis en évidence, la forte proportion d'entreprises prévoyant une stabilité de l'emploi en 2013 dans ce secteur doit être soulignée.

Dans les **services**, les entreprises du secteur financier (*code F «Intermédiation financière et activités auxiliaires, autres activités de services»*) se montrent les plus optimistes concernant l'évolution de l'emploi au sein de leur secteur, en 2013. Ce sont leurs anticipations qui induisent à la hausse celles de l'ensemble du secteur des services, les entreprises des deux autres sous-secteurs étant plus inquiètes.

Graphique 13: Evolution des soldes¹³ relatifs au chiffre d'affaires à l'exportation et des exportations de biens et services



Sources: STATEC, Comptes nationaux; Projet de budget 2013; Prévisions d'automne de la Commission européenne; Enquêtes Eurochambres; calculs Chambre de Commerce.

¹³ Différences entre les réponses « en hausse» et les réponses « en baisse».

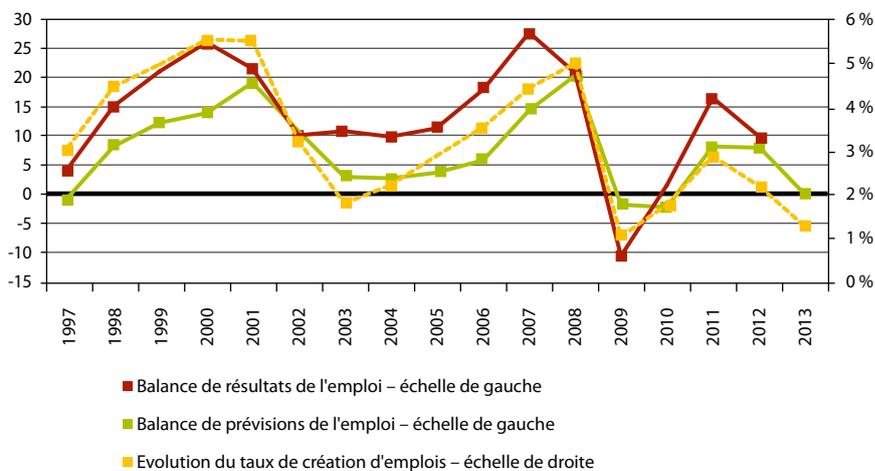
Les prévisions relatives à l'évolution de l'emploi varient selon la **taille des entreprises**. Au sein de l'économie, la stabilité des effectifs en 2013 est à nouveau la réponse plébiscitée par une majorité (parfois large) de chefs d'entreprises. Les entreprises comptant *entre 500 et 999 personnes* dérogent toutefois à cette règle, plus de 50 % d'entre elles pensant que leurs effectifs vont s'accroître.

Au vu du graphique 14, les anticipations des entreprises depuis 2010 apparaissent en accord avec la réalité économique. Si cela s'avère encore être le cas pour 2013, le taux de création d'emplois devrait connaître un nouvel essoufflement, ce qui aura, sans nul doute, des répercussions néfastes sur le modèle socio-économique luxembourgeois et sur l'évolution du chômage.

3.4. Investissements: les prévisions au plus bas depuis le lancement de l'enquête

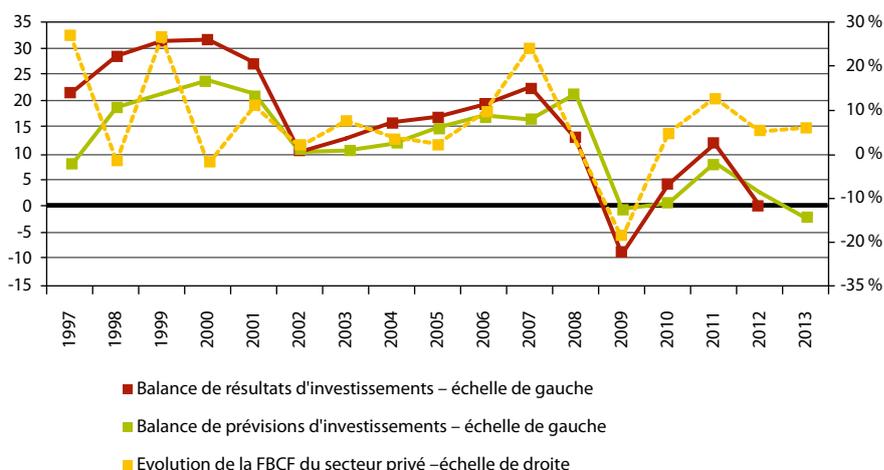
L'an dernier, il ressortait de l'EES2012 que seulement 20,1 % des entreprises avaient l'intention d'accroître leurs investissements en 2012, ce qui était en diminution par rapport aux années antérieures. Un an après, elles sont, en proportion, encore un peu moins à penser le faire en 2013 (17,3 %). En combinant ce taux de réponses «hausse des investissements prévue» (c'est-à-dire 17,3 %) avec le taux de réponse «baisse des investissements prévue» (à savoir 19,5 %), il apparaît un solde légèrement négatif pour l'économie, signe inquiétant pour l'avenir. Dans le **secteur manufacturier**, ce pessimisme est encore plus profond, tendance déjà observée pour les autres indicateurs de l'EES2013. Il faut toutefois noter que plus de 61,7 % des entreprises prévoient que leurs investissements resteront stables en 2013. Bien que ce pourcentage soit également important dans les **services** (63,8 %), les prévisions favorables (18,2 %) surpassent faiblement les défavorables (18,0 %). Notons qu'une stabilité des investissements rime plus avec un simple remplacement des anciens outils de production par des outils plus récents, mais guère avec un accroissement marginal de la capacité productive de l'économie. Rappelons, de surcroît, que la formation brute de capital fixe privée avait

Graphique 14: Evolution des soldes¹⁴ relatifs à l'emploi et du taux de création d'emplois



Sources: STATEC, Comptes nationaux ; Projet de budget 2013 ; Enquêtes Eurochambres ; calculs Chambre de Commerce.

Graphique 15: Evolution des soldes¹⁶ relatifs aux investissements et de la formation brute de capital fixe (FBCF) du secteur privé



Sources: AMECO, OCDE ; Enquêtes Eurochambres ; calculs Chambre de Commerce.

chuté pendant la crise et que, dès lors, une certaine stabilisation, et même une légère reprise, témoigne davantage d'un effet de rattrapage que d'une augmentation quantitative nette du stock de capital de l'économie luxembourgeoise, qui semble, de plus, s'arrêter au vu des résultats.

Concernant l'**analyse sectorielle**, il apparaît que les anticipations au sein de trois des quatre sous-secteurs de l'**industrie manufacturière** sous revue sont largement pessimistes, tandis qu'un grand

optimisme est affiché dans le *secteur G*, «Autres (exploitations minières, carrières et électricité, gaz et eau)», 44 % des entreprises interrogées prévoyant en effet une hausse de leurs investissements en 2013. Similairement, les prévisions s'avèrent relativement inquiétantes dans les **services** puisque dans deux des trois sous-secteurs (les secteurs D et E¹⁵), les firmes sont plus nombreuses à anticiper une baisse de leurs investissements qu'une hausse de ces derniers. Plus de 60 %

¹⁴ Différences entre les réponses «en hausse» et les réponses «en baisse».

¹⁵ Secteur D: «Vente en gros et détail, réparations, hôtels, restaurants»; secteur E: «Transport, entreposage et communication».

¹⁶ Différences entre les réponses «en hausse» et les réponses «en baisse».

d'entre elles estiment toutefois que leurs investissements resteront stables en 2013.

Eu égard à la prise en compte de la **taille des entreprises**, les *entreprises de moins de 99 personnes* du secteur des **services** prévoient une détérioration des investissements en 2013, les indicateurs nets¹⁷ de prévisions étant négatifs. Dans le **secteur industriel**, le pessimisme est largement de mise, seules les entreprises employant entre *50 et 99 personnes* ayant plébiscité davantage la réponse «hausse des investissements en 2013» que celle «baisse des investissements en 2013». La forte prédominance de la réponse «stabilité des investissements en 2013» ne peut toutefois être ignorée, ce taux

atteignant par exemple 87 % au sein de l'économie totale pour les entreprises de *plus de 1.000 employés*.

En outre, il semble que les **entreprises qui exportent** s'attendent davantage à une reprise des investissements que celles qui n'interviennent que sur le seul marché national.

En raison de la crise économique et financière mondiale qui fait ressentir ses effets particulièrement en Europe, la croissance potentielle luxembourgeoise a été durablement touchée et tout investissement capable de renforcer le potentiel de croissance endogène est bénéfique à la genèse de nouvelles activités économiques, de nouveaux emplois et de nou-

velles bases fiscales. Or, il subsiste de fortes incertitudes et une grande méfiance quant à l'évolution de l'environnement économique en 2013, ce qui freine fortement le dynamisme d'investissements, en particulier celui des entreprises industrielles. Les prévisions des chefs d'entreprises semblent relativement conformes à celles de la Commission européenne en termes d'orientation des évolutions (graphique 15). Particulièrement inquiétantes, les prévisions en termes d'investissements sont au plus bas depuis le lancement de l'enquête Eurochambres et sont inférieures à celles de 2009.

¹⁷ Les résultats nets correspondent à la différence entre le pourcentage d'entreprises ayant choisi la réponse «en hausse» et le pourcentage d'entreprises ayant répondu «en baisse».

Qu'est-ce qu'Eurochambres?



Créée en 1958, Eurochambres est l'association européenne des Chambres de Commerce et d'Industrie. Basée à Bruxelles, Eurochambres regroupe 45 délégations nationales de Chambres de Commerce et d'Industrie et deux transnationales. Elle représente quelque 20 millions d'entreprises en Europe, dont plus de 93 % sont des petites ou moyennes entreprises. Les Chambres emploient plus de 120 millions de personnes.

Eurochambres est l'un des principaux piliers de la représentation des entreprises vis-à-vis des institutions européennes. Sa mission consiste à représenter, servir et promouvoir les Chambres de Commerce et d'Industrie européennes pour :

- renforcer la position des Chambres européennes en tant qu'organisations influentes et respectées qui font entendre leur voix dans les affaires européennes sur toutes les questions économiques majeures,
- développer la participation des Chambres européennes à des projets de grande valeur pour les entreprises,
- travailler en réseau, fournissant des services de réseau aux membres, développant un réseau européen de services aux entreprises, et pour renforcer le réseau des Chambres européennes par des liens et programmes conjoints.

Eurochambres agit pour une Union européenne où les entreprises bénéficient des meilleures **conditions, marchés et ressources** pour la croissance.

Conditions

- «Mieux légiférer» – pour minimiser les charges administratives et réglementaires touchant les entreprises européennes,
- Innovation – pour veiller à ce que les décideurs politiques de l'UE reconnaissent le rôle clé des PME innovantes,
- Digital Europe – pour faciliter l'adoption par les PME de technologies de l'information sûres et innovantes,
- Le libre-échange – pour promouvoir l'adoption d'accords commerciaux multilatéraux et bilatéraux.

Marchés

- Marché intérieur – pour faire du marché intérieur une réalité pour les entreprises, et plus particulièrement pour les PME,
- Elargissement/Politique de voisinage – pour faciliter le processus d'intégration économique des pays voisins de l'UE, et ce dans l'intérêt des deux parties,
- Global Europe – pour assurer le rôle du secteur privé dans la diplomatie économique extérieure, à travers les Chambres bilatérales et européennes à l'étranger.

Ressources

- Ressources humaines – pour réduire la disparité entre les qualifications et les compétences disponibles et celles requises par les entreprises,
- Financement – pour rappeler aux décideurs politiques la nécessité d'actions qui atténuent l'impact de la crise sur l'économie réelle,
- Énergie – pour promouvoir les technologies propres européennes et leur potentiel commercial international.

www.eurochambres.eu

Les tendances des entreprises luxembourgeoises en termes de commerce électronique

La Chambre de Commerce a choisi de sonder le degré d'utilisation du commerce électronique au Grand-Duché en insérant une question supplémentaire relative au recours des entreprises luxembourgeoises à ce type de commerce pour réaliser une partie de leur chiffre d'affaires.

• Utilisation du commerce électronique par les entreprises luxembourgeoises en 2012

Le recours au commerce électronique a légèrement diminué depuis l'enquête précédente au sein de l'**économie luxembourgeoise** puisque 15,6 % des entreprises déclarent réaliser une partie de leur chiffre d'affaires grâce à l'utilisation de ce type de commerce, contre 17,9 % dans l'EES2012. La proportion d'entreprises utilisant le commerce électronique retrouve donc sa tendance baissière, lente et continue, l'évolution positive n'ayant été que de très courte durée.

Les **entreprises de services** utilisent plus systématiquement ce type de canal économique et commercial (18,6 % par rapport à leurs **consœurs de l'industrie manufacturière** (9 %).

L'**analyse sous-sectorielle** montre que, dans le **secteur manufacturier**, les entreprises des *secteurs A («Fabrication de produits métalliques, machines et matériel de transport»)* et *B («Autres industries manufacturières»)* sont plus de 20 % à avoir recours au commerce électronique pour réaliser une partie de leur chiffre d'affaires, tout comme dans les **services**, au sein du *secteur D «Vente en gros et détail, réparations, hôtels, restaurants»*. 15 % des entreprises du secteur financier interrogées utilisent également le commerce électronique pour leurs activités, ce pourcentage étant relativement stable depuis les deux précédentes enquêtes.

Parmi l'ensemble des entreprises, classées selon leur **taille en termes d'effectifs**, ce sont les grandes entreprises qui ont le plus fréquemment recours au commerce électronique: 33,3 % de firmes de *plus de 1.000 employés* déclarent l'utiliser ainsi que 61,7 % des entreprises comptant *entre 500 et 999 personnes*. S'il faut évidemment nuancer ces propos compte tenu de la taille de l'échantillon précité (8 entreprises interviewées de plus de 1.000 personnes et 7 entreprises entre 500 et 999 employés), il reste néanmoins que les grandes entreprises luxembourgeoises représentent un poids important de l'activité économique nationale et que, partant, leur avis eu égard à ce type d'enquête est primordial.

Il subsiste, semble-t-il, une différence entre les **entreprises qui exportent**, et qui sont 21,5 % à avoir recours au commerce électronique pour procéder à leurs opérations commerciales, et les entreprises qui écoulent leurs marchandises sur le **marché domestique**. Ces dernières sont en effet 12,8 % à indiquer avoir recours au commerce électronique dans leurs activités.

• Type de commerce électronique utilisé en 2012

Toutes entreprises confondues, il faut souligner un partage relativement équitable entre les deux formes de commerce électronique considérées ici, à savoir le «business to business (B2B)» et le «business to consumer (B2C)». En effet, 32,5 % des entreprises interrogées ont recours au B2B, 32,1 % au B2C et 35,4 % aux deux types de commerce électronique.

Au sein du **secteur manufacturier**, le B2B prévaut (41,9 %) mais les deux formes combinées sont également utilisées par 37,5 % des entreprises interrogées. Dans les **services**, la combinaison de deux types de commerce électronique domine (34,9 %) avec, cette fois, le B2C (34,7 %).

En distinguant les entreprises selon les **codes NACE**, il y a lieu d'observer que seul le *secteur D «Vente en gros et détail, réparations, hôtels, restaurants»* a recours de façon prépondérante au B2C, et dans une moindre mesure aux deux types de commerce électronique combinés. Quant au *secteur E («Transport, entreposage et communication»)*, il est le seul où dominent les deux formes jointes.

• Prévisions en matière de recours au commerce électronique pour réaliser une part du chiffre d'affaires en 2013

S'agissant des prévisions pour 2013, 54,6 % des entreprises s'attendent à ce qu'une partie accrue de leur chiffre d'affaires soit réalisée grâce au commerce électronique tandis que 43,5 % d'entre elles estiment que le recours à ce type de commerce restera stable. Seulement 1,8 % des entreprises prévoient une baisse de son utilisation.

L'analyse des soldes **par code NACE** suggère de surcroît une utilisation accrue du commerce électronique, ou tout au moins une stabilisation, en 2013, tant du côté des entreprises industrielles que des services. En ce qui concerne les **sous-secteurs manufacturiers**, aucune firme interrogée ne prévoit une baisse du recours au commerce électro-

nique et plus de 60 % des entreprises des *secteurs B et C* anticipent un accroissement du recours du commerce électronique en 2013. **Le secteur des services** voit, quant à lui, deux de ses trois secteurs convaincus que le recours à ce type de commerce augmentera en 2013, à savoir les entreprises *de vente, de réparation et d'HORECA* (55,5 % du *secteur D*) ainsi que celles du *secteur financier* (59,9 % du *secteur F* choisissant la réponse « en hausse en 2013 »). *Le secteur E* de la logistique au sens large reste prudent quant à l'utilisation accrue, ou non, du commerce électronique en 2013, puisque plus de la moitié des entreprises dudit secteur (exactement 51,3 %) tablent sur une stabilité. Le pourcentage d'entreprises prévoyant une hausse du recours à ce type de commerce est toutefois conséquent (39,7 %).

S'agissant de la distinction des entreprises selon leur **taille**, les entreprises comptant *entre 10 et 499 personnes* sont les plus optimistes puisque plus de la moitié d'entre elles prédisent une hausse du commerce électronique en 2013. Les entreprises de *plus 500 personnes* affichent une certaine prudence quant à l'avenir, plus de 58 % prévoyant une stabilité de l'utilisation du commerce électronique.

S'agissant de la distinction selon l'**orientation externe ou non des activités**, les résultats s'avèrent relativement similaires, les firmes dont *le Luxembourg constitue le seul marché* se montrant légèrement plus optimistes puisque 61,4 % d'entre elles prévoient une hausse du recours au commerce électronique en 2013, contre 46,1 % des *firmes exportatrices*. Une large part de ces deux types de firmes prévoit une certaine constance dans le recours au commerce électronique (51,8 % des entreprises qui exportent et 37,0 % des firmes qui n'exportent pas). ■

Méthodologie de l'enquête EES2013

L'Association des Chambres de Commerce et d'Industrie européennes, Eurochambres²⁰, a procédé cette année à la 20^e édition de son enquête annuelle sur la conjoncture européenne. Cette enquête qualitative est basée sur un questionnaire harmonisé qui est envoyé aux entreprises européennes.

La reconduction annuelle de cette étude auprès du même panel d'entreprises permet de mettre en évidence les changements intervenus d'une année à l'autre. Comme l'enquête est réalisée dans tous les pays de l'Union européenne²¹ (ainsi qu'en Croatie, au Monténégro, en Serbie et en Turquie), ses résultats permettent des comparaisons européennes.

La Chambre de Commerce réalise l'enquête Eurochambres 2013 au Grand-Duché de Luxembourg, en collaboration avec TNS-Ilres qui a effectué la collecte des données par téléphone au cours des 1^{re} et 2^e semaines d'octobre 2012.

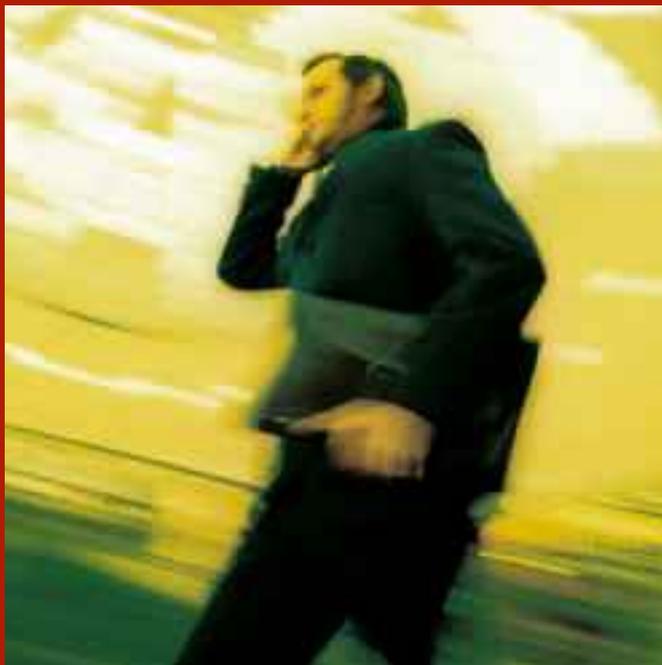
Le panel de départ comptait 1.131 entreprises du secteur industriel et manufacturier ainsi que du secteur des services. Les entreprises interrogées sont réparties selon la nomenclature européenne NACE-REV2. Sept catégories d'activités sont répertoriées au sein des deux secteurs, industriel et manufacturier d'une part (codes A, B, C et G) et des services, d'autre part (codes D, E et F).

■ Tableau 2: Catégories répertoriées au sein des deux secteurs (industriel et manufacturier, d'une part, et des services, d'autre part)

Secteur industriel et manufacturier	Secteur des services
A : « Fabrication de produits métalliques, machines et matériel de transport »	D : « Vente en gros et détail, réparations, hôtels, restaurants »
B : « Autres industries manufacturières »	E : « Transport, entreposage et communication »
C : « Construction »	F : « Intermédiation financière et activités auxiliaires, autres activités de services »
G : « Autres (exploitations minières, carrières et électricité, gaz et eau) »	

²⁰ Eurochambres regroupe 45 Chambres de Commerce et d'Industrie nationales et 2.000 régionales et locales. Elle représente quelque 20 millions d'entreprises en Europe. La mission de l'association, qui a son siège à Bruxelles, est de défendre les intérêts des milieux d'affaires européens et de promouvoir et de renforcer les relations et la collaboration entre les Chambres de Commerce européennes (www.eurochambres.eu).

²¹ Les entreprises de 22 pays de l'Union européenne (Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, République Tchèque, Danemark, Estonie, Finlande, Allemagne, Hongrie, Italie, Lettonie, Luxembourg, Malte, Pays-Bas, Pologne, Portugal, Roumanie, Slovaquie, Slovénie, Espagne, Suède) ainsi que de la Croatie, du Monténégro, de la Serbie et de la Turquie, ont été interrogées.



Sur l'ensemble des entreprises interrogées, 778 ont répondu au questionnaire (ce qui représente un taux de réponse de 68,8 %, en hausse par rapport au taux de 62,7 % dans l'édition précédente EES2012), dont 271 du secteur industriel et manufacturier (34,8 %) et 507 entreprises représentant le secteur des services (65,2 %). L'échantillon, qui inclut les entreprises d'au moins 10 salariés²², est donc représentatif de tous les secteurs de l'économie luxembourgeoise, exception faite de l'agriculture, de la santé et de l'administration.

L'économie du Luxembourg se compose principalement de petites et moyennes entreprises. Afin de donner une image représentative de l'économie luxembourgeoise, les résultats ont été pondérés et sont ainsi supposés s'appliquer à toute société luxembourgeoise correspondant aux critères de l'étude.

Les résultats de l'enquête 2013 peuvent être consultés sur le site d'Eurochambres (www.eurochambres.eu).

²² Ainsi, l'étude exclut les micro-entreprises de moins de 10 salariés.

Envie d'aller
encore plus haut ?

Vous cherchez la performance et vous voulez atteindre des objectifs ambitieux ? Analyser, encadrer et soutenir sont les principales missions de la Chambre de Commerce. Elle joue le rôle de partenaire et donne aux entreprises l'assistance nécessaire pour pouvoir s'affirmer sur le marché national, régional ou mondial. La Chambre de Commerce propose ses infrastructures et ses services pour simplifier la vie des entreprises et leur ouvre la voie vers l'innovation et le développement durable.

Chambre de Commerce
7, rue Alcide de Gasperi
Luxembourg-Kirchberg
+352 42 39 39 - 1
chamcom@cc.lu
www.cc.lu





Votre défi :
assurer le plein potentiel
de votre réseau électrique.
En toutes circonstances.

Notre mission :

vous proposer **une offre globale de gestion de parcs d'équipements multimarques**, en vous accompagnant dans l'étude ou le choix de solutions techniques adaptées aux niveaux de criticité que vous souhaitez accepter.



La maintenance au delà du niveau constructeur.

Par notre approche globale sur l'ensemble de la distribution électrique, l'environnement et la sécurité, nous vous apportons le meilleur de votre installation dans la durée. Nous maîtrisons tous les équipements depuis la HTA jusqu'aux tableaux secondaires.



Centre de formation continue.

Nous vous proposons des programmes personnalisés sur des sujets qui vous sont utiles dans votre fonction technique. Nos formateurs sont des intervenants d'expérience en exercice qui pratiquent quotidiennement les disciplines enseignées.



Parce que l'avenir commence aujourd'hui.

Nos ingénieurs imaginent et conçoivent les solutions qui inscrivent votre installation et son exploitation dans la durée. Dotés d'un centre d'expertise reconnu, nous trouverons les moyens de résoudre vos problèmes récurrents de qualité ou de fiabilité.

**Atalys, la fiabilisation
des réseaux électriques
de haute qualité.**



13 novembre 2012

Accord de coopération entre le Luxembourg et la Flandre



En date du 13 novembre, un accord de coopération entre la Chambre de Commerce et *Flanders Investment & Trade (FIT)* a été signé par Rik Vandenberghe, CEO de ING Luxembourg et membre élu de la Chambre de Commerce du Luxembourg, et Claire Tillekaerts, CEO de *Flanders Investment & Trade* en présence du Premier ministre Jean-Claude Juncker et du ministre-président Kris Peeters

Le Premier ministre Jean-Claude Juncker a rencontré le ministre-président du Gouvernement flamand, Kris Peeters, pour une réunion de travail au château d'Ursel à Hingene (Belgique). Cette rencontre a fait suite à la visite du ministre-président Kris Peeters au Grand-Duché de Luxembourg le 6 juin 2011.

Le Premier ministre et président de l'Eurogroupe Jean-Claude Juncker et le ministre-président Peeters se sont longuement entretenus de la situation actuelle en zone euro, et Jean-Claude Juncker a expliqué la teneur des débats qui ont actuellement lieu au sein de l'Eurogroupe. Ensuite, les deux interlocuteurs ont évoqué le débat en Union européenne autour du cadre financier pluriannuel 2014-2020, sujet qui est également à l'ordre du jour du Conseil européen des 22 et 23 novembre 2012. La situation économique au Limbourg, dans le cadre

de la fermeture de l'usine Ford à Genk, a été évoquée, de même que le sujet de la coopération économique entre le Grand-Duché de Luxembourg et la Flandre. Les deux parties se sont promis de redonner vie à l'accord de coopération de 2000 entre le Luxembourg et la Flandre.

A l'issue de la réunion de travail, un accord de coopération entre la Chambre de commerce du Luxembourg et la *Flanders Investment & Trade* a été signé par Rik Vandenberghe, CEO de ING Luxembourg et membre élu de la Chambre de Commerce du Luxembourg, et par Claire Tillekaerts, CEO de *Flanders Investment & Trade*.

Dans l'après-midi, un débat informel avec des chefs d'entreprises luxembourgeoises et flamandes, en présence du Premier ministre Jean-Claude Juncker et du ministre-président Kris Peeters, a eu lieu. Le débat, centré sur les opportunités de coopération économique bilatérale, était

axé sur quatre sujets, à savoir la politique industrielle, la finance, la navigation spatiale et le secteur de la logistique.

Parmi les opportunités de coopération économique entre le Luxembourg et la Flandre, Jean-Claude Juncker a particulièrement évoqué le secteur de la logistique, secteur pour lequel «le Luxembourg nourrit de grandes ambitions», et il a souligné les possibilités de coopération entre les ports flamands et les liaisons ferroviaires depuis le Luxembourg vers le Sud de l'Europe, notamment vers Perpignan, ainsi que vers Trieste et la Turquie. «Il s'agit de trouver le moyen de faire fructifier ensemble ces liaisons, qui peuvent permettre à la Flandre d'avoir, via le Luxembourg, une entrée vers le Sud de l'Europe», a estimé Jean-Claude Juncker. D'un autre côté, le Premier ministre a cité le secteur de la navigation spatiale, où des synergies entre le Luxembourg et la Flandre seraient à trouver. ■

Visite de S.E. M. Urs Hammer, Ambassadeur de Suisse



S.E. M. Urs Hammer, Ambassadeur de Suisse, a été accueilli à la Chambre de Commerce dans le cadre d'une réunion de travail

En date du 28 novembre, S.E. Urs Hammer, ambassadeur de Suisse, a été reçu à la Chambre de Commerce par Pierre Gramegna dans le cadre d'une visite de travail. Après des études universitaires en histoire et en littérature anglaise à Bâle, où il obtient un doctorat après un séjour de recherches à Harvard, S.E. Urs Hammer entre en 1992 au service du Département fédéral des affaires étrangères en tant que stagiaire à Berne, Paris (OCDE) et Genève. De 1994 à 1998, il est affecté en tant que collaborateur diplomatique à la section politique et recherche de la Direction du développement et de la coopération DDC à Berne, suivi de 1998 à 2001 d'une affectation à Rome en tant que premier secrétaire, puis en tant que conseiller diplomatique dans le domaine de la politique intérieure et du droit. De 2001 à 2005, S.E. M. Urs Hammer travaille comme porte-

parole et responsable du domaine justice et affaires intérieures à la Mission de la Suisse auprès de l'Union européenne à Bruxelles. De 2005 à 2008, il est chef adjoint de la division Amériques à Berne et chef du service de la représentation des intérêts étrangers. D'avril 2008 à juillet 2012 il est premier collaborateur du Chef de Mission à Berlin et depuis le 19 septembre 2012, S.E. Urs Hammer est Chef de Mission de l'Ambassade de Suisse au Grand-Duché de Luxembourg.

Au cours de cette entrevue, le programme de la mission économique en Suisse menée par le ministre de l'Economie et du Commerce extérieur Etienne Schneider les 13 et 14 juin 2013 a été abordé. En effet, la Chambre de Commerce, en tant que partenaire historique du ministère de l'Economie et du Commerce extérieur en matière de promotion du Luxembourg à l'étranger, est associée à un ambitieux programme

d'internationalisation qui prévoit, entre autres, de nombreuses missions économiques à l'étranger. Par ailleurs, l'espace a été largement évoqué au cours de cette entrevue, en tant que facteur fondamental pour la relance économique, le progrès scientifique et l'amélioration de la compétitivité européenne. La Suisse va prendre, conjointement avec le Luxembourg, la présidence de l'Agence spatiale européenne (ESA), pour la période allant de 2012 à 2015. Cette période constitue une phase cruciale pour l'évolution de l'Europe spatiale avec l'établissement des nouvelles perspectives financières de l'UE de 2014 à 2020. Enfin, les deux hommes ont défini les opportunités de coopération bilatérale, notamment dans les domaines de la biotechnologie, de la logistique, des énergies renouvelables et de la finance.

30 novembre 2012

Visite de S.E. M. Petrus Wouterus Kok, Ambassadeur des Pays-Bas



S.E. M. Petrus Wouterus Kok, Ambassadeur des Pays-Bas, a été accueilli à la Chambre de Commerce par Pierre Gramegna, directeur général

Le 30 novembre dernier, S.E. Petrus Wouterus Kok, Ambassadeur du Royaume des Pays-Bas, a été reçu à la Chambre de Commerce par Pierre Gramegna dans le cadre d'une réunion de travail. Après des études de philosophie et de droit international à l'Université d'Utrecht aux Pays-Bas, une spécialisation en droit International et Européen à l'Université de Bologne et un diplôme de Hautes Etudes Européennes au Collège d'Europe à Bruges, S.E. Petrus Wouterus Kok a débuté sa carrière au ministère des Transports, Travaux Publics et Gestion de l'Eau aux Pays-Bas. Il a été successivement Détaché auprès de la Commission Européenne et Attaché, puis Représentant adjoint, Coordinateur et ministre plénipotentiaire à la Représentation Permanente des Pays-Bas auprès de l'U.E. L'objet de cette entrevue était d'explorer ensemble les possibilités de développe-

ment de la coopération entre les deux pays. Les discussions ont porté sur la visite d'Etat de la Reine Béatrix des Pays-Bas au Luxembourg en mars dernier et la table ronde avec la participation d'acteurs économiques clés néerlandais et luxembourgeois qui s'était déroulée à la Chambre de Commerce en présence de Sa Majesté et de S.A.R. le Grand-Duc Héritier. La crise économique et financière, l'infrastructure et l'énergie avaient été les points forts discutés lors de cette table ronde, au cours de laquelle la Recherche & Développement, la diversification de l'économie et les interconnexions logistiques entre les deux pays avaient également été largement évoquées. Par ailleurs, les deux hommes ont laissé entrevoir une volonté de coopérer en matière de formation en favorisant le rapprochement entre la LSC et plusieurs écoles et universités des Pays-Bas. Un projet de table ronde destinée à rapprocher

les chefs d'entreprises des trois pays constituant le Benelux figurait également à l'ordre du jour. Occupant la 4^e position des exportations et des importations pour ce qui concerne le commerce extérieur du Grand-Duché de Luxembourg, les Pays-Bas sont un partenaire économique important du pays, avec lequel les relations au niveau économique et politique sont bien développées. Cette entrevue a permis de définir plusieurs actions qui permettront une coopération encore plus intense entre les deux pays.

LES CONFÉRENCES DE LA CHAMBRE DE COMMERCE À PORTÉE DE MAIN

WWW.CC-TV.LU



CC^{TV}
CC-TV.lu

CHAMBRE DE
COMMERCE
LUXEMBOURG

CALENDRIER JANVIER – MARS 2013

Janvier

14-19 Mission financière (Lff) en Chine (Hong Kong, Beijing et Shanghai)

Février

25-28 Mission officielle en Russie (Moscou et Kazan)

Mars

12-15 Stand collectif au salon MIPIM à Cannes (F)

19-21 Stand collectif à l' AMERICANA Montréal, Canada

A définir Visite accompagnée à la CeBit à Hanovre (D)

A définir Mission officielle en Inde (Delhi, Mumbai & Chennai)

FOIRES DE JANVIER 2013 – MARS 2013

TECHNOLOGIES DE L'ENVIRONNEMENT & ENERGIES RENOUVELABLES

29.01.2013 – 31.01.2013

enertec – Salon professionnel international de la production énergétique, de la distribution et la sauvegarde d'énergie
Leipzig (Allemagne) – Tél.: +49 341 678 82 11
www.enertec-leipzig.de

05.02.2013 – 07.02.2013

E-world energy & water – Salon spécialisé et congrès pour la production de l'énergie internationale
Essen (Allemagne) – Tél.: +49 201 72 44 522
www.e-world-2013.com

21.02.2013 – 24.02.2013

Energy Tech
Thessalonique (Grèce) – Tél.: +30 23 10 29 11 11
www.helexpo.gr

CONSTRUCTION & IMMOBILIER

14.01.2013 – 19.01.2013

BAU – Salon leader mondial de l'architecture, matériaux et systèmes
Munich (Allemagne)
Tél.: +49 89 949 20 115/116/117
www.bau-muenchen.com

22.01.2013 – 24.01.2013

URBEST – Salon professionnel de l'Espace Public
Metz (France) – Tél.: +33 3 87 55 66 00
www.metz-expo.com

05.02.2013 – 08.02.2013

SibBuild – The Building Week
Novosibirsk (Russie) – Tél.: +7 383 363 00 36
www.sibfair.ru

05.03.2013 – 07.03.2013

Ecobuild
Londres (Grande-Bretagne) – Tél.: +44 20 7921 5000
www.ecobuild.co.uk

12.03.2013 – 15.03.2013

MIPIM
Cannes (France) – Tél.: +33 1 41 90 44 00
www.mipim.com

22 November 2012

5th Taiwan-Luxembourg Joint Business Council – Trade and economic cooperation

On Thursday 22nd of November, the Chamber of Commerce hosted the 5th Taiwan – Luxembourg Joint Business Council which addressed primarily the cooperation and best practice exchange in the fields of clean technology and energy issues. The Council was followed by individual meetings between Taiwanese and Luxembourg companies.

The Joint Business Council Taiwan-Luxembourg was inaugurated in April 2007 at the initiative of the Luxembourg Chamber of Commerce and the Chinese National Association of Industry and Commerce, Taiwan (CNAIC). The purpose of the Joint Business Council is to exchange trade market and economic information and to disseminate to the respective business-communities information on goods, services and partnership possibilities in order to foster trade and economic cooperation between Taiwan and Luxembourg.

Taiwan is a country which has gone through a rapid transition in the 80's and 90's. Initially it was a country producing mainly textile and other products of low added value. Then the country radically changed the structure of its economy and within 15 years, became the world largest producer of electronic and IT products. Nowadays 75% of all laptops and 80% of all scanners sold worldwide are made in Taiwan. Initially Taiwan's exports were very dependent on the U.S.A and over 50% of its exports shipped to the United States. Again a structural change took place in its export strategy and Taiwan managed to diversify its export destinations. Today Taiwan's first customer is Mainland China (37%) and Europe has caught up with the U.S.A (15% each). Taiwan being a country with

strong financial reserves allowed its companies to multiply their investments in China. Approximately 1 million Taiwanese expatriates are living in China and are working for some 76,000 companies of Taiwanese origin. The investments of Taiwan in China are close to 200 billion US\$ and offer employment to some 8 million Chinese people.

Since the early 80's, Taiwan played an important role in Luxembourg's trade relations. Initially they concentrated mainly on steel and steel related products and represented about 80 % of our global exports to Taiwan. TradeArbed and Paul Wurth have had representative offices in Taiwan since the mid 80's. Luxembourg has largely contributed to develop the local steel industry in Taiwan.

When Taiwan entered the European market, Luxembourg became a significant port of entry for Taiwanese IT products. In the mid 90's up to 17 weekly cargo-flights took place between Taipei and Luxembourg and half of the Taiwanese IT products airlifted to Europe touched the Luxembourg ground.

The Joint Business Council Taiwan – Luxembourg was instrumental in the signing of a Treaty against double taxation (2011), the establishment of a Luxembourg Trade & Investment Office in Taipei (2009) and the signing of a Memorandum of Understanding (MOU) by the Taiwanese Financial Supervisory Commission (FSC) and the Luxembourg "Commission de Surveillance du Secteur Financier" (CSSF). Furthermore, the Luxembourg Stock Market lists more than twenty of Taiwan's largest corporations with a global value of well over 45 Billion US\$.

25 – 28 février 2013

Save the date: Visite d'Etat en Russie



© 2010 SIP - Charles Caranni, tous droits réservés

Moscou accueille plus de la moitié des investissements étrangers

Dans le cadre de la visite d'Etat de LL.AA.RR. le Grand-Duc et la Grande-Duchesse en Russie, la Chambre de Commerce organisera, en étroite collaboration avec les agences Luxembourg for Business et Luxembourg for Finance, une mission économique et financière qui se déroulera du 25 au 28 février à Moscou et à Kazan.

Le volet commercial consistera pour chacune des deux destinations, en l'organisation de rendez-vous d'affaires avec des entreprises locales. Des séminaires économiques et financiers, ainsi que des réceptions officielles en présence de LL.AA.RR. le Grand-Duc et la Grande-Duchesse, figureront également au programme.

De par sa situation géographique et l'importance de son marché en termes de volume et de croissance, la Russie représente un partenaire commercial de premier ordre de l'Union européenne. Au niveau national, l'importance du marché russe est confirmée: la Russie constitue le 15^e pays d'exportation du Luxembourg et se place, en dehors des pays européens, directement après les Etats-Unis et la Chine. Le développement des relations économiques bilaté-

rales devrait connaître une forte expansion, tant dans le domaine du commerce que dans le domaine des investissements, étant donné, qu'après 18 années de négociations, la Fédération de Russie vient de rejoindre l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC) le 22 août 2012 pour en devenir le 156^e membre. Dans l'accord relatif à son accession, la Russie a pris une série d'engagements destinés à ouvrir davantage son régime commercial et à accélérer son intégration dans l'économie mondiale, tout en offrant un cadre transparent et prévisible pour le commerce et les investissements étrangers. Cette étape est à l'origine de nombreuses opportunités d'affaires entre la Russie et le Luxembourg. Elle se répercutera positivement sur les droits de douanes à l'importation, ainsi qu'à l'exportation, facilitera les procédures dans maints domaines des relations bilatérales et confèrera un accès au marché russe facilité pour les prestataires de services luxembourgeois.

En tant que capitale politique, économique et universitaire du pays, Moscou accueille plus de la moitié des investissements étrangers et concentre un quart de l'activité russe. Ses industries primaires englobent la chimie, la métallurgie, le

12.03.2013 – 16.03.2013

ISH – Salon professionnel leader mondial de l'univers du bain, des techniques du bâtiment, de l'énergie et de la climatisation et des énergies renouvelables
Francfort/Main (Allemagne)
Tél.: +49 69 7575-3273
www.ish.messefrankfurt.com

INDUSTRIE

16.01.2013 – 18.01.2013

ELTEC – Salon de l'ingénierie électrotechnique, des systèmes de distribution et de commande industrielle
Nuremberg (Allemagne) – Tél.: +49 89 949 55 140
www.nuernbergmesse.de

23.01.2013 – 24.01.2013

AUTOMATION Schweiz
Winterthur (Suisse) – Tél.: +41 61 22 810 00
www.easyfairs.com

13.02.2013 – 14.02.2013

MAINTENANCE Schweiz
Zurich (Suisse) – Tél.: +41 61 22810-00
www.easyfairs.com/maintenanceschweiz

26.02.2013 – 01.03.2013

Z – DIE ZULIEFERMESSE –
Salon professionnel de la sous-traitance –
Pièces, composants, modules et technologies
Leipzig (Allemagne) – Tél.: +49 341 678 80 96
www.zuliefermesse.de

26.02.2013 – 01.03.2013

intec – Salon international des technologies industrielles, de la construction de machines-outils et de machines spéciales
Leipzig (Allemagne) – Tél.: +49 341 678 83 34
www.messe-intec.de

TRAITEMENT DU BOIS

06.02.2013 – 09.02.2013

For Wood
Prague (République Tchèque)
Tél.: +420 2 22 89 11 11 – www.forarch.cz

19.02.2013 – 22.02.2013

EUROBOIS – Biennale de la machine à Bois et du matériau bois
Lyon (France) – Tél.: +33 4 78 176 272
www.eurobois.net

SERVICES & COMMERCE

09.01.2013 – 11.01.2013

PSI – Le Salon leader international de l'industrie des articles publicitaires
Düsseldorf (Allemagne) – Tél.: +49 211 90 191 117
www.psi-messe.com

11.01.2013 – 15.01.2013

TRADEXPO – Le Salon du commerce de volume et de la distribution
Paris (France) – Tél.: +33 1 44 315 315
www.tradexpo-paris.com

16.01.2013 – 18.01.2013

PTE – Promotion Trade Exhibition
Milan (Italie)
Tél.: +39 02 392 061
www.promotiontradeexhibition.it

26.01.2013 – 29.01.2013

Paperworld – The World of Office and Stationery
Francfort/Main (Allemagne)
Tél.: +49 69 75 75 62 00
www.paperworld.messefrankfurt.com

26.02.2013 – 28.02.2013

Facility Management – Exhibition and Conference
 Francfort/Main (Allemagne)
 Tél.: +49 711 61 946 30
 www.fm-messe.de

08.03.2013 – 11.03.2013

KEM – International Franchise Exhibition
 Athènes (Grèce) – Tél.: +30 210 6084550
 www.kemexpo.gr

LOGISTIQUE**26.03.2013 – 28.03.2013**

SITL Logistic Solutions –
 Salon international des solutions logistiques
 Paris (France) – Tél.: +33 147 565 200
 www.sitl.eu

TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION**19.02.2013 – 21.02.2013**

LogiMAT – Salon international
 de la distribution et des systèmes de gestion
 des flux de matériel et d'information
 Stuttgart (Allemagne) – Tél.: +49 89 32 391 253
 www.logimat-messe.de

19.02.2013 – 21.02.2013

EuroCIS – Le salon leader international
 des technologies de l'information et
 de sécurité pour le commerce
 Dusseldorf (Allemagne) – Tél.: +49 211 45 60 900
 www.eurocis.com

25.02.2013 – 28.02.2013

Mobile World Congress
 Barcelone (Espagne) – Tél.: +44 20 75 18 05 30
 www.mobileworldcongress.com

26.02.2013 – 28.02.2013

embedded world – Exhibition & Conference
 Nuremberg (Allemagne) – Tél.: +49 911 86 06 85 85
 www.embedded-world.de

05.03.2013 – 09.03.2013

CeBIT – Heart of the digital world
 Hanovre (Allemagne) – Tél.: +49 511 89-33155
 www.cebit.de

20.03.2013 – 21.03.2013

Infosecurity.BE & Storage Expo Belgium
 Bruxelles (Belgique) – Tél.: +31 30 295-2700
 www.infosecurity.be

HORECA & INDUSTRIE AGROALIMENTAIRE**07.01.2013 – 10.01.2013**

HORECAVA
 Amsterdam (Pays-Bas) – Tél.: +31 20 549 12 12
 www.horecava.nl

13.01.2013 – 16.01.2013

HOGA Nürnberg – Salon de la gastronomie,
 de l'hôtellerie et de la restauration collective
 Nuremberg (Allemagne) – Tél.: +49 911 988 33 540
 www.hoga-messe.de

06.02.2013 – 08.02.2013

FRUIT LOGISTICA –
 Salon international des fruits et légumes frais
 Berlin (Allemagne) – Tél.: +49 30 30 38 20 45
 www.fruitlogistica.de

10.03.2013 – 13.03.2013

HORECATEL
 Marche-en-Famenne (Belgique)
 Tél.: +32 84 340 800 – www.horecatel.be



© 2010 SIP/Charles Caratini, tous droits réservés

Le Premier ministre Jean-Claude Juncker a mené en septembre dernier une mission officielle à Moscou

textile, l'énergie, les technologies de l'information et de la communication et les machines à destination industrielle.

La République du Tatarstan forme depuis 1991 une république autonome, membre juridique de la Fédération de Russie, située entre le bassin de la Volga et l'avant-pays ouralien, à 800 km à l'est de Moscou. 60 % de l'économie tatare est basée sur le pétrole et les projets pétroliers connexes.

Le Tatarstan offre de nombreuses opportunités d'affaires pour les entreprises luxembourgeoises comme démontré lors de la visite officielle du président de la République du Tartas-

tan Rustam Minnikhanov au Luxembourg en avril 2012, ainsi que la mission officielle menée par le Premier ministre Jean-Claude Juncker à Moscou, Kazan et Tambov en septembre dernier. La ville de Kazan est particulièrement intéressante pour le Luxembourg car elle recherche son développement et sa diversification dans les mêmes secteurs que le Luxembourg, c'est-à-dire dans les éco-technologies, les technologies liées à la santé, la logistique et les technologies de l'information et de la communication. De plus, la ville de Kazan est située à proximité d'un cluster automobile régional. ■



© 2012 SIP/Nicolas Bouvy, tous droits réservés

La ville de Kazan développe les mêmes secteurs d'activités que le Luxembourg

Pour plus de renseignements,
 n'hésitez pas à contacter la Chambre de Commerce
 Département International
 Personnes de contact: Anne-Marie Loesch/Diana Rutledge
 Tél.: (+352) 42 39 39-312/335
 E-mail: anne-marie.loesch@cc.lu – diana.rutledge@cc.lu

Désir d'investir aux quatre coins du monde ?

Conquérir les marchés internationaux n'est pas une tâche facile. La Chambre de Commerce encourage et soutient concrètement le développement des entreprises luxembourgeoises actives dans le monde entier.

Chambre de Commerce
7, rue Alcide de Gasperi
Luxembourg-Kirchberg
+352 42 39 39 - 360/310
international@cc.lu
www.cc.lu



11.03.2013 – 14.03.2013

Salón de Gourmets
Madrid (Espagne) – Tél.: +34 915 489651
www.gourmets.net

**EDUCATION &
FORMATION PROFESSIONNELLE**

29.01.2013 – 31.01.2013

LEARNTEC – Salon de référence international et
congrès pour la formation professionnelle,
l'éducation et les NTIC
Karlsruhe (Allemagne) – Tél.: +49 721 37 20 51 45
www.learntec.de

TOURISME

08.02.2013 – 10.02.2013

Tourissimo
Strasbourg (France) – Tél.: +33 3 88 33 72 12 1
www.tourissimo-strasbourg.com

06.03.2013 – 10.03.2013

ITB Berlin – The world's leading
travel trade show®
Berlin (Allemagne)
Tél.: +49 30 3038-2121
www.itb-berlin.de

6 – 9 novembre 2012

b2fair au salon MIDESt Paris: pour nouer des partenariats d'affaires durables

Pour la 2^e fois à Paris, Reed Expositions France, en étroite collaboration avec la Chambre de Commerce du Grand-Duché de Luxembourg et de nombreuses autres organisations professionnelles internationales, ont organisé, du 6 au 9 novembre dernier, la convention d'affaires internationale «b2fair – Business to Fairs®» lors de la 42^e édition du salon MIDESt, leader dans le domaine de la sous-traitance industrielle.

Cette plate-forme de coopération professionnelle et internationale unique avait été envisagée par les organisateurs dans le but de faciliter et de développer davantage les relations bilatérales au sein de la communauté de la sous-traitance en Europe et au-delà. La plate-forme de rencontres d'affaires b2fair a permis de forger des partenariats et favoriser des relations d'affaires durables entre entreprises de la communauté sous-traitante.

Avec 136 entreprises enregistrées b2fair a définitivement conquis ses participants, ainsi que ses partenaires lors de sa 2^e édition au salon MIDESt. Au total, 762 rendez-vous d'affaires ont eu lieu lors de la convention d'affaires b2fair sur le salon MIDESt, soit en moyenne près de 6 rendez-vous organisés par entreprise participante.

Lors de l'événement, les entreprises participantes ont pu bénéficier d'une vaste gamme de services que propose b2fair. L'Unité de Coordination b2fair, présente sur le salon, a assuré une assistance personnalisée à tous ses participants. Grâce à la flexibilité du système de matchmaking b2fair, les entreprises ont eu la possibilité de demander des rendez-vous supplémentaires sur place, tout au long de la convention d'affaires. Ainsi, les visiteurs ont reçu à fréquence régulière au comptoir d'information b2fair, une mise à jour de leur planning de rendez-vous, tandis que les exposants ont été tenus informés directement sur leur stand d'exposition des différentes mises à jour de leur planning, et ce en temps réel.

b2fair au salon MIDESt a développé un large réseau de 27 partenaires issus de 22 pays. Des organisations professionnelles et des agences de promotion étaient impliquées dans la promotion de l'événement, permettant ainsi la présence de 22 pays différents le jour de la manifestation. Parmi les participants, 82 entreprises étaient exposantes au salon MIDESt et 54 étaient visiteurs.



Au cours de cette manifestation, les participants ont également été conviés à la «Soirée *b2fair*» avec réception dînatoire et musique «live», le mercredi 16 novembre, afin de favoriser davantage le networking entre les participants et les partenaires et leur permettre de poursuivre les discussions dans un cadre plus détendu.

Cette plate-forme de rencontres internationale a permis aux participants un accès facile à un vaste réseau de représentants d'entreprises. En effet, dans un contexte de ralentissement de croissance et de crise économique globalisée, les organisateurs du salon et de la convention d'affaires *b2fair* avaient bien pris conscience de la nécessité de faciliter et de favoriser davantage des partenariats concrets et des relations d'affaires durables au sein de la communauté sous-traitante, compte tenu de la place importante et stratégique qu'elle revêt.

En tant que marque protégée à l'international, «*b2fair* – Business to Fairs®» offre aux entreprises l'opportunité d'accéder à de nouveaux marchés, d'établir des partenariats concrets et de partager leurs expériences à l'échelle internationale.



Pour de plus amples renseignements:

Chambre de Commerce du Grand-Duché de Luxembourg
b2fair Head Office Luxembourg – 7, rue Alcide de Gasperi
L – 2981 Luxembourg

Tél.: (+352) 42 39 39 – 370 Fax: (+352) 43 83 26

E-mail: midest@b2faironline.com/b2fair@cc.lu

Personne de contact: Sabrina Sagramola

Les chiffres-clés:

- 136 entreprises de 22 pays ont participé à la convention d'affaires;
- 27 partenaires de 22 pays différents;
- 986 rendez-vous d'affaires ont eu lieu tout au long de l'événement.

Une grande nouveauté au salon Midest

Reed Exposition France en étroite collaboration avec *b2fair* – Business to Fairs et MLG Events ont mis en place un «Plateau TV», afin de fournir des services à valeur ajoutée aux participants et ainsi augmenter leur visibilité pendant le salon. Le Plateau TV, intégré dans l'espace-rencontres, a englobé 2 formats, dont notamment des «Mini-conférences – Destinations Industries», et des «Interviews – Portraits Industriels». Le but de ce Plateau TV événementiel était de permettre des échanges d'idées et des débats sur les dernières tendances dans le secteur de la sous-traitance industrielle. Les émissions enregistrées lors du Plateau TV sont diffusées sur les sites web officiels du salon MIDESt et de la convention d'affaires *b2fair*.

12 mini-conférences et 11 interviews ont été organisées sur des thèmes et sujets d'intérêt général pour les visiteurs et les exposants, en fonction des secteurs cibles du salon. De plus, le Plateau TV a accueilli des experts internationaux pour partager les opinions et les visions des intervenants pour affronter les difficultés liées à la crise économique actuelle ainsi qu'à la compétition entre les entreprises dans un contexte de globalisation des marchés.

27 – 30 novembre 2012

b2fair Pollutec Lyon 2012: la convention d'affaires internationale b2fair se met au vert



Pour la deuxième fois, la Chambre de Commerce du Grand-Duché de Luxembourg et Reed Expositions France, en étroite collaboration avec de nombreuses organisations partenaires internationales, ont organisé la convention d'affaires b2fair au salon Pollutec à Lyon du 27 au 30 novembre 2012.

Pollutec est un salon professionnel spécialisé dans les équipements, technologies et services environnementaux, organisé par Reed Expositions, organisateur renommé de salons professionnels. Salon leader mondial du marché de l'Environnement, Pollutec

a réuni l'ensemble des équipements, technologies et services de traitement de toutes les pollutions et plus généralement de préservation de l'environnement et de mise en œuvre du développement durable. Pour sa 25^e édition, qui a accueilli plus de 75.000 visiteurs professionnels issus de l'industrie, du secteur de la construction, des services, des collectivités locales et du secteur tertiaire, et quelque 2.400 exposants venus de 42 pays différents, la convention d'affaires internationale «b2fair» a eu lieu dans le cadre du salon Pollutec à Lyon.

Ainsi, afin de contribuer à la protection de l'environnement et de favoriser le développement des éco-activités dans l'industrie environnementale, la convention d'affaires internationale b2fair a intégré tous les sujets issus de ces enjeux environnementaux et a contribué à développer les coopérations et les partenariats en Europe dans le domaine des équipements, des technologies, des services et des solutions plus durables. Pas moins de 150 entreprises avec quelque 190 chefs d'entreprise de 20 pays différents se sont inscrites au b2fair et plus de 700 rendez-vous d'affaires ont été enregistrés.

Au travers de cette initiative, les organisateurs du salon et de la convention d'affaires b2fair ont réalisé la nécessité de répondre aux besoins des nouveaux enjeux économiques du marché à

travers des mesures stratégiques et pragmatiques en stimulant des opportunités de partenariat et des relations d'affaires durables entre entreprises, institutions et autorités dans ce segment économique bien particulier.

En tant qu'événement international ayant pour but d'intensifier la coopération entre entreprises dans le secteur environnemental, la convention d'affaires internationale b2fair à Pollutec a facilité le networking professionnel entre hommes d'affaires en leur permettant de planifier leur participation de façon efficace et d'optimiser leur présence au salon, grâce aux rendez-vous d'affaires ciblés, arrangés soigneusement avant le début et pendant le salon. Le but de la convention d'affaires internationale était de permettre aux entreprises participantes de se rencontrer à trois niveaux différents: exposants – visiteurs, visiteurs – visiteurs, exposants – exposants.

De plus, la Chambre de Commerce a organisé une visite accompagnée à ce salon du 27 au 29 novembre à laquelle ont participé les 7 sociétés suivantes: ATM, Betavi, CRP Henri Tudor/CRTE, Enovos Luxembourg, Horsch Entsorgung, Luxinnovation GIE, Syndicat Intercommunal SIDOR. Les représentants de ces sociétés ont également eu l'opportunité de se joindre à la convention d'affaires b2fair afin d'optimiser leur temps de présence au salon en préparant leur planning de rendez-vous ciblés à l'avance. Cette formule clé en mains a permis aux participants de faciliter leur déplacement et de concentrer leurs efforts à leurs rendez-vous d'affaires en déléguant à la Chambre de Commerce la prise en charge de l'organisation intégrale du voyage.

Par ailleurs, un stand collectif mis en place et coordonné par le ministère de l'Economie et du Commerce extérieur du Grand-Duché de Luxembourg a mobilisé les 5 sociétés suivantes qui ont exposé leurs produits et services pendant toute la durée du salon: Bimex



S.A., Biorock S.à r.l, Epuramat S.A., L.E.E. S.à r.l. et Zenit Europe S.A.

Une réception de la «Grande Région» en présence de S.E. monsieur Paul Dühr, ambassadeur du Grand-Duché de Luxembourg en France et de S.E. Patrick Vercauteren Drubbel, ambassadeur du Royaume de Belgique en France a été organisée sur le stand

collectif de l'Agence Wallone à l'Exportation (AWEX) et a permis de démontrer la volonté politique et gouvernementale de développer et d'intensifier la coopération interrégionale, notamment en matière de thématiques touchant à l'environnement et au développement durable. Une autre réception de networking a été organisée la soirée du

28 novembre par la Chambre de Commerce du Grand-Duché de Luxembourg et Reed Exposition. Cette manifestation s'est déroulée dans les prestigieux locaux du Cercle de l'Union en présence de Gérard Herrbach, consul honoraire du Grand-Duché de Luxembourg à Lyon. ■

BOA – Bourse d'Opportunités d'Affaires

En raison de l'internationalisation de l'économie, les PME souhaitant sortir de leurs frontières et conquérir de nouveaux marchés peuvent soit décider de le faire seules, soit de conclure des coopérations avec des PME situées dans les Etats visés. Une entreprise optant pour le partenariat a ainsi le choix entre plusieurs types de partenariats:

- Le partenariat commercial;
- Le partenariat industriel;
- Le partenariat technologique;
- Les formes participatives de partenariat.

Pour faire face à de nouveaux marchés et à la concurrence, le partenariat apparaît comme étant une des solutions pouvant permettre à toute PME/PMI disposant de moyens limités face à de grandes entreprises de devenir une entreprise concurrente non négligeable

sur le marché européen, voire mondial. Il s'agit de réaliser à plusieurs ce qui est plus difficile à faire seul. Etre actif sur le marché international implique qu'une entreprise soit présente sur plusieurs marchés nationaux ne répondant pas forcément aux mêmes règles, et un marché international où les concurrents sont encore plus nombreux que sur le marché national ou européen. Le partenariat permet ainsi aux entreprises de petite et de moyenne taille de diminuer ces risques.

Au vu du nombre d'offres de coopération existantes, Enterprise Europe Network-Luxembourg vous propose la possibilité d'entrer en contact avec des partenaires potentiels, en répondant à une des propositions d'affaires émanant aussi bien d'entreprises luxembourgeoises, de la Grande Région, ou situées dans l'un des 27 Etats membres

de l'Union européenne, dans un pays candidat à l'adhésion ou dans un Etat tiers où le réseau est représenté. Si vous êtes intéressés par une offre de coopération bien déterminée, vous pouvez recevoir les coordonnées de la société, une description de son offre, ainsi que des informations diverses sur son fonctionnement (capital, chiffre d'affaires, expériences internationales, etc.).

Vous pouvez aussi soumettre une offre de recherche de coopération en contactant Enterprise Europe Network-Luxembourg auprès de la Chambre de Commerce. Une entrevue peut également être arrangée sur simple demande:

Enterprise Europe Network – Luxembourg

Tél.: (+352) 42 39 39-333

Fax: (+352) 43 83 26

E-mail: een@cc.lu ■

OFFRES DE COOPERATION

- 1 Société polonaise, spécialisée dans le domaine de l'informatique, offre ses services en tant que sous-traitant pour la conception de sites web et la création d'applications pour téléphones mobiles (EEN 20121123012)
- 2 Société turque, spécialisée dans la production de système d'embouteillage, propose un contrat de sous-traitance. La société est également intéressée par la création d'une joint-venture (EEN 20121123045)
- 3 Société espagnole, spécialisée dans l'injection de produits en élastomère ou thermoplastiques, recherche un partenaire commercial pour un contrat de sous-traitance (EEN 20121123030)
- 4 Société roumaine, spécialisée dans la fabrication de chaussures en cuir pour hommes et femmes comprenant une large gamme de sandales, ballerines, escarpins et bottes en cuir, propose des activités de sous-traitance et recherche des intermédiaires commerciaux (agents, représentants et distributeurs) (EEN 20121123024)
- 5 Société turque, spécialisée dans le design graphique et proposant tous types de styles typographiques, offre ses services en tant qu'intermédiaire commercial (agent, représentant) ou sous-traitant. La société recherche également des agences de publicité pour la création d'une joint-venture (EEN 20121123048)
- 6 Société russe, spécialisée dans le commerce des produits issus de la biotechnologie, la santé, la technologie médicale et les équipements pharmaceutiques, recherche des partenaires commerciaux en Europe pour la création d'une joint-venture (EEN 20121123005)
- 7 Société roumaine, spécialisée dans la fabrication d'équipements hydrauliques, recherche des distributeurs en Europe et propose des services de sous-traitance (EEN 20121122028)

- 8 Société arménienne, spécialisée dans la fabrication de fûts et de tonneaux en bois, recherche un partenaire commercial pour la création d'une joint-venture (EEN 20121122005)
- 9 Société espagnole, spécialisée dans les solutions en énergie solaire, recherche un distributeur en Europe. La société propose également ses services en tant que sous-traitant (EEN 20121121005)
- 10 Société arménienne, spécialisée dans la fabrication de meubles et de portes en bois, recherche des intermédiaires commerciaux (agents, représentants) et offre des contrats de franchise (EEN 20121122001)

BON DE COMMANDE – BOA – Merkur Décembre 2012 • à remplir en lettres majuscules (toutes les mentions sont obligatoires)

Entreprise: _____

Numéro au RCS: _____

Nom: _____

Prénom: _____

Adresse: _____

Code postal/localité: _____

Téléphone: _____

Fax: _____

E-mail: _____ @ _____

 1 2 3 4 5 6
 7 8 9 10

Date: _____

Signature: _____

Chambre de Commerce du Grand-Duché de Luxembourg

Département International

Enterprise Europe Network – Luxembourg

L-2981 Luxembourg

Tél.: (+352) 42 39 39-373 • Fax: (+352) 43 83 26

E-mail: een@cc.lu

Textes européens publiés du 24 octobre au 24 novembre 2012

Enterprise Europe Network-Luxembourg vous offre, par le biais du bulletin de la Chambre de Commerce, la possibilité de commander gratuitement des recommandations, communications, décisions, directives et règlements européens.

Vous trouverez ainsi dans chaque édition du *Merkur* une liste référentielle contenant une sélection de ces textes publiés lors de la période précédant sa parution.

Pour obtenir un ou plusieurs des documents listés, il vous suffit de nous retourner le bon de commande en

cochant le numéro du document ainsi que la langue de votre choix. Le(s) document(s) souhaité(s) vous sera/seront transmis gratuitement par courrier normal ou par courrier électronique.

Communications publiées du 24 octobre au 24 novembre 2012

- | | | |
|---|--------------|---|
| 1 | 2012/C363/05 | Communication de la Commission dans le cadre de la mise en œuvre de la directive 2011/65/UE du Parlement européen et du Conseil relative à la limitation de l'utilisation de certaines substances dangereuses dans les équipements électriques et électroniques |
| 2 | EACEA/40/12 | Appel à propositions MEDIA 2007 – Promotion/Accès au marché |
| 3 | 2012/C350/01 | Communication de la Commission dans le cadre de la mise en œuvre de la directive 2006/42/CE du Parlement européen et du Conseil du 17 mai 2006 relative aux machines et modifiant la directive 95/16/CE (refonte) |

4	2012/C 351/10	Avis du Comité économique et social européen sur la «Communication de la Commission au Conseil, au Parlement européen, au Comité des régions et au Comité économique et social européen — Un plan d'action pour faciliter l'accès des PME au financement»
5	2012/C351/13	Avis du Comité économique et social européen sur la «Proposition de directive du Parlement européen et du Conseil relative à l'exécution de la directive 96/71/CE concernant le détachement de travailleurs effectué dans le cadre d'une prestation de services»
6	2012/C 351/14	Avis du Comité économique et social européen sur la «Communication de la Commission au Parlement européen, au Conseil, au Comité économique et social européen et au Comité des régions — L'innovation pour un avenir durable. Le plan d'action en faveur de l'éco-innovation»
7	2012/C 351/16	Avis du Comité économique et social européen sur la «Proposition de règlement du Parlement européen et du Conseil sur l'identification électronique et les services de confiance pour les transactions électroniques au sein du marché intérieur»
8	2012/C 351/11	Avis du Comité économique et social européen sur le «Livre vert — Vers un marché européen intégré des paiements par carte, par l'internet et par téléphone mobile»

Directives publiées du 24 octobre au 24 novembre 2012

9	2012/27/UE	Directive du Parlement européen et du Conseil relative à l'efficacité énergétique, modifiant les directives 2009/125/CE et 2010/30/UE et abrogeant les directives 2004/8/CE et 2006/32/CE
---	------------	---

Règlements publiés du 24 octobre au 24 novembre 2012

10	11082/2012	Règlement d'exécution de la commission modifiant le règlement (UE) no 185/2010 en ce qui concerne la validation UE de sûreté aérienne
11	1024/2012	Règlement du Parlement européen et du Conseil du 25 octobre 2012 concernant la coopération administrative par l'intermédiaire du système d'information du marché intérieur et abrogeant la décision 2008/49/CE de la Commission («règlement IMI»)
12	927/2012	Règlement d'exécution de la Commission modifiant l'annexe I du règlement (CEE) no 2658/87 du Conseil relatif à la nomenclature tarifaire et statistique et au tarif douanier commun
13	1011/2012	Règlement de la Banque centrale européenne du 17 octobre 2012 concernant les statistiques sur les détentions de titres (BCE/2012/24)

Orientations publiées du 24 octobre au 24 novembre 2012

14	2012/689/UE	Orientation de la Banque centrale européenne du 26 septembre 2012 relative au cadre de contrôle de la qualité des données de la base de données centralisée sur les titres (ECB/2012/21)
----	-------------	--

BON DE COMMANDE – Textes européens – Merkur Décembre 2012 • à remplir en lettres majuscules

Entreprise: _____

Nom: _____

Prénom: _____

Adresse: _____

Code postal/localité: _____

Téléphone: _____

Fax: _____

E-mail: _____@_____

Nous souhaitons recevoir les textes législatifs suivants:

- en français en allemand
 en anglais autre (à préciser) _____
 1 2 3 4 5 6
 7 8 9 10 11 12
 13 14

Chambre de Commerce du Grand-Duché de Luxembourg

Département International

Enterprise Europe Network – Luxembourg

L-2981 Luxembourg

Tél.: (+352) 42 39 39-333 • Fax: (+352) 43 83 26

E-mail: een@cc.lu

10^e Gala HR One

La LSC élue meilleur organisme de formation 2012



Jean Junck, membre du Comité exécutif de la Luxembourg School for Commerce, a reçu au nom de la LSC le prix de l'institut de formation proposant les «Best Learning & Development Solutions» lors du 10^e Gala HR One

La Luxembourg School for Commerce (LSC), l'organisme de formation de la Chambre de Commerce, s'est vue attribuer pour la deuxième année consécutive le prix de l'institut de formation proposant les «Best Learning & Development Solu-

tions» lors du Gala HR One 2012, qui s'est tenu le 22 novembre 2012 au Casino 2000 à Mondorf-les-Bains. Le jury, composé de 82 responsables Ressources Humaines d'entreprises luxembourgeoises, a eu la délicate mission d'élire, parmi 10 candidats, l'organisme

de formation qui a excellé en 2012. Cette année leur choix s'est à nouveau porté sur la LSC, qui depuis octobre 2009 offre ses services aux entreprises et aux salariés du Luxembourg. Recevant le prix au nom de la LSC, Jean Junck, membre du Comité exécutif de la LSC, a tout d'abord remercié tous ses collaborateurs pour leurs efforts engagés ainsi que le jury HR One pour son vote. Il a mis en avant que ce prix confirme l'approche stratégique et l'engagement politique de la LSC, qui vise à promouvoir le lifelong learning au Luxembourg. Il a également remercié l'ensemble des organismes de formation de la place de leur démarche et de leur engagement, qui contribuent de manière collégiale et solidaire au développement du lifelong learning et à la promotion de la formation continue.

Rappelons que le champ d'activité de la LSC dépasse le cadre d'offreur de formations. La LSC joue en effet un rôle politique de par la rédaction d'avis et de prises de position relatifs à la formation, ou encore en favorisant le rapprochement entre le monde scolaire et le monde économique. ■

Business Day 2012

Rapprocher les étudiants du monde économique

Ce jeudi 22 novembre 2012 s'est tenue à la Chambre de Commerce la quatrième édition du «Business Day», une initiative lancée par la Luxembourg School for Commerce, en étroite coopération avec l'Université du Luxembourg. L'objectif de cette manifestation est de rapprocher le monde économique et le monde académique par une initiation des jeunes étudiants aux mécanismes de fonctionnement de l'entreprise. L'édition 2012 du «Business Day» s'est déroulée en trois parties: la première partie était réservée aux interlocuteurs de la Chambre de Commerce, la seconde prévoyait une table ronde avec des professionnels de différents secteurs économiques, et lors de la troisième, les jeunes ont participé à une visite d'entreprise.

Jean Junck, membre de Comité exécutif de la LSC, a expliqué que la Chambre de Commerce s'engage activement pour sensibiliser les étudiants au monde professionnel et ceci à travers différentes initiatives. Le «Business Day» est conçu comme une rencontre entre les jeunes étudiants et des acteurs de l'économie luxembourgeoise. Il a pour objectif d'aider les jeunes dans leurs choix professionnels et leurs démarches pour intégrer le marché de travail.

Ainsi, le «Business Day» 2012 a permis aux 65 participants, étudiants de troisième année du «Bachelor en Gestion», de se familiariser avec les perspectives de développement de l'économie luxembourgeoise et le monde passionnant de l'entreprise.

Après une présentation de la Chambre de Commerce par Jean Junck, les étudiants ont pu assister à deux exposés. Le premier, dispensé par Carlo Thelen, Chief Economist de la Chambre de Commerce, a fourni un aperçu des évolutions de l'économie luxembourgeoise à moyen terme, le second, animé par Vincent Hieff, du Département «Création et développement des entreprises» de la Chambre de Commerce, a eu comme sujet l'entrepreneuriat au Luxembourg et plus particulièrement la création et la reprise d'entreprises.

Les exposés ont été suivis par des présentations d'entreprises de différents secteurs économiques et d'une table-ronde avec Brice Dondelinger, Chef de projets au sein du département «Operations» à

la Banque de Luxembourg, Guy Kerger, Managing Partner chez Mindforest et Christian Thix, Project Engineer chez Paul Wurth. Cette table ronde a permis aux étudiants de recevoir des réponses précises quant à leurs préoccupations professionnelles, aux défis rencontrés par les entreprises luxembourgeoises et aux exigences formulées par les dirigeants d'entreprise en matière de recrutement.

L'après-midi du «Business Day» a été consacré à la visite d'une entreprise à le nom peut être masculin ou féminin; l'usage est flottant et les deux genres sont acceptés; certains ouvrages, dont le *Dictionnaire de l'Académie*, privilégient toutefois le masculin. Les étudiants ont eu 5 entreprises à visiter au choix: la Banque et Caisse d'Épargne de l'État (BCEE), BGL BNP Paribas, Foyer Assurances, SES et Voyages Sales-Lentz. Après une présentation de l'historique et des activités de l'entreprise, les étudiants ont pu



Les étudiants de troisième année du «Bachelor en Gestion» ont écouté avec intérêt les exposés des interlocuteurs de la Chambre de Commerce

discuter avec les responsables des ressources humaines afin de clarifier les multiples aspects relatifs au processus

de recrutement, ainsi que les attentes des entreprises envers les étudiants et futurs cadres d'entreprise. ■

LSC

Programme de formation pour mieux comprendre de l'actualité économique

Dette, déficit, PIB, inflation, indexation ... autant de termes utilisés fréquemment, à bon ou à mauvais escient, dans les médias, mais également dans la sphère professionnelle et privée. Si les débats économiques sont au cœur des discussions journalières, leur signification et leurs impacts échappent à la plupart des personnes.

Afin de lever les barrières entre experts et grand public, la Luxembourg School for Commerce a développé un programme de formation destiné à dresser un panorama des principales notions et questions économiques.

Le programme de formation en Économie se compose de trois formations complémentaires pour appréhender pleinement le monde économique réel:

- Le cours du soir intitulé «Économie pour non-économistes» initie aux principes fondamentaux de l'économie politique en établissant des liens entre les analyses théoriques et le monde économique réel.

- La formation «Mieux comprendre l'actualité économique et financière» propose, quant à elle, de décrypter, d'analyser et de mettre en perspective sous un angle économique les enjeux actuels que rencontrent les sociétés.
- Enfin, le cours sur «L'Économie luxembourgeoise et ses spécificités» vise à faciliter la compréhension des réalités économiques et sociopolitiques du Luxembourg. Il sera assuré par les conseillers économiques de



La Luxembourg School for Commerce a développé un programme de formation destiné à dresser un panorama des principales notions et questions économiques

la Chambre de Commerce, experts d'excellence qui dans leur quotidien professionnel observent et analysent l'environnement socioéconomique dans lequel évoluent les entreprises luxembourgeoises. Cette formation est offerte en langue française et anglaise.

Les formations s'adressent à toute personne s'intéressant aux dynamiques économiques du monde actuel, qu'il s'agisse de la finance au quotidien, des questions liées à l'emploi et à la compétitivité, voire même des enjeux environnementaux. L'approche pédagogique n'est pas scolaire pour autant, mais

entend développer le sens critique des participants grâce à l'apprentissage des principales fonctions économiques en lien avec des questions d'actualité. Les intervenants privilégient la diversité des points de vue à travers de cas d'actualité et favorisent le débat autour de thématiques centrales. ■

Plus d'informations: www.lsc.lu

LSC

Formations en soutien à l'entrepreneuriat responsable

L'organisme de formation de la Chambre de Commerce s'engage à développer une offre de formation orientée sur la thématique du développement durable. Cette volonté se traduit notamment par son programme de formation en Responsabilité Sociale de l'Entreprise.

Soutenues par l'opinion publique, de nombreuses entreprises et organisations promeuvent aujourd'hui la Responsabilité Sociale de l'Entreprise (RSE). Au-delà des avantages qu'elles peuvent en

retirer en termes d'image, la démarche RSE a conquis une légitimité et une reconnaissance en tant qu'outil précieux de gouvernance, en prise directe avec l'efficacité économique de l'entreprise.

Au niveau européen, plusieurs textes de loi sont à l'étude pour renforcer la transparence sociale et environnementale des entreprises. L'Union européenne désire donner un cadre unique aux pays membres entre autres par l'obligation pour les entreprises de publier annuellement les informations de leurs politiques sociales et environnementales. Si actuellement, la RSE se pratique sur base volontaire au Luxembourg, le Danemark, la France et l'Espagne ont adopté, sous des formes différentes, une loi imposant aux entreprises de publier un rapport de développement durable.

Au Grand-Duché, on compte déjà plusieurs dizaines d'organisations de toutes tailles et de tous secteurs publiant annuellement un rapport extra-financier. Les motivations principales de

ces organisations résident non seulement dans le désir de rendre compte de leurs performances aux investisseurs ou potentiels clients, mais également dans la volonté de mesurer et de gérer leurs avancées par des indicateurs de performance dédiés.

Afin de donner aux entreprises la possibilité de se former aux principes de la RSE et de les soutenir dans leurs efforts en la matière, la LSC a élaboré en partenariat avec l'Institut National pour le Développement durable et pour la Responsabilité sociale des entreprises (INDR) un programme de formation se basant sur le référentiel du label «Entreprise Socialement Responsable – ESR». Le programme de formation offre aux entreprises engagées ou souhaitant s'engager dans le processus de labellisation, la possibilité de se familiariser avec les contenus du label, de s'outiller en vue de l'implémentation d'actions en faveur de la RSE et d'échanger avec des acteurs de référence.



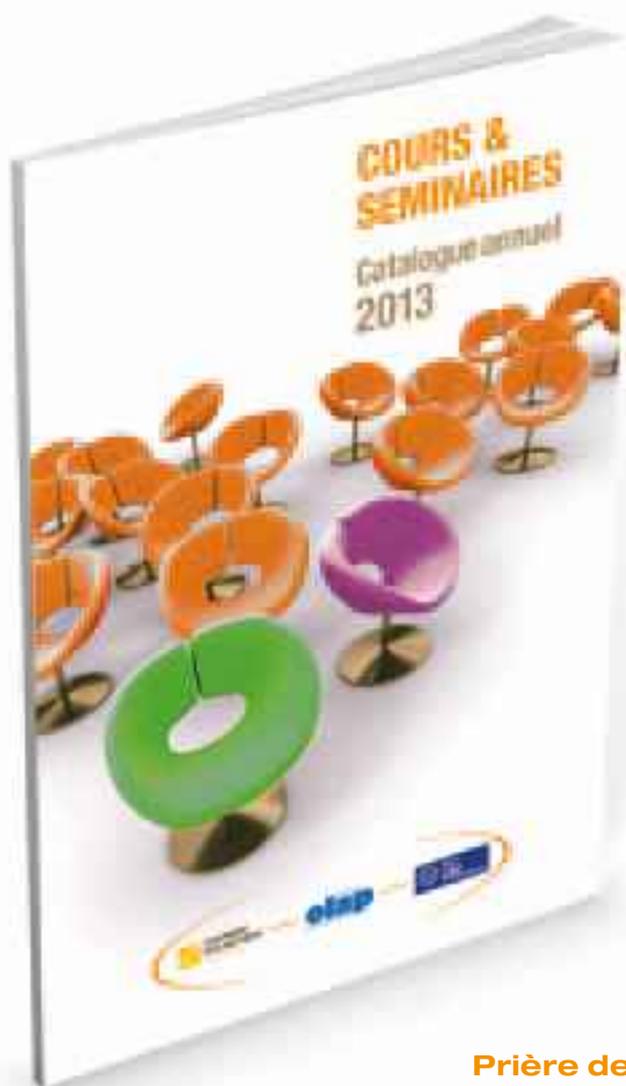
La LSC a élaboré en partenariat avec l'Institut National pour le Développement durable et pour la Responsabilité sociale des entreprises un programme de formation se basant sur le référentiel du label *Entreprise Socialement Responsable – ESR* pour les entreprises engagées ou souhaitant s'engager dans le processus de labellisation

■ Calendrier des formations RSE programmées pour 2013. Le programme détaillé peut être consulté sur le site www.lsc.lu

Formation	Dates	Droit d'inscription
Elaborer son rapport de développement durable selon les lignes directrices et principes du «Global Reporting Initiative»	du 28 au 29 janvier 2013	1 350 €
Les essentiels de la RSE	du 20 au 23 mars 2013	650 €
Gérez la diversité de façon compétente – dans votre entreprise et au sein de votre équipe	9 avril 2013	290 €
Autodiagnostic de votre démarche RSE	7 et 8 mai 2013	420 €

Cours et séminaires 2013

DEMANDEZ VOTRE EXEMPLAIRE GRATUIT !



Les domaines de formation proposés:

- Management de la qualité
- Ressources humaines et formation
- Marketing et commercial
- Achat, logistique et commerce international
- Droit
- Gestion comptable et financière
- Fiscalité
- Sécurité, santé et environnement
- Efficience personnelle et assertivité
- Organisation et secrétariat
- Management, leadership et teamwork
- Communication
- Technologies de l'information et de la communication (TIC)
- Bureautique
- Langues

Prière de commander le catalogue auprès de la LSC
par e-mail à info@lsc.lu
par téléphone au +352 42 3939 220
ou de consulter notre offre de formation sur www.lsc.lu

De plus, la LSC propose un séminaire de certification officielle au «Global Reporting Initiative (GRI)» dédié aux entreprises publiques, privées et ONG désirant rendre compte de leurs performances RSE, par l'élaboration du reporting de développement

durable. La GRI, standard international de reporting extra-financier définit une approche normalisée de reporting durable largement utilisé à travers le monde et soutenu par des partenaires stratégiques tels que l'OCDE (Organisation de Coopération et de Développement

Economiques), U.N. Global Compact et la Commission européenne.

Le tableau ci-avant reprend de façon synthétique le calendrier des formations RSE programmées pour 2013. Le programme détaillé peut être consulté sur le site www.lsc.lu. ■

22. – 23. November 2012

Die deutschsprachigen Kammern beraten über die künftige Ausrichtung des dualen Ausbildungswegs



Beim Bildungstreffen, das von Berufskammern aus Deutschland, Österreich, der Schweiz, der deutschsprachigen Gemeinschaft Belgiens und Luxemburg organisiert wird, wurden sämtliche Themenbereiche in Zusammenhang mit der dualen Ausbildung behandelt

Am 22. und 23. November hatte die Handelskammer/Chambre de Commerce und ihr Bildungsinstitut *Luxembourg School for Commerce* zum diesjährigen Bildungstreffen der deutschsprachigen Kammern nach Luxemburg eingeladen.

Teilnehmer der Berufskammern aus Deutschland, Österreich, der Schweiz, der deutschsprachigen Gemeinschaft Belgiens und aus Luxemburg tauschten sich aus über Themen wie die Umsetzung des Europäischen Qualifikationsrahmens (EQR) in Nationale Quali-

fikationsrahmen, die Instrumente zur Validierung/Anerkennung informell erworbener Kompetenzen oder die Anerkennung von im Ausland erworbenen Berufsqualifikationen und Maßstäbe für qualifizierte Zuwanderung aus dem Ausland.

Beim Bildungstreffen, das seit über 50 Jahren von den Kammern organisiert wird, wurden folgende Themenbereiche in Zusammenhang mit der dualen Ausbildung behandelt:

- Umsetzung der Berufsbildungsreform in Luxemburg,
- Nationale Umsetzung europäischer bildungspolitischer Instrumente in den jeweiligen Teilnehmerländern,
- Fachkräftebedarf und Maßnahmen zur Fachkräftesicherung.

Unterstrichen wurde ebenfalls die gute Zusammenarbeit der *Chambre de Commerce* mit der *IHK Trier* bezüglich der Organisation der grenzüberschreitenden Lehrlingsausbildung.

Nach einem Grußwort des Hauptgeschäftsführers der Handelskammer, Herrn Pierre Gramagna, wurde das Treffen von Herrn Dr. Lambert vom Deutschen Industrie- und Handelskammertag in Berlin, von Herrn Thomas Mayr von der Wirtschaftskammer Österreich in Wien sowie von Herrn Roger Thoss von der *Luxembourg School for Commerce* moderiert.

Als Gastredner informierten Herr Antonio De Carolis und Herr Jos Noesen vom luxemburgischen Erziehungsministerium über die Umsetzung der Berufsbildungsreform sowie des EQR in Luxemburg. Das nächste Treffen der Berufsbildungsexperten ist für November 2013 in Berlin anberaumt. ■

L'Université du Luxembourg lance le portail «Job4students»

Dans le cadre de l'offre de service Campus Carrières, le Service des Etudes et de la Vie Etudiante (SEVE) de l'Université du Luxembourg vient de lancer son tout nouveau portail de l'emploi étudiant «Job4students» sous l'adresse web <https://job4students.uni.lu>. Le portail Job4students fait le lien entre les étudiants en recherche d'offres de job étudiants, de stages, ou d'emploi, et les entreprises qui proposent des jobs, des stages, des emplois, et qui sont intéressées par les profils étudiants.

Entièrement gratuit, le nouveau portail est rapide, pratique et simple à utiliser. Très classiquement, il s'agit d'un système à double entrée: étudiants et entreprises. D'un côté, les étudiants créent leur compte, mettent leur CV en ligne, et accèdent directement aux offres d'emploi et de stage



Le nouveau portail Job4students fait le lien entre les étudiants en recherche d'offres de job étudiants, de stages, ou d'emploi, et les entreprises qui proposent des jobs, des stages, des emplois, et qui sont intéressées par les profils étudiants

des entreprises. De leur côté, les entreprises créent aussi leur compte en ligne, déposent leurs offres, et peuvent consulter les profils étudiants.

Cette nouvelle offre de service répond à la demande des étudiants ainsi qu'aux objectifs stratégiques de l'Université. ■



Groupe Fiduciaire Luxembourgeoise

Notre groupe indépendant est articulé autour de trois sociétés actives au Grand-Duché de Luxembourg depuis les années 1995.

Nos activités couvrent les besoins de nos clients particuliers, professions libérales, indépendants et entreprises PME.

246, rue de Beggen • L-1220 Luxembourg
Tél. : (+352) 42 20 10 • www.fidlux.lu

Fiduciaire Luxembourgeoise Claude Koeune s.à r.l.

- expertise-comptable
- conseil fiscal
- accompagnement entreprise

Fiduciaire Luxembourgeoise Salaires et Traitements S.A.

- décomptes de salaires
- travaux de secrétariat social
- gestion du personnel

Société Luxembourgeoise de Révision s.à r.l.

- commissaire aux comptes
- conseil entreprise

20 ans au service du développement de la formation continue



L'INFPC a fêté ses 20 ans en présence de la ministre de l'Éducation nationale et de la formation professionnelle et des acteurs du secteur, représentants d'entreprises, instituts de formation, chambres professionnelles et administrations

C'est entouré de 200 invités et en présence de Madame Mady Delvaux-Stehres, Ministre de l'Éducation nationale et de la formation professionnelle, que l'INFPC a célébré ses 20 ans ce mardi 13 novembre au Casino Luxembourg – Forum d'Art contemporain. L'événement, organisé sous le thème du challenge, se voulait:

A l'origine de l'Institut, des changements majeurs en Europe

Les années qui ont précédé la création de l'INFPC ont été porteuses de mutations importantes en matière d'Éducation et de Formation en Europe. Face aux objectifs d'accroissement de la compétitivité de l'économie européenne et de réalisation du marché unique, les états membres ont été invités à «mettre en place des dispositifs de formation continue et permanente, permettant à toute personne de se recycler, notamment en bénéficiant de congés de formation, de se perfectionner et d'acquérir de nouvelles connaissances, compte tenu notamment de l'évolution technique»¹. Dans le même temps, au Luxembourg, les pouvoirs publics, les acteurs économiques et les partenaires sociaux ont mené une large réflexion quant au processus de

mutation vécu par la formation professionnelle continue (FPC), à la nécessaire adaptation des compétences en continu et à l'importance d'offrir des perspectives d'évolution aux salariés. Il est devenu crucial de changer les mentalités et de sensibiliser les entreprises et les salariés à l'obligation impérieuse d'un investissement urgent et durable dans l'amélioration de la FPC. Ces raisons ont amené le gouvernement à remodeler l'architecture de la formation professionnelle continue par la création de l'Institut national pour le développement de la formation professionnelle continue, intervenue en 1992 et par la construction d'un encadrement législatif plus dense, réglementant l'accès collectif et l'accès individuel à la formation. Ainsi, l'INFPC a-t-il pris, au fil du temps, une place centrale sur le paysage de la FPC au Luxembourg, en tant que fédérateur des acteurs concernés et moteur de l'essor et du développement de la FPC.

Un support législatif: la loi réglementant la formation professionnelle continue

La loi réglementant la FPC et instaurant le soutien financier de l'État à la formation en entreprise a été promulguée le 22 juin 1999. Ce dispositif législatif a largement contribué à l'amélioration des pratiques de formation en entreprise depuis 2000. Jusqu'à 2011, l'État a massivement soutenu l'effort de formation des entreprises à hauteur de 275 millions d'EUR. Cette participation financière était de 14,5 % de l'investissement en formation des entreprises jusqu'en 2010. Elle a été relevée à 20 % depuis 2011 et même à 35 % en ce qui concerne les frais de salaires des employés non qualifiés et ceux âgés de plus de 45 ans. Actuellement, ce sont 1300 entreprises qui bénéficient de ce soutien financier. En termes de nombre de salariés, elles représentent 50 % de l'effectif salarié de l'économie luxembourgeoise. Ces chiffres sont en constante évolution et témoignent de l'action permanente et vertueuse de l'INFPC en faveur de la promotion de ce dispositif et, par voie de conséquence, de la FPC.

www.lifelong-learning.lu: un outil incontournable pour la promotion de la formation continue

Le portail [lifelong-learning.lu](http://www.lifelong-learning.lu) entièrement conçu et créé par l'INFPC a vu le jour au début de l'année 2003 et joue un rôle prépondérant dans l'amélioration de la qualité de l'information sur la formation, car mieux former, c'est d'abord mieux informer. Ce site a vocation à devenir la bibliothèque nationale de l'offre de formation. Il est doté d'un moteur de recherche multicritères donnant accès à plus de 5.500 formations proposées par plus d'une centaine de prestataires en matière de formation. Il fournit également une foule d'informations utiles sur l'environnement de la formation, l'agenda de la formation, la législation sur la formation ou encore l'orientation et l'accès aux diplômes. A moyen terme, le portail sera traduit progressivement en anglais, en allemand et en portugais, et ce afin de coller à la réalité luxembourgeoise et s'adapter aux attentes des internautes.

L'Observatoire de la formation, de nouvelles perspectives d'évolution

L'INFPC s'est enrichi d'une nouvelle compétence à travers la création de l'Observatoire de la formation. Cet instrument vise à fournir des éclairages aux acteurs de l'Éducation et de la Formation tout au long de la vie et à offrir de nouvelles perspectives d'évolution au système en place. A l'heure actuelle, l'Observatoire mène une étude sur la transition Ecole-Vie active afin d'analyser la trajectoire des sortants du système scolaire. Ses travaux évolueront vers la participation à d'autres études comparatives internationales et s'appuieront également sur les recommandations de son conseil scientifique. Ils serviront, en outre, à analyser la relation emploi-formation dans le but d'optimiser l'adéquation entre les compétences à développer et celles requises par les métiers à venir. Ces projets à venir sont autant de nouveaux challenges qui laissent entrevoir un avenir prometteur à l'Observatoire, à l'INFPC et au développement du *lifelong learning* au Luxembourg. ■

¹ (charte communautaire des droits sociaux fondamentaux des travailleurs, adoptée par le Conseil européen à Strasbourg le 9 décembre 1989)

A community for business angels and entrepreneurs

More great entrepreneurial ideas are out there than ever before. It's just a matter of finding the right person to back them. The Luxembourg Business Angel Network (LBAN) is a community of business angels and entrepreneurs who are looking for each other. We provide a platform for them to meet and share their ideas. We also provide a range of services to help them get started, including legal and financial advice.

However, many of these ideas are not taken up. This is often because the entrepreneur does not have a well-thought-out business plan, or because they do not have the right contacts. LBAN can help with this. We can provide a range of services to help you develop your business plan, and we can introduce you to other business angels who may be interested in your idea.

This is why the Luxembourg Business Angel Network (LBAN) was set up. It is a non-profit organisation dedicated to promoting angel investing and supporting early-stage investments in Luxembourg.

Business Angels are individuals who invest their own money in early-stage companies. They are often successful business people who are looking to diversify their investment portfolio.

LOOKING FOR INVESTORS

Claudine, 28, ambitious and creative is looking for serious businessmen or businesswomen to believe in her ideas and to invest and finance her business plan.
Contact: www.lban.lu

LOOKING FOR ENTREPRENEURS

Bernard, 52, a serious businessman with a great reputation is looking for young start-ups who have promising ideas with a well-thought business plan to invest in.
Contact: www.lban.lu

DECHMANCOMMUNICATION

Do you have great business ideas, but not the means to realise them ?
Or are you an investor who has the financial background to help great business ideas become real ?

If so, join the Luxembourg Business Angel Network. LBAN is a non-profit organisation dedicated to promoting angel investing and supporting early-stage investments in Luxembourg. LBAN strives to create an ecosystem that helps support industry by bringing together private investors, early-stage funds and promising entrepreneurial ventures. With its direct links to Government, LBAN ensures that the requirements of companies seeking for early-stage investments are not only heard but acted upon. LBAN is driven by a board of high-calibre individuals from within the industry and is supported by the Luxembourg Chamber of Commerce.



LUXEMBOURG BUSINESS ANGEL NETWORK

Luxembourg Business Angel Network
 7, rue Alcide de Gasperi
 Luxembourg-Kirchberg
 +352 42 39 39 - 346
 lban@cc.lu - www.lban.lu





Journées Création et Développement d'Entreprises

Plus de 1.000 participants à l'édition 2012

Organisées conjointement par la Chambre de Commerce et la Chambre des Métiers, sous le patronage du ministère des Classes moyennes et du Tourisme et du ministère de l'Economie et du Commerce extérieur, les Journées Création et Développement d'Entreprises ont été conçues comme une plate-forme d'information et d'échanges ayant pour vocation d'accompagner les porteurs de projets et les dirigeants d'entreprises dans le lancement, la pérennisation ou la reprise d'une activité. Couvrant chaque année de nombreuses thématiques (création-reprise, financement, innovation ...), elles constituent le seul «forum» au Grand-Duché de Luxembourg qui réunisse autant de compétences et de partenaires autour de la promotion de l'esprit d'entreprise. Il s'agit également du plus grand rassemblement annuel d'entrepreneurs. Cette année, les Journées Création et Développement d'Entreprises ont accueilli plus de 1.000 visiteurs.

A la fois révélatrices des tendances entrepreneuriales et véritable boîte à outils pour les créateurs et dirigeants d'entreprises, les Journées rassemblent tous types d'entrepreneurs (porteurs de projets, demandeurs d'emploi souhaitant créer une entreprise, chefs d'entreprise établis, futurs repreneurs, cédants, dirigeants d'entreprises de technologies innovantes ou à vocation

sociale ...) venus pour acquérir les fondamentaux de la gestion d'entreprise ou tout simplement se renseigner auprès des acteurs clés de l'entrepreneuriat.

Les Journées se placent dans un contexte économique et politique particulier. Pour Gérard Eischen, directeur du Département Création et Développement des Entreprises de la Chambre de Commerce, «à l'heure où la crise écono-

mique fait la une des journaux, les TPE-PME constituent plus que jamais un vecteur de dynamisme à l'échelle nationale. Néanmoins, se lancer dans l'entrepreneuriat comporte une part de risque, c'est pourquoi la Chambre de Commerce se doit d'accompagner ces hommes et ces femmes qui n'ont pas peur de franchir le pas, tout au long de leur démarche entrepreneuriale.»

Cette année encore, les Journées ont accueilli de nombreuses personnalités politiques et les visiteurs ont pu entendre des témoignages de chefs d'entreprise à succès, rencontrer des experts confirmés ou encore «tester» leurs idées auprès des conseillers de l'Espace Entreprises.

■ De grands thèmes ont été abordés par la Chambre de Commerce et ses partenaires lors de l'édition 2012.

1. Les Nocturnes: accélérateur d'idée et de projet

L'événement phare des Journées Création et Développement d'Entreprises était, cette année encore, la «Nocturne des Guichets Uniques», qui a eu lieu le mardi 13 novembre de 17h00 à 21h00 à la Chambre des Métiers.

La Nocturne s'appuie sur un concept d'entretiens personnalisés préprogrammés de vingt minutes permettant aux créateurs ou repreneurs d'entreprises, ainsi qu'aux entrepreneurs déjà établis, de rencontrer des conseillers de tous domaines d'activité.

A cette occasion, les 6 conseillers de l'Espace Entreprises présents ont reçu pas moins de 50 porteurs de projet en entretien individuel, en plus d'une quinzaine de visiteurs venus se renseigner au stand de la Chambre de Commerce.

2. L'optimisation de la stratégie d'entreprise: la success story Ice-Watch

La conférence dédiée à l'optimisation de la stratégie d'entreprise, qui a eu lieu le 14 novembre dernier



Les six conseillers de l'Espace Entreprises présents ont reçu pas moins de 50 porteurs de projet en entretien individuel

en présence de Benoît Denis, Manager Consulting & Advisory auprès de Deloitte Tax&Consulting S.à r.l. et de Jean-Pierre Lutgen, CEO d'Ice-Watch, a réuni pas moins de 125 participants désireux de mieux comprendre «l'essence» de la stratégie d'entreprise et curieux de découvrir la recette du succès de ce «jeune» chef d'entreprise. Les deux intervenants ont ainsi aidé les participants à identifier les leviers de croissance permettant de définir une stratégie adaptée aux nouvelles tendances du marché. Les éléments théoriques apportés par Benoît Denis ont notamment été complétés par le témoignage très pragmatique de Jean-Pierre Lutgen.

En effet, Ice-Watch, c'est l'histoire d'un succès belge porté par son PDG,

Jean-Pierre Lutgen. Grâce à une stratégie marketing extrêmement solide, un design et un packaging attractifs ainsi qu'une communication très interactive avec leurs clients, Jean-Pierre Lutgen et son équipe ont réussi, en l'espace de 3 ans, à faire de leur montre colorée et ludique une référence dans le monde entier, qui s'est écoulée à ce jour à plus de 9 millions d'exemplaires. Autre preuve de ce succès, un contrat exclusif de distribution a été conclu dans 110 pays et Ice-Watch dispose aujourd'hui de 10.000 points de vente dans le monde. Autre particularité de cette entreprise de 50 personnes: son schéma organisationnel «en double entonnoir inversé», comme se plaît à l'appeler son créateur, puisqu'en effet,



La conférence dédiée à l'optimisation de la stratégie d'entreprise a permis aux participants d'identifier les leviers de croissance permettant de définir une stratégie adaptée aux nouvelles tendances du marché

les équipes se répartissent entre Hong-Kong et Bastogne, la logistique et la fabrication étant prises en charge du côté asiatique, tandis que la stratégie globale (aspects web, légal, design, marketing ...) est impulsée depuis Bastogne, en Belgique.

3. Le financement au cœur de la création: le micro-crédit pour les entreprises luxembourgeoises

Le 16 novembre, s'est tenue une table ronde dédiée au micro-crédit, instrument qui a prouvé son influence positive sur la création d'emplois dans beaucoup de pays, en présence de son Altesse Royale la Grande-Duchesse, de Françoise Hetto-Gaasch, ministre des Classes moyennes, du Tourisme et de l'Égalité des Chances et de Nicolas Schmit, ministre du Travail, de l'Emploi et de l'Immigration. Orga-

nisée par la Fédération des Femmes Cheffes d'Entreprise du Luxembourg (FFCEL) et le Réseau FEALU (Female Entrepreneurship Ambassadors Luxembourg), cette manifestation a rassemblé une centaine de participants, dont de nombreux chefs d'entreprise.

Elle a été précédée d'un workshop visant à «présenter plus en détail les différentes aides et financements publics dont peuvent bénéficier les futurs entrepreneurs qui s'établissent au Luxembourg», comme l'expliquait Tizama Télou, coordinatrice nationale pour la FEALU. Parmi les instruments présentés: les prêts de financement de la SNCI, les cautionnements de la Mutualité de Cautionnement et d'Aide aux Commerçants ainsi que les aides à la création du ministère des Classes moyennes et de l'ADEM.

4. La gestion des ressources humaines pour les créateurs/repreneurs: bonnes pratiques et astuces

Le 21 novembre, la conférence sur le thème des bonnes pratiques en matière de gestion des ressources humaines pour les dirigeants de TPE/PME, animée par deux experts en ressources humaines du groupe PwC, Christian Scharff, partner HR Service – également patron de PME – et Roxane Filippa, senior manager HR Service, a pris la forme d'une discussion interactive avec la trentaine de chefs d'entreprise présente. Cet événement avait avant tout pour objectif d'aider les participants à mieux comprendre les différents aspects de la gestion des ressources humaines dans le cadre du développement et/ou de la reprise d'une entreprise, à mieux cerner la personnalité d'un futur salarié lors d'un recrutement, ainsi que les



La table ronde du 16 novembre sur le micro-crédit s'est tenue en présence de SAR la Grande-Duchesse



La conférence a pris la forme d'une discussion interactive avec la trentaine de chefs d'entreprise présente

principaux facteurs de motivation ou de démotivation des équipes.

5. La transmission d'entreprise transfrontalière: la reprise d'une entreprise au-delà des frontières comme opportunité de croissance

Face à la morosité de la conjoncture économique actuelle mondiale, nombreuses sont les PME européennes en quête de nouvelles sources de revenus et de nouveaux outils qui leur permettront de réduire leurs coûts et de créer de la valeur ajoutée. Les acquisitions et prises de participation à l'étranger – et notamment au sein de la Grande Région – constituent ainsi une voie privilégiée vers une croissance à long terme pour les dirigeants de PME. Depuis quelques années, les opérations de reprise d'en-

treprise ne connaissent en effet plus de frontières, mais derrière l'apparente simplicité de ces démarches se cachent souvent des mécanismes bien plus complexes. Pourtant, «le jeu en vaut bien la chandelle» ... c'est le message unanime qu'adressaient les experts et dirigeants d'entreprise aux participants réunis le jeudi 22 novembre, à l'occasion de la cinquième table ronde dédiée à la transmission transfrontalière et organisée par le Département Création et Développement des Entreprises. Les experts et les témoins présents, notamment les dirigeants des sociétés de constructions Karp Kneip et CDCL, ont ainsi identifié les principaux défis émanant d'une reprise au-delà des frontières. Ceux-ci sont surtout d'ordre humain, juridique, fiscal et financier. En guise de conclu-

sion, le panel d'intervenants a encouragé tous les intéressés à faire appel à des spécialistes dans chacun de ces domaines avant de franchir le pas, et ce pour mettre le maximum de chances de leur côté.

6. Le mentorat d'affaires: pour une transmission des savoirs entrepreneuriaux réussie

Le mercredi 28 novembre, le troisième cycle du programme Business-Mentoring a officiellement été lancé, sous le signe de la transmission des savoirs et des échanges intergénérationnels, des valeurs incarnées par Georges Lentz, administrateur délégué de la Brasserie Nationale et parrain de la Promotion 2012. La soirée s'est déroulée sous le regard bienveillant de Françoise Hetto-



Les experts et les témoins présents ont identifié les principaux défis émanant d'une reprise au-delà des frontières



La promotion 2012 du BusinessMentoring accompagnée de madame la ministre Hetto-Gaasch et de son parrain, Georges Lentz

Gaasch, ministre des Classes moyennes et du Tourisme et ministre de l'Égalité des chances, et de Gérard Eischen, membre du Comité de Direction de la Chambre de Commerce. La soirée a été animée avec dynamisme par Jean-Michel Gaudron, directeur de la rédaction et rédacteur en chef de PaperJam, autour de quatre thèmes clés: retour sur l'évolution des Mentorés 2010 en images, succès et enseignements tirés par deux Mentors du

Réseau, découverte des neuf Mentorés 2012 et enfin, bilan global depuis 2010 délivré par la manager du programme, Rachel Gaessler. Les temps forts de la soirée ont, en outre, été capturés – non sans une pointe d'humour – par l'illustrateur Charlie Zanello.

Alors que le programme entre bientôt dans sa 3^e année d'existence, son premier cycle mentorale – qui avait débuté le 17 novembre 2010 – a déjà été clôturé. Les huit entrepreneurs sélectionnés dans le cadre de la Promotion 2010 ont ainsi pu bénéficier du soutien d'un mentor sur une période de douze à dix-huit mois, une expérience dont ils sont sortis renforcés tant sur le plan managérial qu'humain. En termes de développement personnel, les mentorés ont nettement progressé sur le plan du savoir-être et du savoir-faire entrepreneurial, de leurs capacités managériales (leadership,

habilités de communication et négociation ...) mais aussi sur le plan décisionnel (capacité à prendre des décisions stratégiques).

En termes de retombées économiques, on retiendra que:

- 100 % des entreprises dirigées par les Mentorés 2010 sont toujours en activité,
- leur effectif salarié a augmenté en moyenne de 22 % en 2 ans,
- leur chiffre d'affaires a, en moyenne, progressé de 29 % en 2 ans,
- 70 % d'entre elles ont connu une hausse notable de leur chiffre d'affaires (de l'ordre de 50 %),
- plus de la moitié (60 %) ont recruté de nouveaux collaborateurs entre 2010 et 2012, avec une moyenne de 4,5 emplois créés par entreprise sur cette période.



Sur ce croquis: Jean-Michel Gaudron et Georges Lentz, par Charlie Zanello. Ce jeune dessinateur-illustrateur a étudié l'art à Strasbourg puis à Metz. Il collabore ponctuellement avec différentes revues (Fluide Glacial, Patate Douce...).



Environ 130 personnes étaient présentes à la soirée de présentation des Mentorés 2012

A noter que les sélections 2013 (4^e cycle) sont ouvertes: les intéressés peuvent déposer leur dossier de candidature via le site www.businessmentoring.lu pour devenir mentor ou mentoré

Politique d'intégration: sessions d'orientation à la Chambre de Commerce

Le 20 octobre et le 17 novembre derniers ont eu lieu les «Journées d'Orientation» au Centre de Conférences de la Chambre de Commerce. Initiées par l'OLAI (Office Luxembourgeois de l'Accueil et de l'Intégration), en partenariat avec la Chambre de Commerce de Luxembourg, ces journées d'orientation s'adressaient principalement aux immigrants originaires de pays tiers, souhaitant se familiariser avec les instances officielles et les organisations du Luxembourg. Cet événement s'est articulé autour d'ateliers thématiques et de sessions d'orientation, abordant ainsi de manière concrète les problématiques susceptibles de se poser aux immigrants à l'avenir.

Regroupés en petits groupes de 5 à 6 personnes, les participants ont eu l'occasion de trouver toutes les réponses à leurs questions auprès des conseillers de l'Espace Entreprises et de la LSC -Blazenka Bartolovic, Robert Kummer et Olivier Lang- présents au stand d'information de la Chambre de Commerce pour l'occasion.

Parmi les thèmes proposés: la participation politique, s'épanouir dans une nouvelle culture, la reconnaissance des diplômés d'enseignement supérieur, le bénévolat au Luxembourg, ou encore, s'insérer dans la société. ■



NOUS RECHERCHONS
POUR LE GRAND DUCHÉ
DU LUXEMBOURG,
NOTRE DISTRIBUTEUR
NATIONAL ET EXCLUSIF
POUR LE PAYS.

Vous êtes intéressé ?

Veillez contacter Eric LECROART :

Tél. : +33 (0)4 50 65 53 14

Mail. : developpement@mobalpa.com

Fournier SA | 39, rue de la Saulne | BP22
74230 Thônes (FRANCE) | Tél. : +33 (0)4 50 65 53 00
www.mobalpa.com

1,2,3 GO

Workshop annuel pour les coachs du réseau



Le 13 novembre 2012, Business Initiative asbl a tenu son workshop annuel pour les coachs de son réseau interrégional 1,2,3 GO, suivi d'une séance de «Speed Matching», où des porteurs de projets innovants ont pu présenter leurs projets aux experts. L'objectif de ce workshop, organisé en collaboration avec le Centre de Recherche Public Henri Tudor, était le partage d'expérience entre anciens et nouveaux coachs 1,2,3 GO sur l'encadrement et l'évaluation des projets innovants dans le cadre du parcours 1,2,3 GO. Les participants ont pu encore échanger leur point de vue sur les difficultés rencontrées, les facteurs de blocage, les stimulateurs de motivation, les méthodes utilisées, la question de la disponibilité du coach et des canaux de communication, les différents types de projets et de porteurs de projets, etc.

De plus, l'événement avait pour vocation de fournir des outils de travail utiles aux coachs dans leur rôle d'accompagnateur, de dynamiser le réseau et de créer les bases pour une collaboration efficace.

Pour introduire le sujet, Marie Gallais du CRP Henry Tudor a commencé par rappeler aux participants les réflexions et conclusions émises lors du précédent workshop sur le sujet «*Rôle et pratiques du coach 1,2,3 GO: le regard du coach*», qui avait eu lieu le 15 février 2012 au même endroit.

Le programme s'est poursuivi par une session d'échanges et de mise en situation en sous-groupes pour traiter la question de «L'accompagnement du porteur de projet innovant: la boîte à outils du coach 1,2,3 GO».

3 sous-thématiques ont permis d'approfondir le sujet:

- Illustrations des principales difficultés de la relation coach-coaché et de solutions apportées,
- Questionnements pour aider le porteur de projet à concevoir, à problématiser et à traduire sa vision en projet,
- Le coach comme facilitateur du changement du porteur dans la conception de son projet: attitudes et méthodes.

Ces ateliers, qui étaient animés par Philippe Schmitt (Coach 1,2,3 GO – Stratégie et Valeurs), Marie Gallais et Philippe Valoggia (CRP Henri Tudor), se sont clôturés par une synthèse des séances en sous-groupes. Le CRP Henri Tudor travaillera sur les résultats de ces workshops pour en ressortir un guide des bonnes pratiques du Coach 1,2,3 GO.

Le concept de «Speed Matching» entre les porteurs de projets de la nouvelle édition du parcours 1,2,3 GO et les coachs ayant remporté un vif succès lors de la précédente édition, il a été réitéré cette année. Chaque porteur de projet innovant avait 5 minutes pour présenter son projet afin de trouver le(s) coach(s) le(s) plus adapté(s) pour l'encadrer de manière efficace.

Cet après-midi d'échanges a été l'occasion d'informer davantage les participants sur le rôle du coach chez 1,2,3 GO, de compléter ou développer les connaissances en coaching et en rédaction de plans d'affaires, de partager les idées, réflexions et expériences sur le réseau et le rôle en tant que coach chez 1,2,3 GO, de lier des contacts et de mettre en relation coachs et porteurs de projets. L'événement s'est terminé par un cocktail-networking où les coachs 1,2,3 GO, les porteurs de projet et les orateurs ont pu faire connaissance et approfondir leurs discussions.

Créé en 2000 par la Chambre de Commerce Luxembourg, la Fedil – Business Federation et Luxinnovation, Business Initiative asbl propose un coaching gratuit dans l'élaboration de business plans pour porteurs de projets innovants, par le biais de son réseau de quelque 400 experts en Grande Région. Ces coachs, issus de tous les secteurs d'activités et spécialistes dans de nombreux domaines, s'engagent à titre bénévole pour mettre leurs compétences

Appel à projets

Vous avez un projet innovant?

La 13^e édition du parcours 1,2,3 GO est ouverte! Rendez-vous sur www.123go-networking.org et déposez une courte description de votre projet via le formulaire en ligne.

S'il est accepté par notre comité de lecture selon les 4 critères d'accès (innovation, faisabilité économique, avoir le siège en Grande Région et ne pas être financé par du capital à risque), vous pouvez participer au parcours 1,2,3 GO, à ses nombreux événements-networking en Grande Région et recevoir du coaching gratuit pour l'élaboration de votre plan d'affaires. ■

au service de la création d'entreprises innovantes et de la stimulation de l'attractivité économique en Grande Région. 1,2,3 GO est, à ce titre, la seule initiative en Grande Région à mettre en relation des créateurs et des coachs au delà des frontières. Ainsi, lors de l'édition 2011-2012 du parcours,

159 mises en relations régionales (dont 54 avec des projets luxembourgeois) et 34 mises en relations interrégionales (dont 14 avec des projets luxembourgeois) de porteurs de projets avec des experts du réseau, ont été effectuées par le biais du coaching et des sessions de travail lors des

événements interrégionaux tels le Speed-Coaching et le Business Plan Booster. Le prochain rendez-vous pour les coachs et porteurs de projets 1,2,3 GO sera le Speed Coaching du 31 janvier 2013 à Louvain-la-Neuve en Belgique. ■

Les intervenants

Coach pour 1,2,3 GO depuis 2007, **Philippe Schmitt** a fondé sa société de conseils et d'expertises en intelligence économique et sociale «Stratégie et Valeurs» en 2007. Avant la création de son entreprise dans la région de Metz, Philippe Schmitt était directeur des ressources humaines pour l'équipementier automobile Edscha puis conseiller pour les opérations françaises du Groupe Edscha AG. Par ailleurs, il a remporté un Business Award décerné par l'European Enterprise Network à Luxembourg lors du salon Contact b2fair en novembre 2008.

Marie Gallais est ingénieure de Recherche au Centre de Recherche Public (CRP) Henri Tudor. Après une première expérience de conseil auprès de PME lorraines, elle a rejoint le CRP Henri Tudor en 2006. Elle y a terminé ses travaux de thèse, qui visaient à mieux comprendre le processus d'appropriation des outils de management dans les PME, en vue d'adapter les services d'accompagnement vers ces dernières. Aujourd'hui, elle est chef de projet d'un projet cofinancé par le FEDER (Fonds Européen de Développement Régional). L'objectif de ce projet, nommé «Sensibilise PME» est de développer en collaboration avec les acteurs de la sensibilisation et les PME des approches adaptées, concrètes et attractives permettant de mieux sensibiliser les PME à l'innovation au Luxembourg.

Philippe Valoggia est ingénieur R&D Senior au CRP Henri Tudor, ainsi que Unit Assistant Manager du projet IMaGinE – Innovation Management: Organization and People. Parmi ses domaines d'intervention, on peut citer le management de l'innovation, le management du changement et le Knowledge Management. ■

1,2,3 GO
NOS ASSOCIÉS
NOS PARTENAIRES

CRÉATEURS D'ENTREPRISES INNOVANTES
en Grande Région :

Bénéficiez d'un **ACCOMPAGNEMENT GRATUIT**
pour élaborer votre **BUSINESS PLAN!**

Inscription gratuite & en toute confidentialité sur
www.123go-networking.org

MERCI À NOS PARTENAIRES, DES ENTREPRISES CITOYENNES!

NOS PARTENAIRES FINANCIERS:
UNION EUROPEENNE
pwc
IF... SES+ arendt
CENTROT S.A., PH, SAUF ASSURANCE

NOS PARTENAIRES INSTITUTIONNELS:
Fédération des PME
L'Entrepreneur
L'Esprit
L'Esprit
L'Esprit
L'Esprit

NOS PARTENAIRES MÉDIAS:
paperjam... LE JEUDI... L'Esprit... Tagblatt...
REVUE TECHNIQUE...
Schöck...
Forum S.M.C.

ORGANISÉ PAR:
Fedil... tudor... my...
L'Esprit...
L'Esprit...
L'Esprit...
L'Esprit...

Sécurité de l'information et normalisation: l'avis des experts nationaux



La conférence «Etat des lieux normatif national des TIC: Focus sur la sécurité de l'information», organisée par l'ILNAS et la Chambre de Commerce, le vendredi 23 novembre 2012, a rassemblé une cinquantaine de participants autour d'un petit-déjeuner. L'occasion de découvrir les orientations prises par le sous-comité ISO/IEC JTC1/SC27 quant aux normes en révision et en développement.

Au cours de la matinée, l'accent a été mis, d'une part, sur l'importance des normes dans le secteur des TIC et, d'autre part, sur les bénéfices de la participation à la normalisation pour les acteurs socio-économiques.

Carlo Thelen, membre du Comité de Direction de la Chambre de Commerce a ouvert la conférence en rappelant la place majeure occupée par les TIC dans l'économie nationale. En effet, le Luxembourg est devenu en

quelques années un acteur mondialement reconnu dans ce secteur grâce à un environnement favorable, à des collaborations d'excellence et à de nombreuses initiatives.

Ensuite, M. Humbert, adjoint à la direction de l'ILNAS, a présenté le rapport d'analyse normative nationale menée dans le secteur des TIC. Celui-ci, élaboré sous la forme d'un guide didactique, vise à offrir aux acteurs nationaux une présentation des comités techniques de normalisation pertinents à l'échelle européenne et internationale, ainsi que les intérêts potentiels pour les parties prenantes nationales à participer aux activités de normalisation.

La suite de la matinée a été consacrée aux travaux normatifs en cours dans le domaine de la sécurité de l'information. M. Mauny, *Technology Leader* de la société Telindus et M. Poletti, *Senior Manager* de la société Deloitte,

tous deux délégués en normalisation, ont fait partager leur expertise dans l'élaboration des normes. Le premier a mis l'accent sur la révision actuelle de la norme ISO/IEC 27001 relative au management de la sécurité de l'information tandis que le second a présenté la norme ISO/IEC 27010 sur la gestion de la sécurité de l'information des communications intersectorielles dont il est coéditeur. Ces deux experts ont démontré les avantages de la participation à l'élaboration des normes tels que la veille proactive, la promotion du savoir-faire, l'enrichissement des connaissances, le développement du réseau, etc.

En conclusion, l'ILNAS a rappelé les enjeux et les bénéfices liés à l'application des normes ainsi qu'à la participation en tant que délégué national aux travaux de normalisation. ■

Toute entreprise désireuse d'obtenir davantage d'informations ou souhaitant aller plus loin dans sa démarche de normalisation est invitée à nous contacter par e-mail: anec@ilnas.etat.lu



BUSINESS EXCHANGE

POUR UNE TRANSMISSION D'ENTREPRISE RÉUSSIE

- CONSEIL EN STRATÉGIE ET FINANCEMENT
- MATCHING PERSONNALISÉ
- ACCOMPAGNEMENT INDIVIDUEL PAR DES MENTORS
- BOURSE D'ENTREPRISES



WWW.BUSINESS-EXCHANGE.LU

LA PLATE-FORME DES REPRENEURS
ET CÉDANTS D'ENTREPRISES

 **Opportunet**

ILNAS

Avis de recensement auprès du secteur public et privé des besoins en normes nationales nouvelles

Conformément aux articles 5 et 6 de la loi modifiée du 20 mai 2008 relative à la création d'un «Institut luxembourgeois de la normalisation, de l'accréditation, de la sécurité et qualité des produits et services» (ci-après appelé «ILNAS»), il est porté à la connaissance des par-

ties prenantes intéressées que l'Organisation luxembourgeoise de normalisation, au sein de l'ILNAS, lance par la présente un appel auprès du secteur public et privé pour recenser les besoins en normes nationales nouvelles.

L'ILNAS invite donc toutes les parties prenantes intéressées et concernées

à lui communiquer par écrit leur(s) besoin(s) en normes nationales, leurs propositions, ainsi que leurs observations à l'adresse suivante: ILNAS, B.P. 10, L-2010 Luxembourg. Ce recensement sera clôturé à la date du 15 janvier 2013.



Les procédures, un formulaire de participation ainsi qu'une documentation supplémentaire sont disponibles sur le site Internet de l'ILNAS sous: <http://www.ilnas.public.lu/fr/normes-normalisation/participation-aux-travaux-de-normalisation/creation-de-normes-nationales/index.html>
www.ilnas.public.lu/fr/publications/normalisation/travaux-normalisation/ILNAS-OLN-Pr002-procedure-adoption-normes-nationales-v01.pdf

SuperDrecksKëscht®

Pour un éclairage économe en énergie



Eine kleine Hilfe bei der Auswahl von Lampen!
Une petite aide pour le choix des ampoules!

Climatlampe Ampoule à incandescence		Halogenlampe Ampoule halogénée		Energiesparlampe Ampoule à basse consommation d'énergie		LED-Lampe Ampoule LED	
W	lm	W	lm	W	lm	W	lm
15	120	/	/	3	135	3	136
25*	220	18	170 - 217	5	250 - 270	4,5	200 - 250
40*	415	28	345 - 410	7 - 8	380 - 420	6 - 8,5	290 - 470
60*	710	42	630 - 702	11 - 13	620 - 720	12	650 - 810
75*	930	52	820 - 950	14 - 17	800 - 950	15	1055
100*	1340	70	1200 - 1326	18 - 25	1050 - 1440		

* Halogen- und LED-Lampen sind in der Tabelle nicht dargestellt.

Die Watt-Anzahl (W) spiegelt den Stromverbrauch der Lampe wider. Die Helligkeit einer Lampe wird in Lumen (lm) ausgedrückt. Wählen Sie Ihre Lampen nach dem Helligkeitsbedarf aus.

L'indication en Watt (W) reflète la consommation énergétique de l'ampoule. La luminosité de l'ampoule est indiquée en Lumen (lm). Veuillez choisir votre ampoule en fonction du besoin en luminosité.

Weitere Informationen unter / Informations supplémentaires sous:

www.oekotopten.lu
www.ulc.lu
www.clever-akafen.lu

A une époque où les frais augmentent et dans la situation économique actuelle, de plus en plus d'entreprises établissent un planning prévisionnel et durable. Dans ce cadre, elles cherchent à réduire leur frais d'électricité, en général, et d'éclairage, en particulier. La mise en place d'un éclairage à faible consommation d'énergie n'est pas seulement avantageuse en termes financiers, mais elle constitue également une contribution importante à la protection de l'environnement et des ressources.

■ **Eclairage à faible consommation d'énergie dans les locaux de vente**

Les marchandises, lorsqu'elles sont bien éclairées, sont plus attractives.

On utilise généralement des projecteurs halogènes. Comme les ampoules à incandescence conventionnelles, elles transforment une grande partie de l'énergie nécessaire en chaleur et non en lumière, ce qui implique souvent l'installation d'une climatisation qui consomme à son tour beaucoup d'énergie.

La technologie LED a fait d'énormes progrès: aujourd'hui elle se distingue par une faible consommation, une grande efficacité (et par là même une faible émission de chaleur), une longue durée de vie, de faibles coûts et intervalles d'entretien. Si le prix d'achat des lampes LED est plus élevé que celui d'un éclairage conventionnel, il est rapidement amorti. Leur faible consumma-

tion, leur longue durée de vie et l'entretien réduit rendent ce type d'éclairage plus avantageux à moyen terme que des projecteurs halogènes par exemple. L'émission de chaleur étant nettement inférieure à celle d'un éclairage conventionnel, la consommation d'une climatisation baisse automatiquement. Ceci permet non seulement d'économiser de l'énergie directement – l'éclairage consomme moins d'électricité – mais aussi indirectement.

■ Potentiel d'économie supplémentaire

Dans les couloirs de bâtiments administratifs et les grands locaux commerciaux, des détecteurs de présence peuvent aider à économiser de l'énergie. Grâce à cette installation, le couloir ou la partie du magasin n'est éclairé que si des personnes y séjournent. Le détecteur de présence renferme une minuterie. On peut ainsi, selon les besoins, programmer la durée pendant laquelle la lampe doit rester allumée. Les minuteries peuvent également être utiles dans les vitrines, pour qu'elles ne restent pas allumées toute la nuit.

L'intensité d'éclairage des installations modernes peut s'adapter à la luminosité naturelle. Plus il fait clair dehors, plus on peut réduire l'intensité de l'éclairage, soit en utilisant des lampes dotées d'un variateur de lumière, soit en éteignant certaines lampes. L'éclairage de secours peut également se composer de lampes consommant peu d'électricité (lampes LED). Les lampes de secours sont souvent raccordées à de petits blocs d'alimentation (accumulateurs), plus la consommation est faible, plus ce bloc d'alimentation peut être petit, ce qui fait également baisser les coûts d'entretien.

■ Que pouvez-vous faire?

Renseignez-vous auprès d'experts sur le choix de l'éclairage approprié si vous construisez ou faites des travaux



de rénovation. Il existe aujourd'hui différentes possibilités de réduire les frais d'électricité en choisissant un éclairage intelligent sans pour autant négliger la présentation des marchandises. Les fournisseurs d'éclairages à faible consommation d'énergie peuvent vous montrer les avantages financiers par rapport à un éclairage énergivore conventionnel au travers de devis détaillés coûts-efficacité. Les coûts ainsi économisés peuvent, par exemple, être investis dans de l'électricité produite à partir de sources énergétiques renouvelables. Vous faites des économies et vous protégez en même temps l'environnement.

Si vous souhaitez remplacer vos luminaires, n'hésitez pas à suivre les conseils donnés dans le cadre de la campagne «Clever akafen». La SuperDrecksKëscht® et ses partenaires Chambre des Métiers, Chambre de Commerce, confédération luxembourgeoise du commerce clc et Union

Luxembourgeoise des Consommateurs participent à cette campagne de sensibilisation qui met en valeur les produits écologiques et durables dans le commerce. Les lampes LED sont donc mises en évidence dans les rayons des supermarchés et des magasins spécialisés par l'apposition d'une pancarte «Clever akafen – Produit recommandé par la SuperDrecksKëscht®». Vous trouverez sur le site www.clever-akafen.lu des informations plus détaillées et la liste de près de 180 magasins participant à l'action.

Le site internet de la SuperDrecksKëscht® fournit des recommandations détaillées sur l'utilisation des différents types de lampes mis en évidence dans le cadre de l'action «Clever akafen». Le site internet www.oekotopten.lu liste les lampes LED les plus sobres et efficaces sur le marché luxembourgeois (Oeko-Zenter Lëtzebuerg – Tél. 43 90 30-1).



urbest
METZ GRAND EST



19^e
anniversaire



SALON PROFESSIONNEL POUR
L'ESPACE PUBLIC
22, 23 et 24 JANVIER 2013
Parc des Exposition de Metz Métropole
Mardi 22-01 de 9h à 19h - Mercredi 23-01 de 9h à 19h - Jeudi 24-01 de 9h à 16h

Infos sur : www.metz-expo.com METZ EXPO EVENEMENTS

EUROSTAT

La zone euro entre en récession



Au cours du troisième trimestre 2012, le **PIB** de la **zone euro** (ZE17) a baissé de 0,1 % et celui de l'**UE27** a augmenté de 0,1 % par rapport au trimestre précédent, selon les estimations rapides publiées par **Eurostat**, l'**office statistique de l'Union européenne**, le 15 novembre 2012. Au cours du deuxième trimestre 2012, le taux de croissance avait été de -0,2 % dans les deux zones. Après la baisse de 0,2 % du PIB de la zone euro au 2^e trimestre et le repli de 0,1 % au 3^e trimestre, force est donc de constater que la zone euro est entrée en récession; cette dernière se caractérisant par un cycle économique d'au moins deux trimestres de baisse consécutive du PIB.

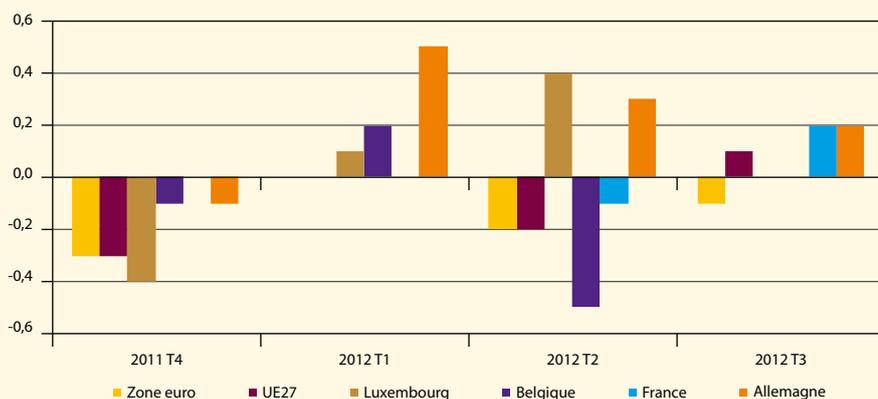
En comparaison avec le même trimestre de l'année précédente, le PIB corrigé des variations saisonnières a enregistré une baisse de 0,6 % dans la **zone euro** et de 0,4 % dans l'**UE27** au cours du troisième trimestre 2012, contre respectivement -0,4 % et -0,3 % au trimestre précédent.

Au cours du troisième trimestre 2012, le PIB des **Etats-Unis** a progressé de 0,5 % par rapport au trimestre précédent (après +0,3 % au deuxième trimestre 2012). Au **Japon**, le PIB a baissé de 0,9 % (après +0,1 %).

Par rapport au même trimestre de l'année précédente, le PIB des **Etats-Unis** a augmenté de 2,3 % (après +2,1 % au trimestre précédent) et celui du **Japon** de 0,2 % (après +3,4 %).

Le graphique ci-contre montre l'évolution économique récente au Luxembourg, dans ses trois pays voisins, ainsi qu'en moyenne de la zone euro. En ce qui concerne le Luxembourg, les données relatives au 3^e trimestre ne sont pas encore disponibles.

Graphique: Evolution du PIB en volume basée sur des données corrigées des variations saisonnières
Pourcentage de variation par rapport au trimestre précédent



Source: EUROSTAT, communiqué 159/2012 du 15 novembre 2012

Luxembourg – Approaching a crossroad

En novembre 2012, la Commission européenne a publié ses prévisions économiques d'automne. Merkur publie un extrait de ce document (en anglais), en l'occurrence, le chapitre qui concerne directement les prévisions économiques pour le Grand-Duché de Luxembourg.

Les lecteurs intéressés peuvent consulter l'intégralité des prévisions économiques de la Commission européenne sur: http://ec.europa.eu/economy_finance/index_en.htm.

■ Economy weaknesses at play

After growing by 2.9% y-o-y in 2010, economic output decelerated to 1.7% in 2011 and the slowdown continued in the first half of 2012, with GDP expanding by 0.1% and 0.4% q-o-q in the first and second quarters, respectively.

Although growth is still more dynamic than in the euro area, the deceleration could be rather of a structural nature, for an economy until now almost spared from the crisis.

The economy is heavily reliant on the financial service and steel industries at a time when both are sailing across turbulent waters. While the financial services sector continues to show a positive although weakening trend, manufacturing, and in particular steel production is on a clearly declining path since the second quarter of 2011. Since then a number of important iron and steel plants closed partially. In contrast, the retail and other services sectors showed some resilience.

Growth expectations for 2012 have been lowered compared to the spring forecast and output is now expected to slightly increase by 0.4%. During the first part of the year, weak domestic demand was counterbalanced by the external sector, with imports falling at a faster pace than exports. In the second half of the year GDP is estimated to

show a broadly flat profile in line with the weak performance of the euro area, Luxembourg's principal export market. The catalyst for a return of activity is expected to be external demand, with net exports progressively diminishing its negative contribution to growth over 2013. Increasing confidence should support a gradual return of growth from the second quarter of 2013 onwards, resulting in a 0.7% growth in 2013 on average. Again, the expansion will be exclusively supported by domestic demand, while contribution of net exports is expected to become flat, after being a drag on economic output since 2008. Financial services should start to benefit from the progress made to overcome the sovereign-debt crisis, but over the forecast horizon this sector is not projected to return to its pre-crisis dynamism. The limited fiscal consolidation measures contained in the draft budget are also expected to exert some downward pressure on growth.

In 2014, GDP is projected to grow by 1.5%, a faster pace than in 2013 but still far below its pre-crisis rates. The main contribution to growth will again come from domestic demand, while the external balance is also expected to contribute positively, for the first time since the outbreak of the worldwide economic and financial crisis.

The main downside risk for this growth scenario lies in the export performance of financial services, which would be heavily affected should further unrest hit financial markets worldwide.

■ Price pressure set to decline

After peaking at 3.7% in 2011, HICP inflation is expected to slow down to 2.9% in 2012. It has been driven upwards by rising prices for oil and other raw materials. The dampening effect on inflation exerted by less dynamic oil prices in 2013 and 2014

will partially offset in 2013 by the planned rises in administered prices. Inflation is expected to decrease to 1.9% and 1.8% in 2013 and 2014, respectively. The national index (NICP), which has a lower weight for oil products, is expected to fall from 3.4% in 2011 to 2.7% in 2012 and to 2.2% in 2013 and 2014.

■ Job creation to slow down

Job creation in Luxembourg was substantial in 2011 despite a slowdown towards the end of the year. However, this employment increase of 2.9% has not been sufficient to bring down the unemployment rate, which stabilised just above 5% in the first half of 2012. Job creation is expected to decelerate to around 1.9% in 2012, moving the unemployment rate to 5.4% on average. With economic growth only slightly positive over the forecast horizon and the adjustment of employment still ongoing, slow job growth will continue throughout 2013 and 2014. This, together with a still strong increase in active population, will translate into a higher unemployment rate of 6.4% in 2014. The agreement with the social partners signed on January 2012 to limit the automatic indexation to 2.5% up to 2014 will temper wage growth over the forecast horizon. On the whole, wages per head are now expected to increase by 2.2% on average in 2012 and 2013, then to accelerate to 3.2% in 2014.

■ Public finances hardly improve in the coming years

The general government deficit came out at 0.3% of GDP in 2011, which is better than expected. This is the combination of the accumulation of pension reserves in the social security sub-sector while there is a deficit of 2.8% at the level of the central government.

In the first half of 2012 revenues have been affected by the weak performance of financial sector activities, which contribute to around 25% of fiscal revenues. On the other hand, expenditure on government consumption is rising autonomously. These two factors will lead to a steady increase in the general government deficit to close to 2% in 2012. The implementation of the fiscal measures announced by the government in the 2013 draft budget is expected to curb the evolution of expenditure and

boost revenues. For 2013 the general government deficit is therefore projected to decline to 1.7% of GDP. In 2014, as the projected acceleration in revenues supported by higher growth will not completely offset the rising trend of government expenditure, the deficit-to-GDP ratio is forecast to increase marginally. The structural balance estimated to around ¼% of GDP for 2011 is projected to deteriorate to around 1% of GDP in 2012 and broadly stabilise there over the forecast horizon.

Public debt fell from 19.2% of GDP in 2010 to 18.3% in 2011. Given the rising central government deficit the debt-to-GDP ratio of the general government is expected to steadily increase from 21.3% in 2012 to 26.9% of GDP in 2014. The increase in the debt-to-GDP ratio is partly due to the contribution of Luxembourg to the EFSF and ESM disbursements.

■ Main features of country forecast – LUXEMBOURG

	2011			Annual percentage change						
	mio EUR	Curr. prices	% GDP	92-08	2009	2010	2011	2012	2013	2014
GDP		42624.6	100.0	4.1	-4.1	2.9	1.7	0.4	0.7	1.5
Private consumption		13321.7	31.3	2.4	-1.7	2.2	2.4	1.8	0.5	1.6
Public consumption		7002.5	16.4	3.9	4.5	3.0	1.5	3.5	1.2	1.4
Gross fixed capital formation		8097.2	19.0	5.1	-15.5	6.8	10.2	5.2	2.0	2.5
of which: equipment		2711.4	6.4	4.7	-34.4	28.5	24.6	13.0	2.0	2.0
Exports (goods and services)		75228.3	176.5	7.4	-10.9	7.7	5.5	-4.2	0.9	3.1
Imports (goods and services)		61920.4	145.3	7.3	-14.1	12.1	8.6	-3.8	1.1	3.5
GNI (GDP deflator)		30773.1	72.2	3.0	-19.9	6.6	7.4	-0.3	0.9	1.5
Contribution to GDP growth:		Domestic demand		2.8	-3.2	2.6	2.9	2.1	0.8	1.2
		Inventories		-0.1	-2.4	3.7	1.3	0.0	0.0	0.0
		Net exports		1.5	1.5	-3.3	-2.5	-1.8	0.0	0.3
Employment				3.5	1.1	1.8	2.9	1.9	0.8	1.3
Unemployment rate (a)				3.3	5.1	4.6	4.8	5.4	6.4	6.4
Compensation of employees/head				3.4	1.9	2.7	2.0	2.3	2.7	3.2
Unit labour costs whole economy				2.7	7.3	1.6	3.3	3.9	2.8	3.0
Real unit labour costs				-0.1	6.8	-5.6	-1.7	1.9	-0.5	0.7
Saving rate of households (b)				-	13.5	-	-	-	-	-
GDP deflator				2.9	0.5	7.6	5.1	1.9	3.3	2.2
Harmonised index of consumer prices				-	0.0	2.8	3.7	2.9	1.9	1.8
Terms of trade of goods				0.0	1.0	5.9	3.7	-0.2	1.0	1.0
Merchandise trade balance (c)				-10.8	-9.0	-9.2	-11.3	-13.6	-13.8	-14.3
Current-account balance (c)				10.7	7.2	8.2	7.1	4.4	4.9	4.7
Net lending(+) or borrowing(-) vis-à-vis ROW (c)				-	6.4	7.6	6.8	4.4	4.9	4.7
General government balance (c)				2.4	-0.8	-0.8	-0.3	-1.9	-1.7	-1.8
Cyclically-adjusted budget balance (c)				-	0.9	0.0	0.2	-1.1	-0.9	-1.1
Structural budget balance (c)				-	0.9	0.0	0.2	-1.1	-0.9	-1.1
General government gross debt (c)				6.9	15.3	19.2	18.3	21.3	23.6	26.9

(a) Eurostat definition. (b) gross saving divided by gross disposable income. (c) as a percentage of GDP.

Luxembourg 2030: quels enjeux pour un développement durable?

Une nouvelle étape a été franchie dans l'exercice de prospective territoriale «Luxembourg 2030»: l'organisation de la conférence intermédiaire «Luxembourg 2030: quels enjeux pour un développement durable?».

Après neuf mois de réflexion et de méthode, les cinq groupes de travail, mis en place début 2012 par la Société Luxembourgeoise de l'Evaluation et de la Prospective (SOLEP), ont présenté leurs premiers résultats à travers l'exposé des enjeux qu'ils ont identifiés et qui serviront de base à la construction, en 2013, de scénarii prospectifs. La SOLEP vise à rendre à terme une série de recommandations concrètes à l'attention des pouvoirs publics.

Avec l'organisation de cette première conférence intermédiaire de l'initiative «Luxembourg 2030», avec le soutien de la Chambre de Commerce, la SOLEP voulait à la fois rendre compte de l'avancée de ses travaux et intensifier ses efforts de sensibilisation auprès des citoyens. A ses yeux, la problématique que revêt, pour le Luxembourg, l'impératif d'un véritable développement durable demeure plus que jamais d'actualité, particulièrement dans le contexte de crise européenne et dans une perspective de croissance assombrie. Dans ce contexte, l'exercice de prospective territoriale doit aider à mieux comprendre les ressorts d'un développement futur national qui soit soutenable, par une réflexion citoyenne et méthodologique, fondée sur l'imagination et la construction de scénarii de développement futur à long terme pour le pays. L'objectif de cette démarche: cesser le pilotage à vue et s'attaquer concrètement et efficacement dès aujourd'hui aux défis de l'horizon 2030.

La volonté d'initier au Luxembourg une démarche prospective date du début des années 2000, mais n'a connu une véritable impulsion qu'au terme d'une série de séminaires organisés notamment sous l'égide de l'Observatoire de la Compétitivité, du STATEC et du Centre de recherche Henri Tudor, sous la présidence du ministre de l'Economie et du Commerce extérieur de l'époque. La SOLEP cristallise ces velléités depuis 2009, année

de création de cette A.s.b.l., avec pour mission de sensibiliser les acteurs luxembourgeois aux disciplines de l'évaluation et de la prospective, de favoriser l'amélioration des bonnes pratiques grâce aux expériences, de contribuer au développement des compétences au niveau national et de participer activement au débat public. «Luxembourg 2030» est un projet que l'association porte depuis la fin de l'année 2010, en collaboration initialement avec d'autres corps et acteurs institutionnels du pays et de la Grande Région.

Partant du constat que les exigences d'un développement durable pour le pays et les conséquences de la crise économique mondiale imposent de doter le Luxembourg, et ses acteurs, d'une boîte à outils permettant d'atténuer le pilotage à vue tant décrié la SOLEP s'efforce de diffuser le plus largement possible une culture prospective et d'être force de propositions et de recommandations concrètes à destination des acteurs de l'action publique. La prospective, comme discipline, vise «à éclairer l'action présente à la lumière des futurs possibles» (Godet, 2001). Dans le domaine territorial, particulièrement dans le contexte luxembourgeois, elle peut constituer un instrument puissant pour engager les acteurs locaux sur la voie de stratégies ambitieuses, volontaristes et proactives traduites dans un projet de territoire et, le cas échéant, placer le pays sur des trajectoires soutenables à tous points de vues et l'aider à épouser un développement durable.

La conférence «Luxembourg 2030: quels enjeux pour un développement durable?» suit la conférence de lancement des groupes de travail du 9 janvier 2012. Cela a été l'occasion de répéter les grands principes sur lesquels la prospective repose: logique de long terme et de construction volontaire du futur, exigence d'actions concrètes dans le court et le moyen terme, acceptation de la prise en compte des acteurs et des facteurs dans leur cadre complexe et systémique, logique délibérative entre acteurs de la société très divers et, enfin, utilisation de méthodes rigoureuses et transparentes en vue de construire une intelligence

collective attentive aux changements et aux inerties. Cette discipline peut aider, dans une optique stratégique, les acteurs à construire, de manière collective et partagée, une vision du futur et une stratégie assortie d'objectifs déclinés en actions concrètes. Son ambition doit impérativement consister à rendre possible et efficace l'action présente.

La conférence du 27 novembre 2012 a mis un terme à la première phase, celle du diagnostic prospectif. Elle a débuté par un séminaire d'action prospective, organisé en avril 2011 sous la conduite de l'expert P. Durance, auquel ont participé une soixantaine de personnes, à travers notamment trois ateliers de travail menés sur les thèmes respectifs de l'anticipation des facteurs de changement et d'inertie, de la construction de l'arbre de compétences du passé, du présent et du futur pour le territoire et de la chasse aux idées reçues. Les réflexions, documentées dans un rapport intermédiaire (SOLEP, 2011), ont débouché sur la définition de cinq sujets à enjeux non exclusifs en matière de développement territorial. Pour chacun de ces cinq sujets, un groupe de travail a été constitué lors de conférence de lancement du 9 janvier 2012. Les groupes de travail présentent aujourd'hui leurs résultats, c'est-à-dire les grands enjeux liés à leur sujet.

A la deuxième phase de la démarche correspond le déploiement d'une réflexion de prospective stratégique par sujet. Elle s'appuie sur la méthode déployée par l'INSEE pour réaliser l'exercice «Lorraine 2025» et comporte sept activités, parmi lesquelles deux sont transversales, à savoir la conduite et la gestion de la démarche, d'une part, et la diffusion et l'appropriation de la démarche et de ses résultats, d'autre part. Les cinq autres activités représentent une séquence qui inclut, entre autres, l'élaboration d'un diagnostic prospectif – faisant ressortir certaines spécificités du territoire à travers l'analyse de sa structure et de sa dynamique de fonctionnement à court et moyen terme – et l'identification des enjeux pour l'avenir du territoire.

A la suite de la conférence intermédiaire du 27 novembre 2012, les groupes

de travail, qui demeurent ouverts à l'arrivée de nouveaux participants, auront à contribuer à la production d'une vision partagée du futur, assise sur un ensemble de scénarii cohérents et pertinents, vraisemblables et souhaitables pour l'avenir du territoire. Il s'agira également, dans les prochains mois, de définir des orientations stratégiques (ou défis à rele-

ver) en fonction des conséquences favorables et défavorables associées à la réalisation de la vision partagée du futur. Il conviendra, de même, d'identifier les obstacles à surmonter et les objectifs, les moyens et les actions concrètes à mettre en œuvre, dès aujourd'hui, pour répondre aux différents défis, avec pour objectif d'inscrire ces actions au titre

d'un document de planification, ou projet de territoire.

La mutualisation des idées au travers des cinq groupes de travail montre depuis plusieurs mois qu'il n'est pas impossible d'élaborer une vision plus claire et mieux partagée sur les défis du futur qu'il convient dès aujourd'hui de relever en matière de développement durable. ■

Sur la SOLEP

La Société Luxembourgeoise de l'Évaluation et de la Prospective (SOLEP) est une association sans but lucratif (A.s.b.l.), créée en 2009, qui a pour mission de contribuer à la qualité des prises de décision publique en recourant, notamment, aux approches de l'évaluation et de la prospective. Elle aura aussi pour vocation de promouvoir l'utilisation de l'évaluation et de la prospective dans les organisations publiques et privées et de faire progresser les techniques et méthodes associées. Toute personne physique ou morale intéressée par la mission de la SOLEP peut en devenir membre physique ou faire adhérer son organisation en tant que personne morale après validation par le Conseil d'administration de la demande d'adhésion afférente (voir www.solep.lu).

Pour tout commentaire ou toute question: Département Economique de la Chambre de Commerce

E-mail: christel.chatelain@cc.lu

Société Luxembourgeoise de l'Évaluation et de la Prospective – E-mail: info@solep.lu

Photo mensuelle de l'économie luxembourgeoise

Par le biais de cette rubrique «Photo mensuelle de l'économie luxembourgeoise», la Chambre de Commerce souhaite familiariser les lecteurs du *Merkur* à l'évolution des indicateurs macro- et microéconomiques, tout en mettant en évidence le point de vue de ses ressortissants. La première partie de cette rubrique est consacrée aux principaux indicateurs macroéconomiques et aux prévisions qui s'y rattachent. L'évolution d'indicateurs conjoncturels, sur base mensuelle ou trimestrielle selon la disponibilité des données, est ensuite illustrée graphiquement dans une seconde partie. La troisième et dernière partie donne la parole à un chef d'entreprise qui présente son point de vue concernant l'environnement macroéconomique, en général, et son secteur d'activité, en particulier.

■ 1. Evolution des principaux indicateurs macroéconomiques

Indicateurs	2010	2011	2012 (p)	2013 (p)
Croissance du PIB à prix constants (% de croissance en volume et montants absolus en millions EUR) ⁽¹⁾	2,9 %	1,7 %	0,5 %	1,0 %
	33,2	33,7	33,9	34,2
Taux de chômage (ancienne définition ADEM)	5,8 %	5,6 %	6,1 %	6,5 %
Emploi total intérieur (variation annuelle en %)	1,9 %	2,9 %	2,2 %	1,3 %
IPCN (variation annuelle en %)	2,3 %	3,4 %	2,7 %	1,9 %
Capacité/besoin de financement (administration publique, % du PIB)	-0,8 %	-0,3 %	-2,0 %	-1,4 %

Sources: STATEC, Comptes nationaux/STATEC, Note de conjoncture 3/2012/Calculs Chambre de Commerce

Remarque: (1) Le PIB à prix constants, réel ou en volume, est la valeur du PIB en tenant compte des variations des prix, c'est-à-dire de l'inflation. Le PIB réel a l'avantage de montrer les variations à la hausse et à la baisse dans le volume (les quantités) de la production de biens et services. C'est la valeur utilisée lorsque l'on mesure la croissance du PIB. En effet, on ne peut pas savoir uniquement en observant le PIB nominal (en valeur) si la hausse de l'indicateur provient d'une hausse des prix, d'une hausse de la production ou dans quelles proportions ces deux variations se combinent.

2. Repères conjoncturels pour l'économie luxembourgeoise

Graphique 1 – Evolution du cours du baril de Brent à Londres



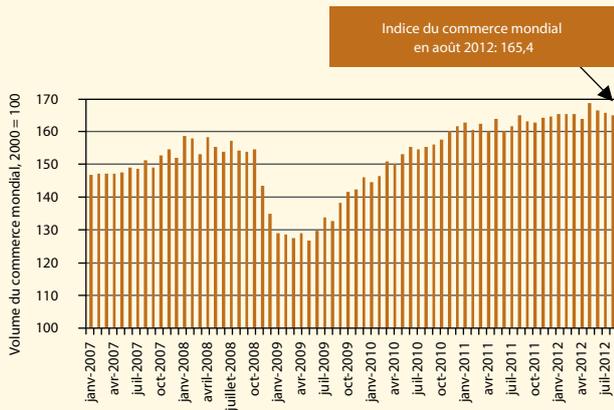
Source: www.zonebourse.com

Graphique 2 – Evolution de la parité EUR/US Dollar



Source: www.zonebourse.com

Graphique 3 – Evolution mensuelle du commerce mondial



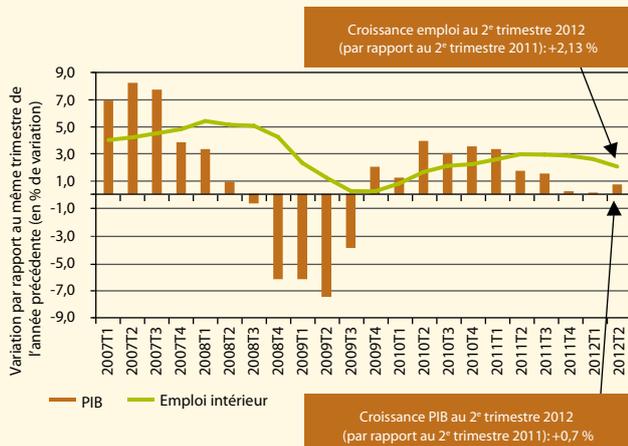
Source: Centraal Planbureau (Pays-Bas)

Graphique 4 – Evolution trimestrielle des exportations de biens et de services



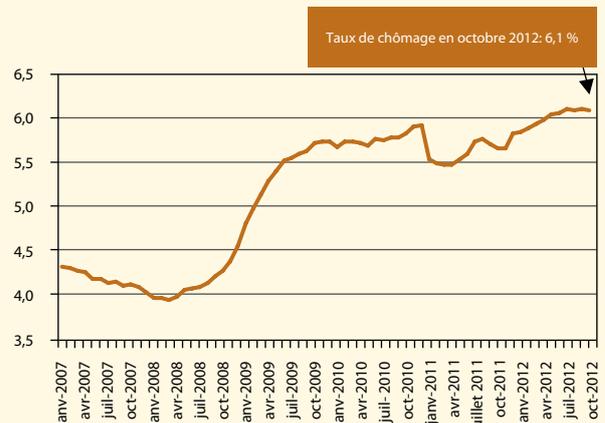
Source: STATEC

Graphique 5 – Evolution trimestrielle du PIB et de l'emploi intérieur



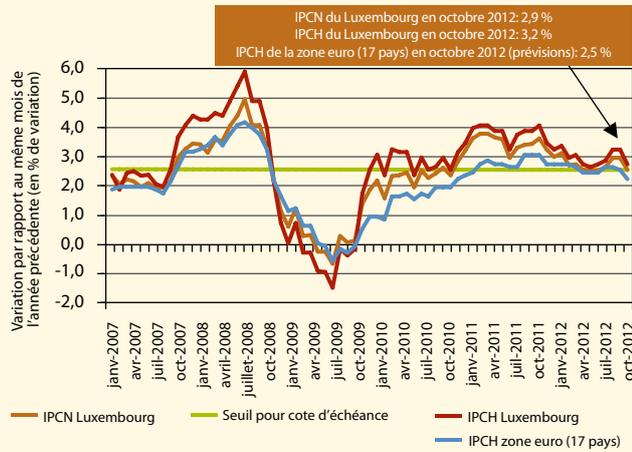
Source: STATEC

Graphique 6 – Evolution mensuelle du taux de chômage (au sens strict désaisonnalisé)



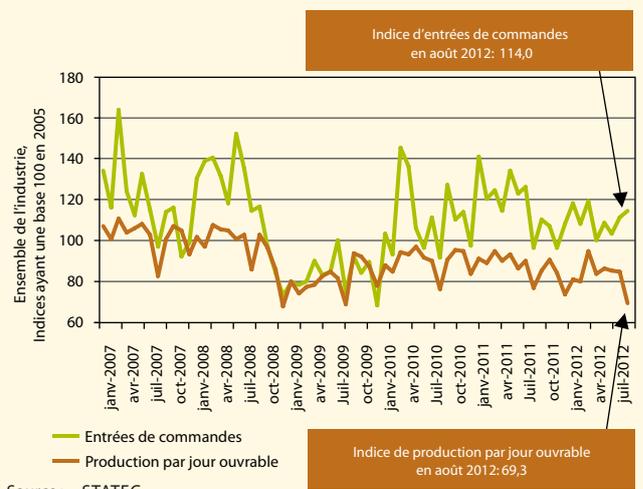
Source: STATEC

Graphique 7 – Evolution mensuelle de l'indice des prix à la consommation national (IPCN) et de l'indice des prix à la consommation harmonisé (IPCH)

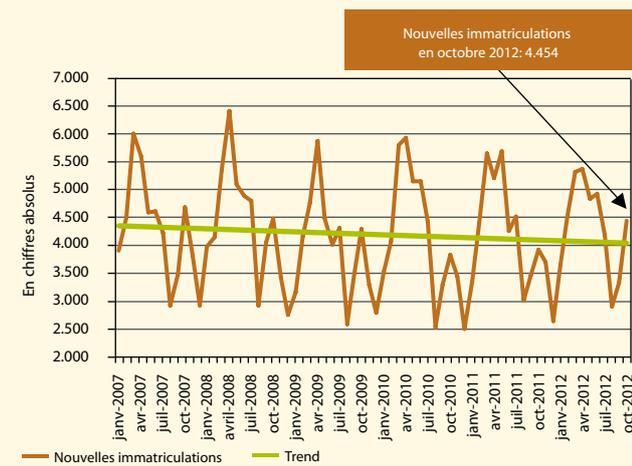


Sources : STATEC, Eurostat

Graphique 8 – Evolution mensuelle de la production industrielle par jour ouvrable et des entrées de commandes

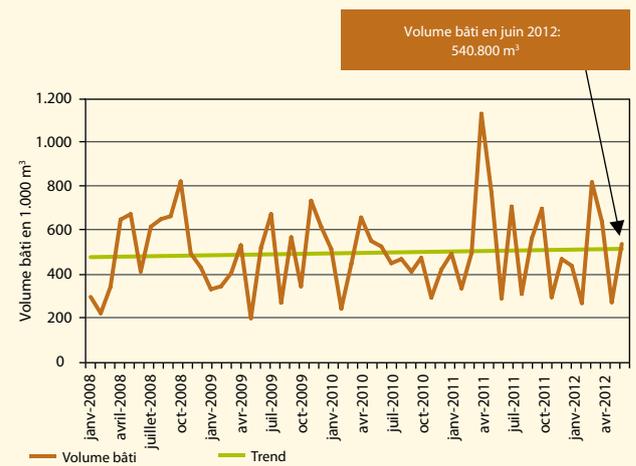


Graphique 9 – Evolution mensuelle des nouvelles immatriculations de voitures particulières et à usage mixte neuves



Source : STATEC

Graphique 10 – Evolution mensuelle des autorisations de bâtir



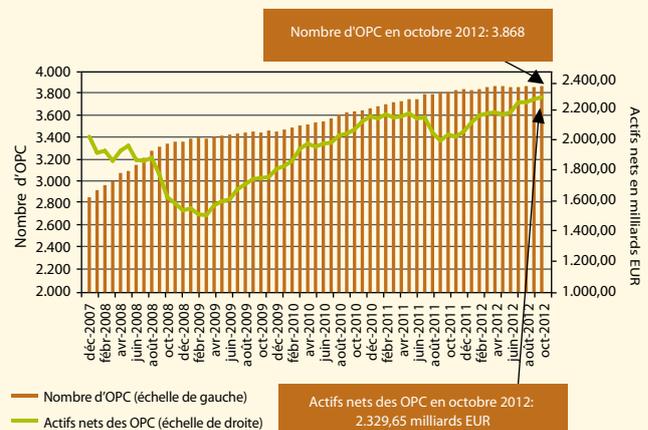
Source : STATEC

Graphique 11 – Evolution mensuelle de la somme bilantaire des établissements de crédit



Source : Banque Centrale du Luxembourg

Graphique 12 – Evolution mensuelle du nombre d'organismes de placement collectif (OPC) et de leurs actifs nets



Source : CSSF

Parole à un chef d'entreprise: Mil Kieffer

■ Focus sur l'appréciation personnelle du chef d'entreprise

Pour chacun des indicateurs, monsieur Mil Kieffer a précisé, sur une échelle allant de 1 (situation totalement insatisfaisante) à 5 (situation excellente), sa perception des performances actuelles des différents indicateurs sous revue ainsi que ses perspectives en termes d'évolution de la situation conjoncturelle.

■ Focus sur le secteur des équipements techniques et énergétiques

L'évolution actuelle et attendue dans le secteur des équipements techniques et énergétiques n'est pas favorable et les entreprises sont pessimistes. En effet, le secteur souffre de la crise, et en particulier de la baisse des investissements en résultant. L'Etat doit en effet réaliser des économies et, par conséquent, ses investissements vont être revus à la baisse. Le secteur privé fait également face à de nombreuses incertitudes et une grande pression sur les coûts. Les banques et l'industrie, notamment, sont en pleine restructuration, les investissements dans le «hardware», équipements, bâtiments, ... sont donc repoussés, voire supprimés.

La crise actuelle risque de durer plus longtemps que les précédentes et les entreprises pourraient en ressentir les effets jusqu'en 2020. Les entreprises vont donc devoir se restructurer pour réduire leurs frais et leur capacité afin de s'adapter aux futurs marchés. De nouvelles niches et compétences doivent être développées afin de créer des activités innovantes, notamment grâce à la recherche. Celles-ci faciliteront l'accès à de nouveaux marchés à l'extérieur du pays.

La baisse des prix, afin de tenter d'augmenter le chiffre d'affaires pour obtenir des frais proportionnellement moins importants, est une solution inadaptée car, dans sa globalité, elle a des répercussions dramatiques sur le secteur et mènera inévitablement à des faillites. ■



Mil Kieffer, directeur de «a+p kieffer omnitec»

Indicateurs	Situation actuelle	Prévisions
Croissance du PIB	2	1
Taux de chômage	3	2
Emploi total intérieur	3	2
Inflation	3	1

Besoin d'infrastructures pour vos conférences ?

6.500 m² modulables, un véritable espace de travail adaptable à la dimension de vos conférences et réunions. Idéalement placée au Kirchberg, au cœur du quartier d'affaires, la Chambre de Commerce vous offre un cadre prestigieux doté d'outils technologiques récents pour faire de vos événements un véritable succès.

- 4 grandes salles de conférences
- 36 salles de formation
- 650 places de parking privé

Chambre de Commerce
7, rue Alcide de Gasperi
Luxembourg-Kirchberg
Tél.: + 352 42 39 39 - 240
events@cc.lu
www.cc.lu



■ Appréciation de la situation conjoncturelle par Carlo Thelen, chef économiste de la Chambre de Commerce



Au point mort en 2013 (+0,1 %), la croissance en zone euro ne devrait repartir à la hausse qu'en 2014 selon les prévisions d'automne de la Commission européenne, en raison notamment d'un sérieux coup de frein, dès la fin de 2012, de la croissance en Allemagne et un dérapage budgétaire chronique en France. Or, si l'Allemagne et la France s'enrhument, le Luxembourg risque de tomber malade!

L'Allemagne, le moteur de l'économie européenne, s'essouffle. Jusqu'à présent relativement épargné par la crise, le principal partenaire économique du Luxembourg prévoit un ralentissement de la croissance au quatrième trimestre

2012 et au cours des trois premiers mois de 2013. Les entreprises allemandes freinent leurs investissements. Les exportations, pilier de l'économie allemande, reculent et le moral des entrepreneurs allemands baisse. La France est, quant à elle, mise en garde sur son manque de compétitivité par la Commission européenne, après le rapport Gallois¹ et un rappel à l'ordre du FMI. La croissance ne devrait atteindre que 0,4 % en 2013 dans l'Hexagone, avec un effet négatif immédiat sur l'emploi et les finances publiques. Avec un déficit prévu de 3,5 % en 2013 et en 2014, la France se range ainsi parmi les mauvais élèves de la zone euro avec l'Italie (déficit de 2,1 %) et le Portugal (déficit de 2,5 %).

Cette dégradation de la situation dans la zone euro, avec, en toile de fond, la nécessité de rééquilibrer les finances publiques luxembourgeoises, a poussé le STATEC à revoir à la baisse la croissance du Luxembourg en 2013, cette dernière passant à 1,0 %, contre 1,7 % prévu initialement. Toutefois, pour 2012, la croissance est revue à la hausse et passe de 0,1 % à 0,5 %, grâce notamment aux résultats du secteur financier. Ces performances restent toutefois encore loin des niveaux d'avant-crise et les perspectives sont mitigées, voire pessimistes, dans les autres secteurs de l'économie.

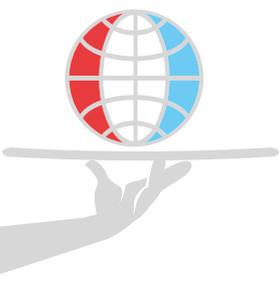
Au cours du 2^e trimestre 2012, la production industrielle luxembourgeoise enregistre une baisse pour le 5^e trimestre consécutif et les perspectives pour le 3^e trimestre ne sont guère plus encourageantes. Quant au secteur de la construction, son niveau d'activité en 2012 est en net recul et les anticipations sont globalement négatives. Selon l'enquête conjoncturelle réalisée, chaque mois, conjointement par la Chambre de Commerce et le STATEC, l'indicateur de confiance des entreprises du commerce de détail s'est largement replié au cours du 2^e trimestre 2012 pour atteindre son plus bas niveau depuis 2009, année de crise par excellence.

L'état des lieux est donc inquiétant. Or, seules des performances économiques solides rendront possible une consolidation durable et seul un appareil de production compétitif peut maintenir et créer des emplois, payer durablement des salaires, investir, et, *in fine*, générer des recettes fiscales.



¹ Louis Gallois (Commissaire Général à l'Investissement): «Pacte pour la compétitivité de l'industrie française», 5 novembre 2012.

Luxembourg : when location matters



**Global logistics.
Tailor-made solutions.**



www.clusterforlogistics.lu



www.cluster-maritime.lu

Journée Internationale de la Logistique 2012

Etude «Future for Logistics»: Luxembourg, une position stratégique et une interface internationale



(de g. à d.) Max Nilles, Alain Krecké, Pierre Gramegna, Etienne Schneider, Patrick Weiten, Johannes Weinand et Marc Lemmer

En date du 12 novembre 2012 et pour la première fois au Luxembourg, le Cluster for Logistics a organisé un événement majeur dans le cadre de la Journée Internationale de la Logistique – dont la véritable date est le 14 novembre – en présence du ministre de l'Economie et du Commerce extérieur, Etienne Schneider et de Max Nilles, attaché de Gouvernement 1^{er} rang auprès du ministère du Développement durable et des Infrastructures. Plus de 250 participants et membres du cluster ont pris part à l'événement qui s'est déroulé dans les locaux de la Chambre de Commerce. Avec plus de 750 entreprises actives dans le secteur de la logistique, quelque 13.000 emplois, le secteur de la logistique contribue à hauteur de 850 millions d'EUR au PIB du Luxembourg et constitue l'un des principaux piliers de l'économie luxembourgeoise de demain.

Le mot d'ouverture a été prononcé par Pierre Gramegna, directeur général de la Chambre de Commerce et président du Cluster for Logistics qui a chaleureusement remercié le public d'être venu si nombreux. Il a rappelé la vocation du Cluster for Logistics de réunir les institutions et les entreprises du monde de la logistique et de l'industrie qui ont des intérêts communs afin de mieux connaître et répertorier les besoins et les préoccupations du secteur et promouvoir le Luxembourg comme plateforme logistique. Puis, M. Gramegna a introduit l'étude Future for Logistics, née de la volonté des membres du Cluster d'élaborer une stratégie nationale de développement pour le secteur de la logistique. La démarche a été

adoptée par des représentants du CRP HT, de la Chambre de Commerce, de la clc, de Luxinnovation et du Cluster maritime luxembourgeois. Elle a pour objectif principal d'orienter le choix en faveur d'une gouvernance cohérente et pertinente du secteur de la logistique luxembourgeois, afin de répondre à des objectifs stratégiques de développement de la compétitivité et faciliter le champ d'actions des entreprises. Cette étude, à laquelle ont participé 27 entreprises du secteur et les industriels, vise notamment à optimiser le traitement des biens et services d'un point de vue temps et coût, analyse la manière de capter de nouveaux flux de marchandises en apportant une valeur ajoutée et en se positionnant sur des niches d'activité.

Lors de son discours, Etienne Schneider, ministre de l'Economie et du Commerce extérieur, a rappelé son soutien au secteur logistique qui constitue l'un des piliers de la politique économique du gouvernement. Dans ce contexte, il juge impératif de garder une approche proactive afin d'assurer une croissance économique durable. Il est confiant que les actions d'ores et déjà initiées renforceront le positionnement du Luxembourg comme plateforme logistique intercontinentale en Europe notamment dans le domaine de la logistique à haute valeur ajoutée. Ensuite, Etienne Schneider a mis en évidence l'importance de renforcer la visibilité du Luxembourg en tant que plate-forme logistique à l'étranger.

L'étude Future for Logistics a été présentée par Alain Krecké, Cluster Manager du Cluster for Logistics. Il a tout d'abord remercié les dirigeants des 27 entreprises qui

ont participé à l'étude en prenant activement part aux différents groupes de travail. Seule cette démarche collective a permis de dresser un tableau complet des mesures à apporter pour faire du Luxembourg un hub logistique international. L'étude propose plus de 200 recommandations pour implémenter une vraie politique de développement de la logistique dans un monde économique globalisé, le but étant d'améliorer l'attractivité et la compétitivité du hub luxembourgeois. En partant du constat que les trafics nationaux et régionaux seront insuffisants pour générer une importante croissance de la logistique, l'étude s'est focalisée sur une analyse détaillée des flux de marchandises transitant par le Luxembourg sur les grands corridors de fret européen. Des marchés en plein essor et des produits en phase de croissance requérant des services logistiques à valeur ajoutée, tels que les marchés de masse comme les produits alimentaires ou les produits chimiques (non-dangereux) ou encore des marchés de niche comme la pharmaceutique, le textile et l'électronique, ont pu être déterminés.

Dans un marché de plus en plus compétitif, des stratégies de développement des différentes plate-formes logistiques luxembourgeoises ont été dressées. Pour toutes les plate-formes, Mertert, Findel et Bettembourg/Dudelange, des cibles de marchés et des recommandations opérationnelles ont été formulées permettant à terme aux opérateurs logistiques de bénéficier de conditions plus compétitives et de mieux pouvoir vendre des prestations logistiques au départ du Luxembourg. Le succès passera obligatoirement par une augmentation des volumes de fret, attirant ainsi de nouvelles sociétés logistiques au Luxembourg et dans leurs sillons, de nouveaux transporteurs opérant au départ du Luxembourg. Le parc logistique WSA sera au centre du concept de développement de l'eurohub luxem-

bourgeois et permettra de développer des synergies entre les différents modes de transport et les différentes plate-formes logistiques en offrant des services logistiques à valeur ajoutée. Actuellement, les marchandises ne font que transiter par le Luxembourg: le projet eurohub permettra de capter ces marchandises dans les dépôts à Bettembourg/Dudelange et d'apporter des services logistiques avant de les acheminer vers leur destination finale.

Toutefois, dans un climat de faible croissance économique, le Luxembourg devra améliorer sa compétitivité, afin d'offrir un cadre général favorable au développement logistique. Les mesures proposées touchent tous les modes de transport, toutes les plate-formes logistiques, ainsi que toutes les activités logistiques. Toutes ces mesures visent à développer la croissance et l'emploi au Luxembourg. Des recommandations ont été formulées concernant des sujets tels que les infrastructures de transport, la politique de qualité et de sécurité, des processus automatisés de dédouanement, l'innovation et la recherche, la formation professionnelle et dans les écoles et la flexibilité du temps de travail. Le volet environnemental a également été mis en avant et des conseils relatifs à une meilleure gestion des ressources en énergie ont été formulés.

L'exposé s'est terminé par un appel aux autorités pour qu'elles mettent en place un dispositif commun permettant aux professionnels du secteur de transmettre aux différentes administrations leur savoir-faire et compétences, et ainsi prendre rapidement les mesures pour augmenter l'attractivité et la compétitivité du Luxembourg en tant que hub logistique international.

La parole a ensuite été donnée à Johannes Weinand, directeur de l'office pour les statistiques et le développement urbain de la ville de Trèves, qui a présenté le projet «Trilux» (Trèves et Luxembourg), une région où une



(de g. à d.) Alain Krecké, Pierre Gramegna, Nicolas Schmit et Etienne Schneider



Plus de 250 participants et membres du cluster ont pris part à la Journée Internationale de la Logistique, organisée pour la première fois au Luxembourg par le Cluster for Logistics

variété d'approches stratégiques pour le développement transfrontalier régional et urbain durable sont mises en œuvre à travers des projets spécifiques.

La présentation de M. Weinand a été suivie par celle de M. Patrick Weiten, président du conseil général de la Moselle. Le projet Europort Lorraine, qui s'inscrit dans le développement coordonné et complémentaire des plateformes multimodales sur la Moselle (à Frouard, Metz et Thionville-Illange-Uckange) a été présenté au public. Europort Lorraine s'est imposé comme «le» grand projet du Nord mosellan, compte tenu de son impact sur le développement industriel et la création d'emplois. Sa spécificité? Adosser à l'aménagement d'un terminal conteneurs, un parc d'activités industrielles et logistiques qui devrait



Le Cluster for Logistics avait organisé au cours de la matinée plusieurs présentations des métiers et du secteur de la logistique, ainsi qu'une visite du cargocenter à laquelle quelque 220 élèves avaient pris part

générer de l'ordre de 1.500 emplois directs. Compte tenu de l'envergure transfrontalière du projet et de l'intérêt marqué du Grand-Duché de Luxembourg pour le développement de la plate-forme logistique et industrielle multimodale, Europort Lorraine constitue bien un enjeu partagé de développement, requérant le soutien affirmé de tous.

Max Nilles est ensuite intervenu et s'est dit en ligne avec les objectifs de l'étude Future for Logistics. Il a réaffirmé la volonté du gouvernement de soutenir activement le développement du Luxembourg comme hub logistique en mettant à disposition des infrastructures adaptées et sécurisées qui permettront aux opérateurs de se positionner sur le marché avec des services rapides et de qualité, notamment pour les produits pharmaceutiques et phytosanitaires susceptibles de créer des niches économiques. Il a également mentionné les avantages d'un renforcement de l'inter-modalité entre les différentes plateformes logistiques. De concert avec le Cluster, le ministère va étudier les voies pour intégrer au mieux le Luxembourg au programme Réseau transeuropéen de transport RTE-T (TEN-T) qui consiste en une centaine de projets définis comme des études ou des travaux, dont le but final est de renforcer la cohésion, l'interconnexion et l'interopérabilité du réseau transeuropéen de transport.

Marc Lemmer, directeur du CRP Henri Tudor, a prononcé le mot de la fin et a remercié tous les intervenants qui ont participé à l'étude. Il a rappelé l'importance de la recherche qui doit apporter son soutien au gouvernement, aux entreprises et au cluster et les guider dans leurs choix. Dans le monde logistique globalisé, les partenariats et la recherche de nouvelles technologies ont une grande valeur et il reste beaucoup de progrès à faire.

La séance académique s'est clôturée par un walking dinner au cours duquel les participants ont été invités à poursuivre leurs échanges dans une ambiance conviviale pour renforcer leur réseau de contacts et approfondir les sujets présentés.

Toujours dans le cadre de la Journée Internationale de la Logistique, le Cluster for Logistics avait organisé dans la matinée une visite du cargocenter à laquelle quelque 220 élèves de terminale avaient pris part, en présence de représentants du ministère de l'Economie et du commerce extérieur et du ministère du Développement durable et des Infrastructures. Une présentation des métiers de la logistique et du secteur de la logistique au Luxembourg et des informations sur les emplois dans le secteur ont précédé la visite qui s'est soldée par un déjeuner offert par Cargolux et LuxairCargo.

www.clusterforlogistics.lu, www.cc.lu

Luxemburg als Logistikstandort in Berlin präsentiert



Im Rahmen der ersten öffentlichen Veranstaltung des Business Club Luxemburg e.V. in Berlin wurde der Logistikstandort Luxemburg vorgestellt

Am Donnerstag, den 29. November 2012 fand in Berlin die erste öffentliche Veranstaltung des neugegründeten Business Club Luxemburg e.V. statt. In den Räumlichkeiten der Botschaft des Großherzogtums Luxemburg begrüßten der luxemburgische Botschafter, Georges Santer und der Vorstandsvorsitzende des Business Club Luxemburg, Axel Gränitz die Gäste zu einer Vorstellung des Logistikstandortes Luxemburg.

Erstaunliches reift da heran in diesem kleinen Land, das als europäische Logistikkreuzung zunehmend an Bedeutung gewinnt. Ein Flughafen, der die fünftgrößte Cargo Plattform in Europa darstellt, ein hochmodernes Güterverkehrszentrum, ein Hinterland-Terminal (Binnenschifffahrt und Eisenbahn) für die Nordseehäfen Rotterdam und Antwerpen: All das sind nur einige Merkmale die Alain Krecké, Leiter des Luxembourg Cluster for Logistics vorgestellt hat und die den Knotenpunkt Luxemburg als multimodales Logistikhub charakterisieren.

In einem zunehmend sich globalisierenden Markt hat die Regierung von Luxemburg die strategisch günstige Lage des Landes früh erkannt und in den vergangenen 10 Jahren intensiv in den Ausbau der Infrastruktur des Landes investiert. Inzwischen gehört der Logistiksektor zu einer der wichtigsten Wachstumssäulen der luxemburgi-

schen Wirtschaft die 5 % der gesamten Beschäftigung von Luxemburg abdeckt.

Die langjährige Erfahrung von Luxemburg als Dienstleistungsstandort tritt auch im Logistiksektor hervor. So entsteht derzeit auf dem Flughafengelände ein Freihandelshafen mit dem weltweit sichersten und modernsten Hochsicherheitslager der Welt. Die attraktive Alternative zu den überfüllten Sicherheitsdepots in Genf und Singapur wird ab 2014 Luxemburg sein. Als One-Stop-Shop bezeichnet David Arendt, der Geschäftsführer des luxemburgischen Freihandelshafens das Depot, das sich derzeit im Bau befindet. Professionelle Lagerung, modernste Sicherheitsstandards, Ausstellungsräume, Rahmungs- und Restaurierungswerkstätten sind geplant. Und auch wenn es noch Zukunftsmusik ist, die Möglichkeit vor Ort Auktionen anzubieten gehört in das Servicekonzept des Freihandelshafens, der darüber hinaus mit einem unternehmerfreundlichen Steuerumfeld lockt indem auf eine Vorfinanzierung der Mehrwertsteuer verzichtet wird.

Der Business Club Luxemburg e.V. plant auch im kommenden Jahr themenspezifische Veranstaltungen in Deutschland, um die Vielfalt der luxemburgischen Wirtschaft vorzustellen und den Austausch und die Zusammenarbeit der beiden Nachbarn weiter zu verstärken. ■

Projets soumis pour avis à la Chambre de Commerce

Nous reproduisons en annexe les projets de loi et les projets de règlements grand-ducaux dont la Chambre de Commerce a été saisie pour avis. Une copie intégrale des projets sous rubrique peut être obtenue sur simple demande auprès de la Chambre de Commerce, tél.: (+352) 42 39 39-354/332 et peut être téléchargée sur le site www.cc.lu (rubrique «Avis»).

■ Ministère de la Santé

Avant-projet de règlement grand-ducal modifiant le règlement grand-ducal du 24 décembre 1993 fixant les droits dus pour la mise sur le marché des médicaments. (4046AAN)

Projet de loi n° 6494 modifiant la loi du 11 août 2006 relative à la lutte antitabac. (4053BLU)

■ Ministère de la Sécurité Sociale

Projet de règlement grand-ducal instituant une Commission de la documentation hospitalière et déterminant le système de documentation médicale hospitalière à mettre en place. (4049SBE)

Projet de règlement grand-ducal modifiant le règlement grand-ducal modifié du 25 octobre 1999 déterminant le fonctionnement de la Commission de surveillance prévue à l'article 72 du Code de la sécurité sociale. (4054SBE)

■ Ministère du Travail et de l'Emploi

Projet de loi portant modification de l'article L.211-11 du Code du travail. (4051SBE)

Projet de loi modifiant l'article L.222-9 du Code du travail. (4052WMR)

■ Ministère des Finances

Projet de loi portant modification

- de la loi modifiée du 4 décembre 1967 concernant l'impôt sur le revenu;
- de la loi modifiée du 16 octobre 1934 concernant l'impôt sur la fortune;
- de la loi générale des impôts modifiée du 22 mai 1931 («Abgabenordnung»);
- de la loi modifiée du 30 juin 1976 portant 1. création d'un fonds pour l'emploi; 2. réglementation de l'octroi des indemnités de chômage complet;
- de la loi modifiée du 22 décembre 2006 promouvant le maintien dans l'emploi et définissant des mesures spéciales en matière de sécurité sociale et de politique de l'environnement,
- de la loi modifiée du 12 février 1979 concernant la taxe sur la valeur ajoutée;

- de la loi modifiée du 30 juillet 2002 déterminant différentes mesures fiscales destinées à encourager la mise sur le marché et l'acquisition de terrains à bâtir et d'immeubles d'habitation. (4055WMR/TAN)

Projet de règlement grand-ducal modifiant le règlement grand-ducal modifié du 30 juillet 2002 concernant l'application de la taxe sur la valeur ajoutée à l'affectation d'un logement à des fins d'habitation principale et aux travaux de création et de rénovation effectués dans l'intérêt de logements affectés à des fins d'habitation principale et fixant les conditions et modalités d'exécution y relatives. (4056WMR/MCE)

Projet de règlement grand-ducal modifiant le règlement grand-ducal du 28 décembre 1990 portant exécution de l'article 46, n° 9 de la loi modifiée du 4 décembre 1967 concernant l'impôt sur le revenu.

Projet de règlement grand-ducal modifiant à partir de l'année d'imposition 2013 le règlement grand-ducal du 28 décembre 1990 portant exécution de l'article 104, alinéa 3 de la loi modifiée du 4 décembre 1967 concernant l'impôt sur le revenu (fixation des recettes provenant de l'économie et de la bonification d'intérêts).

Projet de règlement grand-ducal modifiant le règlement grand-ducal modifié du 9 janvier 1974 relatif à la détermination de la retenue d'impôt sur les salaires et les pensions.

Projet de règlement grand-ducal modifiant le règlement grand-ducal du 6 mai 2004 relatif aux dotations fiscales du fonds pour l'emploi. (4057WMR/MST)

Projet de règlement grand-ducal portant diverses modifications en matière de TVA. (4058WMR/MCE)

Projet de loi portant approbation de conventions fiscales et prévoyant la procédure y applicable en matière d'échange de renseignements sur demande. (4061TAN)

■ Ministre des Affaires étrangères et de l'Immigration

Projet de loi portant modification:

1. de la loi modifiée du 5 mai 2006 relative au droit d'asile et à des formes complémentaires de protection;
2. de la loi modifiée du 29 août 2008 sur la libre circulation des personnes et l'immigration. (4059AAN/ZCH)

■ Ministère de la Famille et de l'Intégration

Projet de loi portant modification de la loi modifiée du 23 décembre 1998 portant création de deux établissements publics dénommés:

- Centres, foyers et services pour personnes âgées;
- Centres de gériatrie. (4060AAN)

Le droit du travail collectif, tomes 1 et 2

Plans de licenciement, blocage des négociations avec les syndicats, mobilisation générale, l'actualité sociale est au centre de toutes les conversations.

Connaître ses droits et ses obligations permet d'évoluer sereinement au sein de son environnement professionnel. Face au vide documentaire en la matière, *Le droit du travail collectif*, tomes 1 et 2 offrent une vue d'ensemble sur les particularités du droit du travail collectif luxembourgeois. L'auteur, Jean-Luc Putz, est juge au Tribunal d'Arrondissement de Luxembourg. Il est l'auteur de plusieurs ouvrages dans le domaine juridique parus chez Promoculture-Larcier. Membre du réseau d'experts européen en droit du travail E.L.L.N., il enseigne également à l'Université du Luxembourg.

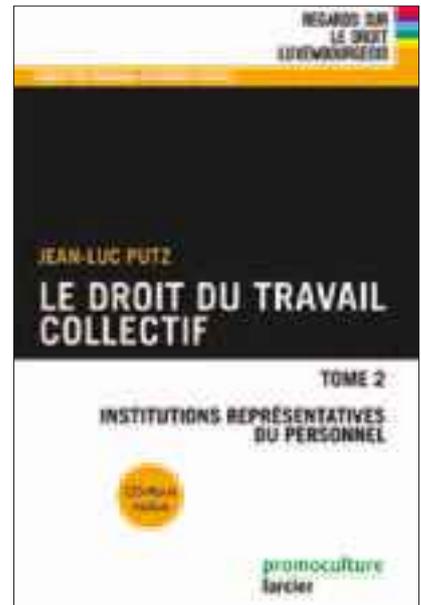
Les deux ouvrages se concentrent, tour à tour, sur les spécificités nationales et reprend la doctrine et la jurisprudence disponibles. *Le droit du travail collectif, tome 1 – Relations professionnelles* s'intéresse avant tout aux relations collectives dépassant le cadre de l'entreprise et plus particulièrement:

- les syndicats,
- la négociation collective et les conflits collectifs, c'est-à-dire en particulier la procédure de conciliation et le droit de grève,
- la représentation institutionnelle et notamment les institutions tripartites qui forment le noyau du modèle social luxembourgeois.

Le droit du travail collectif, tome 2 – Institutions représentatives du personnel peut contribuer à faire avancer le débat sur les projets de réforme en cours de discussion. L'ouvrage plonge au cœur des entreprises et aborde, hors élections sociales, les différentes institutions représentatives du personnel:

- les délégués du personnel,
- le comité mixte,
- la cogestion dans les grandes sociétés anonymes.

Afin de faciliter la consultation des ouvrages, les pages de jurisprudence ont été incluses sur un CD-Rom.



*Le droit du travail collectif, tome 1 – Relations professionnelles et
Le droit du travail collectif, tome 2 – Institutions représentatives du personnel*
peuvent être commandés via le site Internet
www.promoculture-larcier.lu ou dans toutes les librairies

Retrouvez régulièrement les
chroniques juridiques
de la Chambre de Commerce

www.cc.lu/services/publications



Avis aux contribuables

Cartes d'impôt: ce qui change en 2013

A partir du 1^{er} janvier 2013, les fiches de retenue d'impôt de tous les salariés ou pensionnés, résidents au Grand-Duché de Luxembourg, seront établies et émises par l'Administration des contributions directes, peu importe le lieu où se trouve le domicile du contribuable. Pour les non-résidents, salariés ou pensionnés, rien ne change. Les fiches de retenue d'impôt continueront à être émises par le bureau d'imposition RTS non-résidents.

Au cours des mois d'octobre et novembre 2012, l'Administration des contributions directes a envoyé une

lettre de validation qui reprend les données que l'Administration a l'intention d'utiliser pour l'émission des fiches de retenue d'impôt 2013. Ces données doivent être contrôlées et, uniquement en cas de correction, le document doit être renvoyé, complété par les pièces requises au bureau RTS émetteur.

Il convient de noter que les salariés ou pensionnés habitant ou ayant habité la ville de Luxembourg ne recevront pas de lettre de validation. Leurs fiches de retenue d'impôt seront émises automatiquement.

La fiche de retenue d'impôt des résidents sera envoyée par voie postale par l'Administration des contributions directes au début de l'année 2013. Après vérification des inscriptions y figurant, la fiche doit être remise à l'employeur (ou caisse de pension) dès réception. Si le contribuable résident n'a pas reçu sa fiche de retenue d'impôt 2013 après le 1^{er} mars 2013, il devra contacter le bureau RTS compétent.

Pour plus d'informations: www.guichet.public.lu/fr/citoyens/actualites/2012/10/22-recensement-fiscal/index.html

Droit bancaire et financier

Le banquier luxembourgeois et l'assurance-vie



Qu'ils appartiennent ou non au même conglomérat financier ou relèvent de groupes a

priori concurrents, banquiers privés et assureurs-vie ont depuis plusieurs décennies tissé entre eux des liens étroits. Les compagnies d'assurance-vie ont en effet trouvé auprès des banques privées un potentiel certain de développement de leur clientèle. En sens inverse, ces dernières ont également vu dans les produits d'assurance une possibilité d'élargir leur offre à destination d'une clientèle à la recherche de solutions leur permettant d'optimiser leur situation patrimoniale.

Distribution de polices d'assurance, dépôt et gestion des actifs représentatifs

des provisions techniques, sûretés sur ces polices... tous ces sujets, et d'autres encore, font l'objet d'amples débats juridiques. L'ouvrage s'en fait l'écho et tente d'apporter au praticien les réponses à ses questions et, à tout le moins, d'alimenter ses propres réflexions.

Auteurs: David De Cubber, Marc Gouden, Pierre Moreau, Stéphane Soterias, Frédéric Vanhaeperen, Christophe Verdure, Philip Woolfson,

Préface: Philippe Bourin.

Disponible en librairie et sur www.anthemis.be

Sous le Haut Patronage de Mars Di Bartolomeo, Ministre de la Santé
Sous le Haut Patronage de Nicolas Schmit, Ministre du Travail et de l'Emploi

7^{ème} Journée Nationale de Prévention du Suicide

19, 20 & 21 février 2013

Suizidpräventioun op der Arbecht Ee weidere Bausteen !

retrouvez le
programme
complet sur

www.prevention-suicide.lu

- Conférence du Prof Dr Patrick LÉGERON - 19 février de 19h00 à 21 h30
Stress et suicides au travail : les étonnants paradoxes
entrée libre
- Conférences & Workshops - les 20 et 21 février de 9h00 à 17 h30
frais d'inscription : 90€/journée

* Lieu : **Chambre de Commerce** 7, rue Alcide de Gasperi | L-2981 Luxembourg-Kirchberg



Contact

Centre d'Information et de Prévention • 21, bd Pierre Dupong • L-1430 Luxembourg
Tél. : +352 45 55 33 • Fax : +352 45 55 33 55 • inscription@prevention-suicide.lu • C.C.P.L. LU50 1111 0736 3512 0000



Campagne «Trajet, sécurisons-le!»

La vitesse adaptée



L'U.E.L., en partenariat avec l'Association d'assurance accident et forte de la participation d'acteurs nationaux, a lancé une nouvelle version de l'action «Trajet, sécurisons-le!» à l'occasion du 6ème Forum de la sécurité et de la santé au travail qui s'est déroulé le 24 avril 2012 à Luxexpo. Le but de la campagne est de sensibiliser les entreprises et leurs salariés à l'adoption d'un comportement responsable et préventif en circulation routière.

La campagne offre 12 modules regroupant différents thèmes pouvant utilement être promus au sein des entreprises à raison d'un module par trimestre par exemple ou selon un rythme choisi par l'entreprise. Ces modules peuvent être téléchargés du site www.securite-sante.lu.

Le sixième module «**La vitesse adaptée**» porte sur les effets de l'alcool, des médicaments et des drogues sur la conduite.

Excessive ou inadaptée, la vitesse intervient dans un accident mortel sur deux. Pour rester maître de son véhicule, il faut adapter la vitesse aux conditions de la circulation, aux conditions climatiques, au chargement de la voiture, à l'état des pneus, etc.

■ La distance d'arrêt

Il est important de garder ses distances par rapport au véhicule qui précède pour éviter une collision. La distance d'arrêt d'un véhicule correspond à la distance parcourue pendant le temps de réaction du conducteur à laquelle s'ajoute la distance de freinage.

Le laps de temps qui s'écoule entre la perception de l'information et le début de freinage s'appelle le **temps de réaction** dont la durée est estimée à 1 seconde. Celle-ci peut être plus longue si le conducteur est fatigué, alcoolisé, distrait, etc.

Pendant le temps de réaction, le véhicule continue à la même vitesse et parcourt une distance appelée distance de réaction. A la distance de réaction s'ajoute la **distance de freinage**, c.-à-d. la distance parcourue entre le moment où commence le freinage et le moment où le véhicule s'arrête. Si la vitesse est doublée, alors la distance de freinage est quadruplée.

Saviez-vous que ...

Plus la vitesse augmente:

- plus le champ de vision du conducteur diminue. A 130 km/h, le champ de vision n'est plus que de 30°, on parle alors de vision en «tunnel»,
- plus la distance d'arrêt augmente,
- plus la fatigue s'installe. Traiter un grand nombre d'information en un minimum de temps et adapter en permanence sa vision induit un stress important qui entraîne fatigue et perte de vigilance,
- plus l'accident est grave,
- plus la consommation de carburant augmente.

Quelques conseils

- Adapter constamment la vitesse à l'environnement (voie de circulation, conditions météo, etc.).
- Veiller à maintenir en permanence une distance de sécurité suffisante par rapport au véhicule qui précède.
- Entretien du véhicule: pneus et plaquettes de freins sont à vérifier régulièrement.

■ La pluie

La pluie réduit l'adhérence des pneus à la chaussée

- Les distances de freinage s'allongent.
- Le véhicule tient moins bien sur la route dans les virages.
- Les roues risquent de patiner lors d'un démarrage trop brusque.



Prochain module: «L'Arrimage»

Pour plus d'informations: www.trajet.lu – E-mail: trajet@uel.lu

La chaussée est particulièrement glissante lorsque la pluie survient après une longue période de temps sec, car l'eau se mélange aux poussières pour former une sorte de mousse blanche (verglas d'été).

La pluie réduit la visibilité

- Des gouttes de pluie se déposent sur toutes les vitres et les rétroviseurs. Il fait sombre et les contrastes diminuent.
- Il est recommandé d'allumer les feux de croisement pour être mieux vu et pour mieux voir.
- La conduite sous la pluie est plus fatigante parce qu'une plus grande attention est exigée.

Quelques conseils

- Réduire la vitesse.
- Augmenter la distance de sécurité entre le véhicule et celui qui précède.
- Prévoir une distance de freinage plus longue. Sur route mouillée, la distance de freinage peut passer du simple au double.
- Avoir toujours les essuie-glaces en bon état.
- Eviter l'aquaplaning en réduisant la vitesse.

La neige et le verglas

La neige, même fondante, rend la chaussée glissante. Quant au verglas, il se forme en présence d'humidité quand la température de la chaussée se situe

en dessous de 0°. Tel peut être le cas même quand le thermomètre de bord indique une température de l'air supérieure à 0°.

Quelques conseils

- Débarrasser les vitres, rétroviseurs, feux et plaques d'immatriculation de toute neige et de givre.
- Enlever également la neige sur le toit du capot du véhicule.
- Allumer les feux de croisement.
- Eviter les accélérations et les freinages brusques.
- Equiper le véhicule de pneus hiver.
- Freiner avec le moteur et rétrograder doucement à temps.
- Lorsque les chaînes sont obligatoires, ne pas attendre d'être immobilisé par la neige pour les monter. Fixer les chaînes au moins sur les roues motrices, les retendre après quelques kilomètres et rouler à allure très réduite.

Le brouillard

Le brouillard induit 3 types d'effets d'optique, à savoir

- l'extinction, c.-à-d. la disparition visuelle de l'obstacle;
- l'effet de halo qui entoure notamment les sources lumineuses;
- l'effet de voile qui atténue la netteté de l'obstacle en le rendant flou.

Le brouillard modifie l'appréciation des distances et perturbe les repères.

Quelques conseils

- Adapter la vitesse à la visibilité.
- Allumer les feux de brouillard.
- Garder un intervalle de sécurité considérablement augmenté, surtout si la visibilité est nulle au-delà du véhicule qui précède.
- Lorsque le brouillard est dense, la conduite nécessite une plus grande attention. La fatigue visuelle et nerveuse se fait sentir vite et il est utile de faire des pauses plus souvent.
- Ne pas dépasser dans le brouillard: il masque les obstacles et supprime l'appréciation des distances.

Le vent

Une rafale de vent provoque un écart de trajectoire, surtout lors du passage d'une zone abritée à une zone exposée, ou lors du dépassement d'un autre véhicule. Ce danger se présente particulièrement sur un pont, à la sortie d'un tunnel ou d'une forêt, etc.

Quelques conseils

- Pour limiter les effets du vent, il importe de réduire la vitesse et de tenir fortement le volant.
- En dépassant un deux-roues, maintenir un espace latéral plus grand pour prévenir d'éventuels écarts de trajectoire qui peuvent se produire sous l'effet de bourrasques.

Analyse

L'Union des Entreprises Luxembourgeoises présente son annuaire de la compétitivité 2012

Cette année encore est un mauvais cru pour la compétitivité de l'économie luxembourgeoise. Alors que notre revenu par habitant est de loin le premier en Europe, que nous continuons à créer des emplois et que nos prestations sociales sont les plus généreuses, le Luxembourg perd lentement mais sûrement sa capacité à pérenniser cette situation enviable, qui assure aux habitants une qualité de vie matérielle des plus élevées sur notre continent.



(de g. à d.) Georges Deitz (OEC), Michèle Marques (UEL), Carlo Thelen (Chambre de Commerce), Nicolas Soisson (Fedil), président du groupe de travail UEL Affaires économiques, Pierre Bley (UEL), Michel Brachmond (Chambre des Métiers)



L'annuaire de la compétitivité 2012 de l'UEL offre un panorama synthétique de la situation compétitive du Luxembourg, à travers 24 indicateurs répartis en trois catégories: la compétitivité-coût, la compétitivité hors coût et le niveau de vie/cohésion sociale. Il renseigne sur les aspects tant économiques, financiers et sociaux du pays en comparaison européenne. Au-delà, le rapport tient également compte des développements économiques et sociaux récents et ajoute des projections pour l'année 2012, pour autant que celles-ci sont disponibles.

L'analyse des 24 indicateurs fait clairement ressortir que le Luxembourg est en perte de compétitivité. D'un côté, elle dénote une baisse de la productivité globale des facteurs plus importante au Luxembourg que dans les autres pays, et de l'autre côté, elle démontre que le coût salarial unitaire est en constante augmentation et déconnecté de la réalité économique. Ce paradoxe tient notamment à une inflation qui est supérieure à la moyenne de l'Union européenne, à l'indexation des salaires et à des automatismes introduits dans les conventions collectives. Il est clair que cette dégradation de la compétitivité-coût/prix se répercute sur la rentabilité des entreprises, sur leur capacité à réinvestir et à créer des emplois. Au niveau des finances publiques, la situation est très préoccupante alors qu'elle accuse une dette publique qui a quadruplé depuis 2007. Le monde économique met en garde contre une dette publique qui risque d'échapper à tout contrôle et qui induira nécessairement une augmentation des impôts dans les années à venir.

L'aggravation de la situation économique au Luxembourg et dans les pays européens amène l'UEL à faire appel à des réformes courageuses (au niveau de l'efficacité de la gestion publique, de la simplification administrative, de la flexibilisation du droit du travail ou encore d'une politique salariale adéquate). Ces réformes sont indispen-

sables à une relance durable de l'économie nationale, à l'assainissement des finances publiques et à la pérennisation de nos systèmes sociaux dans le but de maintenir la cohésion sociale. Dans le même temps, il importe de continuer à renforcer la structure économique

- en attirant des entreprises nouvelles notamment dans les secteurs de la technologie et de la logistique afin de diversifier l'activité économique au Luxembourg,
- en encourageant l'entrepreneuriat en particulier chez les jeunes,
- en continuant les efforts visant à moderniser le système éducatif et à réduire le chômage des jeunes.

L'annuaire de la compétitivité est à comprendre comme un tableau de bord de l'économie et de la société luxembourgeoise. Pour l'UEL, il s'inscrit dans le débat national sur la compétitivité. Une réflexion devra être menée sur l'optimisation d'éléments du modèle de développement luxembourgeois pour que le Luxembourg puisse renouer avec une croissance économique forte et durable qui est nécessaire pour le maintien du niveau de vie. Il appartient dès lors à chacun d'apporter sa part de contribution au développement d'une vision cohérente et partagée du Luxembourg.

Communiqué par l'UEL ■

L'annuaire est téléchargeable du site www.uel.lu sous la rubrique «Publications» et peut être commandé sans frais auprès de l'UEL à l'adresse e-mail elisabeth.delboccio@uel.lu.

Fedil

5 lauréats primés lors de la 20^e édition du Prix de l'innovation

En novembre dernier s'est déroulée la 20^e édition de la cérémonie de remise du Prix de l'innovation de la Fedil, en présence de nombreux invités, dont notamment Etienne Schneider, ministre de l'Eco-

nomie et du Commerce extérieur, les membres du jury ainsi que les lauréats de la promotion 2012.

Le jury a décidé d'attribuer cette année, cinq prix parmi les 24 dossiers de candidature introduits. Ce nombre

élevé de dossiers démontre que malgré la crise, nos entreprises ont le bon réflexe de continuer à investir dans la recherche.

Le Prix de l'innovation dans la catégorie «Process» doté de 2.500 EUR a été décerné aux équipes de recherche

de Saint-Gobain Abrasives S.A. pour le projet «4x4 Explorer – New Generation», un disque diamant à tronçonner à partir d'un procédé de frittage innovant, à savoir l'infiltration afin de réduire les coûts de fabrication.

Le Prix de l'innovation dans la catégorie «Product» doté de 2.500 EUR a été décerné aux équipes de recherche du Goodyear Innovation Center Luxembourg, GE&MT ainsi que de la Tire Plant pour le projet «Interlaced Strip Technology». Ce produit est un renfort de ceinture innovant. En effet, la carcasse comprend une couche spéciale de bandelettes de cordes d'acier remplaçant deux ceintures de construction standard en dessous de la bande de roulement du pneumatique. C'est cette couche spéciale qui permet de réaliser jusqu'à 10 % de charge en plus.

Le Prix de l'innovation dans la catégorie «System» doté de 2.500 EUR a été attribué à Dr Thomas Andreas et Hugues Rossion du groupe Rotarex S.A. pour le projet «Konstantdruck-Systemtechnik für zukunftsweisende automatische Feuerlöschanlagen». Cette installation permet de protéger de façon économique et écologique différentes installations techniques contre les incendies.

Par ailleurs, le jury a décidé d'attribuer deux Prix spéciaux de 1.500 EUR chacun dans les catégories «SME» et «Safety Innovation». Le Prix spécial «SME» a été décerné au ICT & Software Group de Hitec Luxembourg S.A. pour le projet «Public Safety Suite – NaSaCo® & DISP®». La plate-forme dynamique de partage d'information permet d'offrir aux équipes de la sécurité publique

une solution innovante, efficace et interactive pour acquérir et accroître leur perception de la situation du site et réduire les grands risques. NoSaCo® – Nomadic Satellite Communication System permet aux équipes de secours de communiquer en toutes situations des unes avec les autres, sur site et avec leurs centres de coordination éloignés via des connexions satellitaires large bande.

Le second Prix spécial dans la catégorie «Safety Innovation» est décerné aux chercheurs de Köhl AG pour le projet «TOR – Thermo Observation per RFID». Ce projet permet de recueillir et d'analyser de nombreuses données à l'aide de capteurs et d'un lecteur de données central.

Dans son discours précédant la proclamation des lauréats, le président de la Fedil, Robert Dennewald, s'est félicité du succès du Prix de l'innovation de la Fedil, qui existe depuis 1982. Il a expliqué que, depuis sa création, pas moins de 65 projets innovants ont déjà été primés par le Prix de l'innovation de la Fedil. Robert Dennewald a noté que la remise du Prix de l'innovation «s'inscrit dans un contexte économique des plus difficiles, avec la zone Euro en récession, la production industrielle luxembourgeoise en recul, le chômage en hausse et le budget de l'Etat largement déficitaire avec une dette publique en forte hausse».

En matière fiscale, le Luxembourg a toujours été compétitif par rapport à ses voisins. Robert Dennewald a cependant déploré le fait que cette situation risque de se détériorer à partir du 1^{er} janvier prochain avec la hausse de l'impôt de solidarité, l'introduction d'un impôt

minimal pour les entreprises, la réduction du taux de bonification d'impôt pour investissements ou encore l'adaptation des dispositions applicables en matière d'impôt sur la fortune.

La Fedil dénote le caractère anti-économique de ces dispositions, ceci dans la mesure où elles se répercuteront de façon très négative sur l'investissement et, par conséquent, sur l'emploi des entreprises. Aussi la Fedil lance-t-elle un appel pressant au Parlement et au Gouvernement pour reconsidérer ces dispositions, ceci dans le cadre des discussions sur l'adoption du projet de budget 2013.

Concernant la politique en matière de RDI du Gouvernement, le président de la Fedil a salué les engagements du gouvernement de maintenir les investissements destinés à la recherche publique et privée. «Le savoir-faire et les compétences dans le domaine de la RDI prennent de plus en plus d'importance pour l'attractivité du site luxembourgeois.» a déclaré Robert Dennewald. Néanmoins, il a rappelé qu'il faudra faire des efforts dans le domaine de la recherche, notamment en rapprochant les recherches publique et privée, en valorisant davantage les résultats de la recherche publique, afin que l'économie luxembourgeoise puisse en profiter et que la recherche publique ait des retombées positives pour l'économie luxembourgeoise.

Communiqué par la Fedil ■

**WIRTSCHAFTSAUSKÜNFT
FORDERUNGSEINZUG**

**RENSEIGNEMENTS COMMERCIAUX
RECOUVREMENT DE CRÉANCES**

Unternehmensspezifische
Lösungen für ein
erfolgreiches Risk-
Management

Solutions spécifiques pour améliorer le
risk-management de votre entreprise

Creditreform Luxembourg SA
Tel. 00 352 263460-1
Fax 00 352 263460-50
e-mail info@creditreform.lu

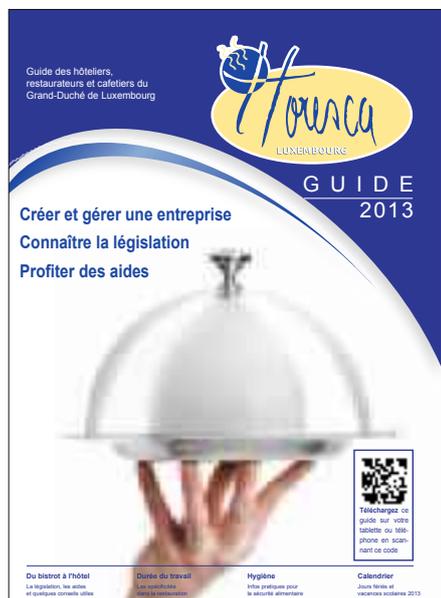
seit/dépuis 1879

Creditreform

Unternehmen Sie nichts ohne uns

Pratique

Le nouveau guide Horesca vient de paraître



L'Horesca vient d'éditer son guide 2013 qui a vocation à aider les personnes désirant ouvrir un commerce dans le secteur de l'hôtellerie-restauration et à donner des réponses pratiques aux exploitants d'un établissement de ce secteur. Il a été envoyé gratuitement à toutes les entreprises du pays et peut être téléchargé également gratuitement sur le site Internet de la fédération nationale des hôteliers, restaurateurs et cafetiers du Grand-Duché, www.horesca.lu.

L'Horesca est un secteur dynamique qui évolue sans cesse, que ce soit au niveau des produits et services, au niveau de la gestion et de la pro-

motion ou au niveau des règlements en vigueur. Les professionnels du secteur se trouvent dans l'obligation de s'adapter continuellement à de nouvelles situations et toutes les informations qui peuvent leur faciliter cette tâche sont inestimables.

Voilà pourquoi le guide édité par Horesca est un outil précieux à plus d'un titre: en dressant de manière succincte et précise un inventaire complet des nombreuses obligations auxquelles doit répondre le secteur, il constitue un guide essentiel à l'usage de l'hôtelier, restaurateur ou cafetier désireux d'exercer son métier dans de bonnes conditions et dans le respect des lois et règlements en vigueur. Comme le souligne Françoise Hetto-Gaasch, ministre des Classes moyennes et du Tourisme, dans la préface de cet ouvrage, les professionnels y trouvent également des explications utiles sur les différentes aides à l'investissement dont ils peuvent bénéficier. Ces aides sont essentielles pour soutenir le secteur, l'objectif étant une amélioration continue de la qualité de l'offre au Luxembourg.

Utile, le guide l'est également pour le lecteur «novice» qui pourra se faire une idée plus objective des multiples facettes d'un métier à la fois exigeant, varié et attrayant. Sur plus de 80 pages, le lecteur trouve des informations sur le droit d'établissement, la réglementation du travail, l'(actuelle) interdiction de fumer, la sécurité alimentaire, les aides

à l'investissement, la formation, les différents labels de qualité ainsi que sur les différentes associations qui existent dans la profession.

Le guide énumère aussi les avantages que procure la fédération Horesca à ses membres et présente l'importance économique du secteur. Ainsi, selon le Statec, 15.885 personnes (salariés et indépendants) étaient employées par le secteur, en 2008, c'est-à-dire il y a 4 ans. On peut donc raisonnablement supposer que ce chiffre dépasse les 18.000 aujourd'hui, sachant que ce secteur a régulièrement recruté du personnel, même en temps de crise. Le nombre d'entreprises devrait aussi dépasser les 3.000.

Depuis des années, le nombre d'hôtels, auberges et pensions est en recul. Ainsi, depuis l'an 2000, on compte 14,6 % d'établissements en moins. En 2011, le nombre total s'élève à 283 unités par rapport à 401 en 1990, mais la disparition d'établissements d'hébergement est compensée par l'accroissement des capacités en termes de chambres disponibles. Ainsi, les dix dernières années, le nombre de chambres s'est accru de 10 %.

Près de 15.000 places-lits sont actuellement offertes par les hôtels, auberges et pensions. Le secteur compte plus de 1.200 restaurants et approximativement 1.300 cafés. Le chiffre d'affaires global dépasse les 1,2 mia d'EUR.

Communiqué par Horesca ■

clc

«Il faut une autre politique pour avoir une chance de sauver le pays!»

Le Conseil d'Administration de la clc, en sa réunion du 9 novembre 2012, a constaté avec regret que la situation économique générale continue de se dégrader et devient désormais préoccupante pour certains secteurs.

Ainsi, il convient en particulier de relever que:

- Le secteur automobile national suit le déclin européen. La tendance des consommateurs est au report des décisions d'achat ce qui engendre une augmentation de l'âge moyen

du parc automobile de 10 % environ. Les ventes d'occasions connaissent une progression importante alors que les revenus émanant des entretiens baissent.

- Les transporteurs de marchandises ressentent le ralenti qui s'ins-

talle dans les secteurs clients et sont dorénavant en situation critique. Les récents progrès dans la création d'un secteur logistique structuré ne permettront pas de compenser le net recul des activités de transport. Les incertitudes qui planent autour Car-golux ne font qu'empirer la situation.

- Les entrepreneurs en matériaux de construction soulignent que les affaires touchant à la rénovation se portent raisonnablement bien à l'opposé des activités des constructions nouvelles privés et publics.
- La mode est une branche sérieusement touchée par la récession et le manque de confiance des consommateurs en l'avenir. Les hausses successives des baux commerciaux impactent lourdement les activités de la branche.
- Les voyageurs voient l'avenir de manière mitigée. Le facteur prix

devient de plus en plus déterminant dans les décisions d'achat et le voyage forfait progresse au détriment du voyage individuel.

Les administrateurs de la clc ont cependant aussi détecté quelques exceptions: les télécoms et les services informatiques résistent plutôt bien à la morosité ressentie par ailleurs, tout comme le secteur du luxe qui continue son développement prospère.

Autre sujet de préoccupation, la CNS où les représentants de la clc, conformément aux décisions prises au sein de l'UEL, se sont abstenus de voter le budget 2013. La situation budgétaire et la gouvernance au sein de cet organisme dérapent avec des conséquences majeures sur les équilibres du budget étatique et par ricochet sur les coûts sociaux, aussi à charge des entreprises, réduisant ainsi davantage leur compétitivité.

Pour ce qui est du budget 2013 de l'État, les administrateurs constatent avec amertume que celui-ci ne contient aucune initiative tentant à briser le cycle infernal des déficits structurels dans lesquels notre pays est en train de s'engouffrer depuis une dizaine d'exercices.

Finalement, le président du conseil constate avec consternation que certains milieux politiques réclament dans la presse écrite de leur parti une politique visant à «sauver les prochaines élections législatives en 2014». Le président souhaite que ces politiciens s'acquittent plutôt de leur responsabilité d'élu et assume la mission de mettre en place les politiques requises pour protéger le pays du marasme économique et social vers lequel nous avançons, hélas trop vite.

Communiqué par la clc ■

FEALU

Leur mandat reconduit, les femmes ambassadrices souhaitent lancer le microcrédit au Luxembourg

Depuis septembre 2010, onze Femmes Ambassadrices s'attachent à promouvoir l'entrepreneuriat au féminin au Luxembourg au sein du réseau FEALU (Female Entrepreneurship Ambassadors Luxembourg) initié par la FFCEL (Fédération des femmes cheffes d'entreprise du Luxembourg), en collaboration avec la Chambre de Commerce et la Chambre des Métiers du Grand-Duché de Luxembourg, et soutenue par le ministère des Classes moyennes et du Tourisme, le ministère de l'Égalité des chances et le ministère de l'Économie et du Commerce extérieur. Dans le cadre d'une conférence de presse en présence de la ministre des Classes moyennes et du Tourisme, Françoise Hetto-Gaasch, ces femmes cheffes d'entreprise – toutes depuis plus de cinq ans à la tête d'entreprises comptant au minimum cinq salariés – ont procédé au renouvellement de l'équipe comme l'imposent les statuts, tous les deux ans. Un renouvellement qui s'inscrit dans la continuité puisque toute l'équipe, sans exception,

a souhaité poursuivre l'aventure et a été reconduite pour un nouveau mandat.

En l'espace de deux ans, les ambassadrices ont multiplié les initiatives, en participant à des conférences et des débats. Elles se sont mobilisées sur le terrain auprès des lycéennes et étudiantes et sont impliquées au sein de

différentes manifestations pilotées par l'A.S.B.L. *Jonk Entrepreneuren* comme les projets *Fit for Life*, les *entreprise d'entraînement* ou encore les *mini-entreprises*, pour lesquels elles délivrent des séances de formation. Les ambassadrices sont présentes au niveau européen où elles participent à des échanges avec



La ministre Françoise Hetto-Gaasch a apporté son soutien aux ambassadrices du réseau FEALU qui a pour mission de promouvoir l'entrepreneuriat au féminin

d'autres réseaux. Elles souhaitent également apporter leur soutien aux femmes seniors de 45 ans et plus qui souhaitent s'impliquer à plusieurs niveaux dans la création d'entreprises. En marge de ces différentes activités, Tizima Telou, responsable du comité FEALU, compte mettre l'accent sur l'accès des femmes au microcrédit. En effet, il ne s'agit pas

seulement de lancer des femmes dans l'entrepreneuriat, il faut aussi proposer une aide en matière de financement. Il y a encore trop de projets qui ne voient pas le jour faute de financement. Selon Tizima Telou, il existe un besoin réel de microcrédit au Grand-Duché. De nombreuses personnes, comme des chômeurs par exemple, ne rentrent pas

dans les critères des banques classiques pour se voir octroyer un financement. La ministre Françoise Hetto-Gaasch a apporté son soutien au projet. Un rendez-vous a d'ores et déjà été fixé pour analyser les différentes modalités et trouver les banques partenaires. ■

ALAC

L'ALAC, l'association des actuaires, fête ses 20 ans



Le Conseil de l'ALAC (de g. à dr.) : Jean Habay, Martine Van Peer, Alain Nicolai, Claudine Gilles, Thierry Flamand, Annick Felten et Franck Marchand

Fondée en 1992 par une trentaine d'actuaires, l'ALAC, association luxembourgeoise des actuaires, a dignement fêté ses 20 ans d'existence en présence de leurs membres et de nombreux invités d'honneur.

Le métier de l'actuaire s'est fortement développé les dernières années et l'association compte désormais 180 membres travaillant dans le secteur d'assurances, leur secteur d'origine, mais également dans le secteur financier, dans la consultance ou auprès des autorités de contrôle. Cette évolution spectaculaire s'est faite grâce au développement de la place financière luxem-

bourgeoise, notamment le développement du secteur de la libre prestation de service (LPS), du marché des captives de réassurance, et du cadre réglementaire pour le deuxième pilier au Luxembourg, la pension complémentaire.

Depuis 20 ans, l'ALAC offre à ses membres une plate-forme d'échange et d'information au travers de l'organisation de multiples conférences chaque année, traitant divers sujets d'actualité. La formation continue de ses membres est un aspect très important pour l'ALAC, qui organise ainsi régulièrement des formations approfondies sur les évolutions du métier. Ces for-

mations se font souvent en collaboration avec d'autres acteurs importants du secteur, tels que le Commissariat aux Assurances ou l'ACA, l'association des compagnies d'assurances. Finalement l'ALAC participe activement à des groupes de travail, contribuant ainsi dans l'élaboration de textes réglementaires, notamment dans le domaine des pensions complémentaires.

Le métier d'actuaire réside essentiellement dans la manière de valoriser les conséquences financières d'événements incertains au niveau de la vie, de la santé, de la responsabilité des personnes ou des collectivités. De formation scientifique, les actuaires doivent maîtriser l'environnement financier aussi bien que les aspects juridiques, comptables, fiscaux et commerciaux dans lesquels se situent leurs interventions.

Aujourd'hui, par les nouvelles réglementations au niveau du secteur bancaire et d'assurance, notamment les règles Solvency 2 et Bâle 3 visant à refixer le cadre de la surveillance prudentielle des compagnies, le besoin d'actuaires ne cesse de s'accroître auprès des banques et compagnies d'assurances pour pouvoir répondre aux multiples exigences de reporting et de modélisation.

Communiqué par l'ALAC ■

Cinq années d'existence

Happy birthday Femmes Leaders!

Femmes Leaders du Luxembourg fête 5 ans d'existence! Créé en 2007 par une poignée de femmes désireuses d'accompagner

activement les femmes dans leur développement professionnel et personnel, avec la vision d'un leader, Femmes Leaders propose de participer à la construc-

tion de ce monde, dans lequel seront mêlées harmonieusement les perceptions féminines et masculines, sachant que dans chaque être humain, qu'il soit

femme ou homme, on retrouve ces deux perceptions.

La vision de Femmes Leaders est un réel partage de responsabilités et d'influence entre femmes et hommes.

Alors comment atteindre cet objectif? Non pas en faisant une autre révolution, ou en imposant des règles figées comme les quotas, qui ne vont jamais créer l'harmonie des sexes comme souhaitée. Mais plutôt en mettant en place toutes sortes d'actions permettant de travailler sur le changement à opérer, tant en matière d'habitudes ancestrales qu'en matière de mode de fonctionnement, sur une meilleure compréhension et de perception des uns et des autres, et bien sûr sur une formation ciblée.

C'est pour cela que depuis 5 ans, et progressivement, Femmes Leaders crée et provoque des débats publics et des discussions en y invitant femmes et hommes; organise des animations réservées aux femmes pour les aider et les soutenir dans la recherche de leur place au sein des entreprises mais aussi de la société au sens large; collabore avec les instances dirigeantes, et notamment avec le ministère de l'Égalité des Chances, mais aussi avec d'autres associations féminines, locales ou internationales; intervient en partenariat avec d'autres associations professionnelles telles que le POG, la Jeune Chambre Économique, l'Economist Club, le Rotary Club, mais aussi au sein des entreprises; soutient la formation continue des femmes en mettant à disposition des femmes à potentiel de leader et des entreprises des programmes de formation intensifs et innovants via la Leadership Academy et en s'associant avec des instituts de formation tels que la Luxemburg School of Commerce et l'IFBL; contri-



Femmes Leaders fête ses 5 ans

bue à préparer les futures générations des femmes leaders; participe activement au développement fort du réseautage féminin tant au Luxembourg que dans la Grande Région, ou à travers le monde, en suscitant l'entraide, les échanges entre femmes; Femmes Leaders est membre du réseau international WIN (Women International Networking); soutient des actions de femmes exceptionnelles, inspirantes.

Dans sa démarche globale, Femmes Leaders associe, de manière forte, non seulement les femmes leaders, mais aussi les hommes leaders. Ainsi, en 2010, l'association a élu un membre d'honneur masculin, Fouad Rathle, qui est son ambassadeur et la soutient dans toutes les actions. Lors de son cinquième anniversaire, l'association a nommé un second ambassadeur, Nicolas Ries. Des projets importants sont actuellement en discussion au sein de l'association notamment renforcer

et développer la formation continue, renforcer la plate-forme d'échanges en y associant encore plus fortement la jeunesse, intervenir de manière plus récurrente auprès d'autres associations et auprès des entreprises, continuer sans relâche à participer et/ou soutenir les actions collectives menée dans le pays. Le Conseil d'Administration se compose de: Eliane Fuchs, fondatrice et présidente; Nicole Avez-Nana, fondatrice et Vice-présidente; Joanna Denton, secrétaire générale; Anna Chioti, trésorière; Véronique Winum, membre; Ludvine Didelot, membre; Gundula Heyer-Piersanti, membre.

*Communiqué par
Femmes Leaders Luxembourg* ■



Muller & Wegener
www.mullerwegener.lu

*Répondre à vos besoins,
c'est dans notre Nature!*

Chers Clients,

Nous vous présentons nos vœux
les plus chaleureux pour une année 2013
que nous vous souhaitons exceptionnelle!

Nous avons clôturé l'année 2012 en remportant le



Nous tenons à remercier tous nos collaborateurs
qui se sont démarqués par la qualité de leur travail,
leur loyauté et leur engagement dans la
satisfaction de nos clients.

**MERCI ET BONNE ANNEE 2013
A TOUTES ET TOUS**

Concours: Prix de la promotion de l'esprit d'entreprise

L'INDR deuxième dans la catégorie «Entrepreneuriat responsable et d'intégration sociale»



L'INDR a pu se placer en deuxième position dans la catégorie Entrepreneuriat responsable et d'intégration sociale dans le cadre du prix européen de la promotion de l'esprit d'entreprise

Depuis 2006, le prix européen de la promotion de l'esprit d'entreprise récompense l'excellence dans la promotion de l'entrepreneuriat et des petites entreprises aux niveaux national, régional et local. Il a pour objectifs d'identifier et de reconnaître les activités et initiatives fructueuses visant à promouvoir les entreprises et l'esprit d'entreprise, de présenter et de partager des exemples des meilleures politiques et pratiques entrepreneuriales, de faire mieux connaître le rôle joué par les entrepreneurs dans la société et enfin d'encourager et d'inspirer les entrepreneurs potentiels.

Cette année, les projets visaient à soutenir les entrepreneurs qui, partout en Europe, ont créé ou fait prospérer des petites et moyennes entreprises (PME), lesquelles jouent un rôle crucial dans notre économie. Plus de 402 projets étaient en compétition aux concours nationaux, en

vue de participer au Prix européen de la promotion de l'esprit d'entreprise 2012. Trente pays européens, un record, ont présenté des candidatures: les 27 Etats membres de l'UE, ainsi que la Croatie, la Serbie et la Turquie. Un jury de haut niveau représentant le monde de l'entreprise, les autorités publiques et le milieu universitaire a examiné les 57 projets nationaux sélectionnés et a établi une liste restreinte de 14 nominés dans cinq catégories. L'Institut national pour le développement durable et la responsabilité sociale des entreprises (INDR), qui figurait parmi les trois candidatures présélectionnées dans la catégorie Entrepreneuriat responsable et d'intégration sociale, a pu se placer en deuxième position. La cérémonie officielle de remise des prix s'est tenue récemment à Limassol à Chypre, lors de la première assemblée des PME.

L'INDR a créé le label «Entreprise Socialement Responsable – ESR», reconnu

au niveau national, à l'attention des entreprises qui souhaitent être agréées pour leur approche responsable d'un point de vue social. Depuis 2010, l'INDR promeut la RSE auprès de 600 entreprises et a accordé le label à 60 d'entre elles.

Le ministre Etienne Schneider a déclaré à cette occasion: «Je tiens à féliciter l'INDR pour sa nomination parmi les finalistes des Prix européens de la Promotion de l'Esprit d'Entreprise, ce qui souligne le bien-fondé et le caractère innovant de son approche. Le nombre croissant d'entreprises ayant décroché le label «Entreprise socialement responsable – ESR» est un signe irréfutable pour leur engagement en matière de RSE. Il me tient à cœur de faire un appel à toutes les entreprises luxembourgeoises de se doter d'une stratégie en matière de RSE et de participer à la labellisation de l'INDR.» www.indr.lu.

BRAVO!

L'INDR FÉLICITE 60 ENTREPRISES LUXEMBOURGEOISES POUR LEUR ENGAGEMENT DANS UNE VÉRITABLE DÉMARCHE DE RESPONSABILITÉ SOCIALE. EN SE LABELLISANT ESR, ELLES FORMALISENT LEURS EFFORTS ET CHOISISSENT D'INTÉGRER LES CONCEPTS DE RESPONSABILITÉ SOCIALE DANS LEUR STRATÉGIE ET DANS LEUR CULTURE D'ENTREPRISE AFIN DE CRÉER DE LA VALEUR PARTAGÉE AVEC LA SOCIÉTÉ.

AGIR ANTICIPER DURABLEMENT ■ ALD AUTOMOTIVE ■ ARAL LUXEMBOURG ■ ARCELORMITTAL LUXEMBOURG ■ ALL-PACK SERVICES ■ ARGEST ■ ASSOCIATION DES BANQUES & BANQUIERS LUXEMBOURG ■ AVIVA INVESTORS LUXEMBOURG ■ BANQUE ET CAISSE D'ÉPARGNE DE L'ÉTAT ■ BEBOP ■ BGL BNP PARIBAS ■ BNP PARIBAS SECURITIES SERVICES ■ CACEIS BANK LUXEMBOURG ■ CENTRE CULTUREL RENCONTRE ABBAYE DE NEUMUNSTER ■ CENTRE HOSPITALIER DE LUXEMBOURG ■ CETREL ■ CK ■ CODIPROLUX ■ CO-LABOR ■ COMES & CIE ■ CONFEDERATION LUXEMBOURGEOISE DU COMMERCE ■ COSTANTINI ■ CSD ■ DELOITTE ■ DUSSMANN GROUP LUXEMBOURG ■ E-BUSINESS & RESILIENCE CENTRE ■ FASTNET LUXEMBOURG ■ FIDUCIAIRE GENERALE DE LUXEMBOURG ■ FOYER ■ GOBLET LAVANDIER & ASSOCIES ■ GOERES HORLOGERIE ■ HITEC LUXEMBOURG ■ ING LUXEMBOURG ■ KIDSCARE ■ LEASEPLAN LUXEMBOURG ■ LEGERE PREMIUM HOTEL LUXEMBOURG ■ LIFTEUROPE ■ LINKLATERS ■ LOTERIE NATIONALE ■ LUXPLAN ■ MEDIATION ■ NO-NAIL BOXES ■ OCEAL RESSOURCES HUMAINES ■ OCEAL RESSOURCES MANAGEMENT ■ PLAN-K ■ P.M.C. AGENCE TEXTILE ■ PROGROUPE GEIE ■ PROJECT ■ PRONEWTECK ■ PROPOZE ■ RBC INVESTOR SERVICES BANK ■ SALES-LENTZ PARTICIPATIONS ■ SIEMENS ■ SOCIETE ELECTRIQUE DE L'OUR ■ SODEXO LUXEMBOURG ■ SOURCES ROSPORT ■ STEFFEN HOLZBAU ■ SUPERDRECKSKESCHT ■ TRALUX ■ VECTIS PSF



www.indr.lu



INSTITUT NATIONAL POUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE
ET LA RESPONSABILITÉ SOCIALE DES ENTREPRISES



© David Laurent

Ed Goedert – CEO, Autopolis

 American Chamber of Commerce in Luxembourg

“I think in the last five-six years, there were more changes than in the 35 years before”

Ed Goedert has over 35 years’ experience in the automobile industry, and since 1995 has been the CEO of Autopolis. His business philosophy? “Be fair and honest.”

What changes have you seen over the last decade in terms of green technology, and where do you anticipate such technology is heading?

One thing is very clear: the change in the last seven years is enormous with regards to the conscious efforts people are making about the environment. We have already had indications about CO₂ emissions for some time, but people weren’t really looking for that – price and power were more important. About seven or eight years ago, people were becoming more aware about the negative effects of CO₂ – and that made huge changes in the buying of new cars.

It started with those interested in being “green”, and then suddenly the press followed. It became socially unacceptable not to drive a clean car. Take, for example, the Hummer: to the press, it was the dirtiest car available – but this wasn’t actually true, considering some sports cars were much dirtier. Still the Hummer was synonymous with a dirty car. At that time, we were selling Hummers, but the sales dropped overnight by nearly 50%. That was really the beginning of the green revolution.

I think in the last five-six years, there were more changes than in the 35 years before. The automotive indus-

try adapted quickly to that, and today you even have CO₂ emissions levels written into companies’ car policies. The greener the company wants to be, the lower the level of CO₂ emissions they are allowing. But pay attention: some want to show ‘green’ by using, for example, an electric car that is always photographed, but there might be many other cars not being photographed which aren’t electric. On the other hand, private people generally find electric cars fantastic, but they don’t buy them – the cars are too expensive, and there is the question of autonomy (fear of electricity running out, running past the limit,

and so on). A hybrid is another good solution to allay those fears.

We are conscious that the automotive industry has to change concerning engines, and that is happening when you look at decrease in CO₂ emissions. We are happy to offer those greener cars, but we can only sell what manufacturers provide. We are in a transitory situation: there is the growth of electric cars; improvements to the classic engine (diesel or gasoline), which will continue getting cleaner; and the future of the fuel cell engine, which likely won't start before 2020 or 2025.

Are customers, specifically in any particular market segment, demanding more green technology? What is Autopolis' role in meeting these demands?

Young people are interested in new technology, but companies are still the most interested in green technology. The fleet market demanding it the most, but the barrier is always price. As we don't have the high volumes, the prices are still high.

I have a very clear view: I am a car dealer, yes, but I believe we are a center of mobility. But mobility is about more than just cars: our evolution in asking what we can do to transform mobility. I'm not doing publicity against cars, but I would like to prevent people from sitting in daily traffic jams when they could be taking public transportation. I'm always looking for a symbi-



osis between public and private transportation. Public transportation has to improve a lot – once it is attractive, people will use it more, which will lead to a decongestion of the roads and people will have the pleasure associated with driving a car again. We have to be realistic: public transportation has to be so attractive that it is a real alternative, and we aren't there yet. At Autopolis, we will start offering more solutions. Next year, I'd like to have ebikes here – it's not only quicker to reach the city center, it's also a healthy alternative! I'm also convinced scooters will also have their place in the classical dealership. Scooter drivers are not motorcyclists; rather, they are car drivers looking for more mobility. We are really asking, what is the car dealership's role in the future? And what can we do to improve the future?

What are the advantages for customers in the fact that you have a multi-brand offering as opposed to a single brand?

I think you can compare it to shopping in ten different stores versus shopping in one shopping mall. Here, we have eleven brands – from off-road to sports cars, from electric cars to cars with American V8 engines, we really offer everything. It was always my view that customers should have a large choice so they can compare brands. My goal is to create out of Autopolis a 'Center of Excellence' where we will offer the very best service to each customer, in sales as well service, and I am sure we will succeed.

Interview:

Natalie Gerhardstein, AMCHAM ■

Interested in joining AMCHAM?
Visit www.amcham.lu or call (+352) 43 17 56



Avez-vous des difficultés pour introduire la déclaration à la TVA en Belgique ou en Allemagne?
Profitez de notre service fiscal Premium

AHK debelux <http://debelux.ahk.org>

Personne de contact: Marco De Cesare,
T: +32 (0) 2 206 67 57, tva@debelux.org



Deutsch-Belgisch-Luxemburgische Handelskammer
Belgisch-Luxemburgs-Duitse Kamer van Koophandel
Chambre de Commerce Belgo-Luxembourgeoise-Allemande

EN BREF

AB-Lux Relocation Services-BGL BNP Paribas

Accueil et intégration des nouveaux arrivants au Luxembourg

L'agence AB-Lux Relocation Services, en collaboration avec BGL

BNP Paribas, a organisé sa deuxième conférence intitulée «La culture comme facteur d'intégration?» à laquelle plus d'une trentaine de personnes issues du monde des ressources humaines a pris part. Après le mot de bienvenue de Jean-Claude Schleich, chef du Développement de la Clientèle à BGL BNP Paribas, les invités ont pu assister à la présentation des trésors cachés du Luxembourg par Robert L. Philippart, directeur et ambassadeur touristique de l'Office National du Tourisme du Grand-Duché de Luxembourg. Laure Amoyel de l'Office Luxembourgeoise d'Accueil et d'Intégration (OLA), a ensuite présenté les différents volets du contrat d'Accueil et d'Intégration, comprenant, entre autres, une séance d'information, une formation linguistique aux trois langues officielles, un cours d'instruction civique en plusieurs langues et une journée d'orientation qui a lieu deux fois par an pour permettre des échanges interculturels. Un cocktail pour favoriser le networking a clôturé la conférence. Pour plus d'informations: www.ab-lux.com.



AXA Luxembourg

Un nouveau siège au cœur de la capitale

AXA Luxembourg a quitté son ancien bâtiment pour intégrer son nouveau siège social au 1, Place de l'Etoile à Luxembourg-ville. Le nouvel immeuble de six étages tout nouvellement construit incarne l'ambition d'AXA de devenir au Luxembourg la compagnie préférée de ses clients, collaborateurs et partenaires, tout comme son engagement dans le développement durable et la responsabilité sociale. En choisissant la Place de l'Etoile, la compagnie marque son attachement à la ville de Luxembourg et son soutien au développement d'un quartier d'avenir. Le concept du nouveau bâtiment est axé sur la lumière, l'espace et la sobriété. De la gestion de l'énergie à la gestion des déchets, en passant par l'intégration du bâtiment dans son environnement, tout a été pensé pour réduire l'empreinte écologique du site et améliorer la qualité de vie des collaborateurs. Ce nouvel immeuble s'inscrit dans une démarche de haute qualité environnementale et de basse consommation énergétique, il sera certifié BREEAM Very Good. «Notre nouveau siège social reflète le dynamisme qui s'opère constamment au sein de nos compagnies, résolution tournées vers l'innovation et l'engagement d'offrir à nos clients un service de qualité et des solutions adaptées à leurs besoins spécifiques. Spacieux et lumineux, ce lieu permet de réinventer une nouvelle proximité, à la fois entre collaborateurs, agents et partenaires, et avec nos clients (...)» a déclaré Marie-Hélène Massard, CEO d'AXA Luxembourg.



Parution du Gault&Millau Benelux 2013

Le Grand-Duché bien toqué!



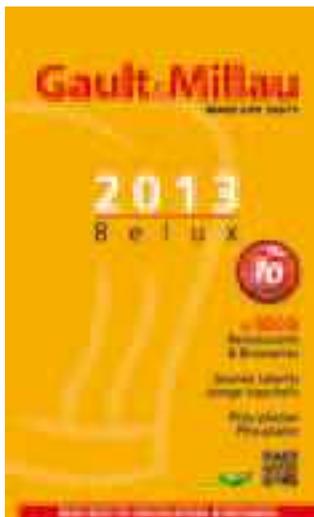
Thierry Duhr, du restaurant Le Bouquet Garni, a été sacré Chef de l'année 2013 au Luxembourg

«La culture gastronomique luxembourgeoise semble évoluer de manière exponentielle. Les restaurants n'ont jamais été aussi bons, les vins luxembourgeois surprennent par l'évolution, ces dernières années, de leur authenticité et, surtout, de leur qualité. Et les produits de terroir ne sont pas en reste», a précisé Philippe Limbourg, directeur du guide Gault&Millau, dont la dixième édition Belux 2013 est sortie en librairie le 12 novembre dernier. Portant aux nues les chefs qui ont su démontrer stabilité, qualité, inventivité et équilibre, cette édition 2013 est riche en découvertes culinaires.

Pour la première fois en dix ans, un cahier spécial sur la culture luxembourgeoise et son patrimoine avec, évidemment, un accent mis sur la gastronomie et le vignoble luxembourgeois agrmente le Gault&Millau Belux, qui consacre **Thierry Duhr** du restaurant **Le Bouquet Garni** Chef de l'année 2013 pour le Luxembourg. Lorrain d'origine, Thierry Duhr officiait déjà à la tête de deux maisons de bouche connues des gourmets à Luxembourg (Le Bouquet Garni, et Les Caves Gourmandes) et a repris récemment le Schéiss aux Arquebusiers. Philippe Limbourg, directeur du guide: «Thierry Duhr a réjoui les



Thierry Duhr a récemment pris les commandes du Schéiss aux Arquebusiers, établissement qui fait également son entrée dans le guide cette année



papilles de nos inspecteurs par sa cuisine que l'on a trouvée en évolution ces derniers temps. Plus de finesse, un soupçon de créativité qu'il a toujours aimé glisser, et des produits irréprochables».

L'édition 2013, pour son pan luxembourgeois, connaît ainsi plusieurs évolutions et changements: une dizaine d'établissements viennent étoffer le panorama gastronomique du pays en y faisant leur entrée: **Essanza** (Luxembourg), **Becher Gare** (Bech), **Bonifas** (Nospelt), **Le Fin Gourmand** (Luxembourg), **Schéiss aux Arquebusiers** (Luxembourg), **Lion d'or** (Strassen), **Joël Schaeffer** (Mertert) et **le Bistrot Gourmand** (Remer-

schen). Du côté des évolutions positives, le **Guillou de campagne** passe à 13/20, **Windsor, K restaurant** et **De Jangeli** à 15/20 et **le Bouquet Garni** à 16/20. René Mathieu de **la Distillerie** à Bourglinster remporte le titre de Meilleur restaurant de légumes 2013 pour la Wallonie et le Grand-Duché du Luxembourg. En résumé, une bonne année pour la gastronomie au Luxembourg.

Autre nouveauté du Gault&Millau Belux 2013, un cahier spécial reprenant une sélection des 50 meilleurs pâtisseries et chocolatiers de Belgique. Ceux-ci ont été sélectionnés sur base de dégustations faites par des professionnels du monde de la gastronomie, en collaboration avec Callebaut. Il n'est pas exclu que pareille initiative soit étendue au Grand-Duché dans les années à venir. D'autres projets sont également sur la table, notamment trouver des partenaires en vue d'étoffer les pages dédiées au Grand-Duché et d'intensifier les inspections au Luxembourg. Le contenu du guide sera mis à jour sur le site internet dont l'intégralité ne sera consultable que via abonnement (le prix du guide). Toutefois, un accès gratuit (moyennant inscription) est offert aux personnes qui possèdent le guide. Grande nouveauté également, la possibilité pour les internautes de dorénavant laisser leurs commentaires et de coter les restaurants. ■

Le Gault&Millau Belux 2013 est disponible en librairie au prix de 27 EUR et sur le site www.gaultmillau.be
Une application mobile devrait venir compléter l'offre début 2013

Horlogerie

Hublot ouvre une Pop-Up Boutique à Luxembourg

Cette ouverture confirme la rapide expansion de la prestigieuse marque suisse, et le rôle stratégique de Luxembourg au niveau de la Grande Région et à l'échelle européenne.

Après avoir conquis de nombreuses villes renommées à travers le monde et avoir ouvert des boutiques dans les quartiers les plus prestigieux, Hublot s'installe à Luxembourg.

Ouvert en étroite partenariat avec l'Horlogerie Goeres depuis longtemps réputée pour la qualité de ses services et son offre horlogère d'exception, ce magasin éphémère proposera dans un cadre confortable un très large aperçu des collections de montres de la marque. Bénéficiant d'un personnel expérimenté, il permettra d'accueillir au mieux une clientèle exigeante, habituée

EN BREF

Wildgen, partners in law

Le cabinet labellisé par la SuperDrecksKëscht® fir Betriber

Wildgen, un des principaux cabinets d'avocats d'affaire à Luxembourg, a été récompensé pour l'engagement dont il fait preuve en termes de protection de l'environnement. Le représentant de la SuperDrecksKëscht® fir Betriber a remis aux responsables le label et le certificat valable pendant un an. L'obtention de ce label de qualité était un élément essentiel de la politique RSE menée par le cabinet. Ses associés considèrent la protection de l'environnement et la gestion écologique des déchets comme une priorité et sont fiers d'assumer leur responsabilité sociale. Parallèlement à ce projet, le cabinet a également instauré un nouveau système d'impression dont l'objectif est une réduction sensible de la consommation de papier. De plus, dès que cela a été possible, Wildgen est passé à l'électricité verte et a modifié son installation électrique afin de limiter ses dépenses énergétiques. Titulaire du label SuperDrecksKëscht® fir Betriber, Wildgen s'engage à se soumettre chaque année au contrôle et à continuer à placer la prévention et la réduction des déchets au centre de sa politique de gestion durable.



Cactus@home Premier anniversaire et nouveaux services

Il y a un an, Cactus@home ouvrait ses portes. Depuis, plus de 30.000 personnes se sont inscrites et plus de 1.000.000 articles ont été livrés. Cactus@home aborde sa deuxième année avec la volonté de toujours mieux servir ses clients et à leur demande, le nombre de produits a plus que doublé pour atteindre aujourd'hui quelque 6.500 références. L'offre en produits biologiques s'est fortement accrue, tout comme la gamme des produits Schär (pour les personnes allergiques au gluten), les plats «Hausgemacht» et les plats préparés du «Schnékert Traiteur». Le site web, www.cactusathome.lu, connaît lui aussi certains changements, visant surtout à faciliter la navigation et à rendre l'achat plus agréable: ajout d'une liste de commande, sauvegarde des anciennes listes d'achats, ainsi que des nouvelles catégories de produits pour ne citer que certains exemples. Pour plus d'informations: www.cactusathome.lu.



LEASEPLAN

15 Fiat Punto aux laboratoires réunis de Junglinster

Fin 2012, 15 Fiat Punto lettrées ont été remises par LeasePlan aux Laboratoires Réunis de Junglinster, l'un des plus grands laboratoires d'analyses médicales du Grand-Duché du Luxembourg. Après la remise des clés, les infirmières ont pu reprendre la route pour effectuer les prises de sang au domicile de leurs patients. Il s'agit de véhicules mis à disposition des infirmières pour leurs déplacements à domicile. Les Laboratoires Réunis ont opté pour la Fiat Punto pour son rapport qualité - prix, mais aussi pour sa consommation (3.5 l/100 km) et ses équipements de série. LeasePlan a quant à elle été choisie pour son offre globale de leasing opérationnel, et plus particulièrement pour «FleetReporting», son outil de reporting en ligne très performant.



Atoz Foundation La Fondation Atoz dotée d'un million d'euros

Atoz a annoncé la création de la «Atoz Foundation» qui sera abritée près de la Fondation de Luxembourg. La Fondation Atoz soutient principalement des projets dans le domaine de l'éducation, ainsi que tous projets permettant de développer la cohésion sociale au niveau local et international. La chaire en droit fiscal Européen et International créée en 2009 en collaboration avec l'Université de Luxembourg sera également financée par la Fondation Atoz. La création de la fondation soutenue par les membres du cabinet tend plus largement à soutenir la communauté par ses dons pour



EN BREF

des projets éducatifs. Atoz a engagé un montant d'un million d'euros de fonds d'ici à 2015. Christian Schaack qui occupait des postes de cadre supérieur et de direction au Luxembourg, à l'international et en tant que professeur à l'Université d'Harvard a accepté de devenir le Président de la Fondation. Tonika Hirdman représentante de la Fondation de Luxembourg sera également membre du comité de gestion de la fondation.

Bibilux.com

Your babyshop online

Nouveau au Luxembourg – le site internet **www.bibilux.com** offre une large gamme de produits destinés aux bébés et petits enfants de 0 – 4 ans. Parmi une sélection de plus de 1.500 articles, l'internaute retrouvera des marques telles que Lässig, WMF, Philips Avent, l'ocoo et de nombreuses autres marques difficilement disponibles au Luxembourg. Exclusivement en ligne, le site n'est pas rattaché à un magasin physique et s'adresse principalement aux résidents du Luxembourg, l'Allemagne, la France, la Belgique et aux Pays-Bas. En outre **Bibilux.com** offre la possibilité de créer des listes de naissance destinées à être partagées avec des amis. Ces listes peuvent également être utilisées pour les fêtes d'anniversaires ou tout autre événement. Des chèques-cadeaux peuvent également être envoyés en toute simplicité. Pour le Luxembourg, les livraisons sont gratuites à partir d'un achat de 50 EUR. Les paiements peuvent être effectués en toute sécurité et de nombreux articles sont disponibles de stock et livrables en 48 heures.



BGL BNP Paribas

Inauguration de la borne de recharge pour voitures électriques

Mi-novembre, BGL BNP Paribas a officiellement inauguré une borne de recharge pour voitures électriques en présence du bourgmestre de la Ville de Luxembourg, Xavier Bettel, ainsi que d'Eric Martin, responsable Pays et président du Comité de direction de BGL BNP Paribas, Carlo Thill, président du Comité de direction de BGL BNP Paribas, et Kik Schneider, membre du Comité de direction de BGL BNP Paribas. Située sur le parking de l'agence Kirchberg de BGL BNP Paribas et alimentée par de l'électricité verte, la borne de recharge est librement et gratuitement accessible pour le public. Dans le même esprit, la banque a également fait l'acquisition d'une voiture de fonction 100 % électrique, donnant ainsi suite à un projet lancé par deux collaborateurs pour répondre aux besoins de mobilité des conseillers du département Entreprises pour leurs déplacements chez les clients. Ce projet fait partie de tout un ensemble de mesures entreprises par BGL BNP Paribas pour réduire son empreinte écologique et contribuer à la protection de l'environnement.



MRK Management Consultants GmbH

Niederlassung der MRK in Luxemburg feierlich eröffnet

Am 15. November 2012 hat die MRK Management Consultants GmbH ihre Niederlassung im Großherzogtum Luxemburg im Rahmen einer Feier offiziell eröffnet. Als Vertreter des Wirtschaftsministeriums des Großherzogtums Luxemburg hat Herr Mario Grotz, Direktor der Abteilung für Forschung, IP und neue Technologien, in seiner Begrüßungsrede MRK in Luxemburg willkommen geheißen. MRK ist ein seit 1971 international tätiges Beratungsunternehmen. Mitentscheidend für die Standortentscheidung im Großherzogtum Luxemburg war das leistungsstarke Umfeld in der Großregion. So liegen in Luxemburg optimale Rahmenbedingungen vor, innovative Themen in den MRK-Geschäftsbereichen Verkehr, Energie, Automotive, Telekommunikation sowie Infrastruktur konzeptionell zu erarbeiten und sodann in einer positive Realisierungsatmosphäre als Projektsteuerer umzusetzen. Dabei sprechen für Luxemburg die hohe Innovationsbereitschaft, das vorhandene Know-how sowie der Umsetzungswille aller Beteiligten. MRK ist als realisierungsbezogenes Beratungsunternehmen führend in der Verkehrsleumatik, der E-Mobility, dem Breitbandausbau mittels Glasfaser sowie Baustellenmanagement und -logistik.



aux boutiques luxueuses et aux produits d'un très haut niveau qualitatif.

Ce magasin éphémère vise à encore développer la renommée d'une marque déjà très prisée par une clientèle amoureuse de montres d'exception. Ce Pop-

Up Boutique luxembourgeois renforce aussi la formidable success-story de la marque suisse dont les Big Bang, King Power, Classic Fusion et Masterpieces sont les emblèmes d'une tradition horlogère en mouvement.

Pop-Up Boutique Hublot – 11 rue des Capucins – Luxembourg

Paiement mobile

Digicash: nouveau moyen de paiement par smartphone



(de g. à d.) Serge Wagener, chef du Service Paiements, BCEE; Gilbert Ernst, directeur et membre du Comité de Direction, BCEE; Raoul Mulheims directeur général, Digicash et Mike Sergonne, co-fondateur et président du Conseil d'Administration Digicash ont lancé l'opération dans le cadre d'une conférence de presse

La nouvelle filiale de la jeune entreprise luxembourgeoise Mpulse S.A., leader national du paiement mobile par les opérateurs

télécom avec 90 % de parts de marché, la société Digicash Payments S.A. lance sa solution de paiement mobile liée au compte bancaire. Ce système de

MASTERCRAFT

language solutions for your business

www.mastercraft.lu



Meetings in English? - Why not?



Notre formule VIP vous permet d'apprendre une langue pour discuter en toute facilité avec des clients de Francfort à Londres en passant par Luxembourg.

déjà aujourd'hui,

les plus grandes sociétés du Luxembourg nous font confiance pour la formation linguistique de leur personnel.



www.mastercraft.lu

organisme de formation professionnelle continue agréé

EN BREF

ICI PARIS XL

LA Meilleure Chaîne de Magasins du Grand-Duché du Luxembourg 2012

Après avoir été élue Meilleure Chaîne de Magasin dans la catégorie «Parfumerie» en 2010 et 2011, ICI PARIS XL remporte à nouveau ce titre en 2012 et est de plus consacrée: LA Meilleure Chaîne de Magasins du Grand-Duché du Luxembourg 2012.» ICI PARIS XL a reçu de tous les consommateurs les scores les plus élevés sur tous les critères. ICI PARIS XL, qui vient de fêter son 8^e anniversaire au Grand-Duché du Luxembourg, est devenue une valeur sûre et a en effet remporté le titre de «Meilleure chaîne de Magasins». Le bureau d'enquête Q&A Research & Consultancy a mené une enquête afin de connaître les meilleures enseignes de magasins du pays. Les commerçants invitent leur clientèle à voter. Les consommateurs peuvent le faire par Internet. Après avoir voté, le consommateur a la possibilité de répondre à un questionnaire. Des questions sont posées pour évaluer différentes chaînes de magasins dans lesquelles il s'est rendu l'année passée. L'évaluation consiste à donner une note selon 9 critères. Les lauréats sont ceux qui obtiennent la meilleure moyenne.



Centre commercial la Belle Etoile

Ouverture du nouveau parking souterrain

Depuis fin novembre, les clients du centre commercial la Belle Etoile peuvent profiter du tout nouveau parking souterrain. L'entrée se trouve en face de l'Autocenter Goedert et offre 500 places supplémentaires à la clientèle. Grâce à de larges rampes, la circulation est aisée ce qui est accentué par une luminosité agréable. Des ascenseurs permettent aux gens de se déplacer facilement et en



paiement mobile fonctionne à partir du compte courant du client et permettra à la fois de réaliser des micro-paiements et régler des sommes plus importantes, pouvant aller jusqu'à 2.500 EUR par semaine, un montant qui reste modulable à la baisse comme à la hausse.

L'utilisateur doit télécharger l'application gratuite depuis l'App Store ou Google Play sur son mobile Apple ou Android. Il lui suffit ensuite d'associer Digicash dans son *home banking* à son compte courant. Lorsqu'il souhaite payer ses courses ou une facture d'énergie, il n'a qu'à scanner le QR code du commerçant et valider la somme qui s'affiche sur son mobile avec son code PIN. Son compte bancaire est immédiatement débité de la somme qui est virée vers le compte destinataire et le consommateur comme le commerçant reçoivent un justificatif de paiement.

Digicash a séduit la BCEE, premier partenaire bancaire de la solution. Selon un rapport de Capgemini, les paiements mobiles devraient croître de 50 % par an ces prochaines années. Une perspective réjouissante pour les

banques qui souhaitent encore réduire le nombre de virements papier et les retraits au distributeur.

Plus de 60 enseignes (grande distribution, assurance, téléphonie, restauration...) regroupant de nombreux domaines d'activité se sont affiliés à Digicash. Elles représentent plusieurs centaines de points de vente à travers tout le pays. Digicash facture aux commerçants 7 centimes par transaction de moins de 20 EUR, 1,55 % de la somme pour les transactions supérieures à 20 EUR, et 70 centimes par facture pour les professionnels, soit environ les mêmes commissions que pour les cartes de crédit et de débit. Ces tarifs sont dégressifs en fonction des volumes. Des discussions avec plusieurs centaines d'autres commerçants et facturiers sont en cours en vue de leur adhésion prochaine. Par ailleurs, d'autres applications suivront très prochainement avec l'adhésion de nouvelles banques à la solution Digicash.

Travailler avec un bon partenaire informatique, ça relaxe.



- Vente, installation et réparation des ordinateurs FUJITSU, nous proposons une vaste gamme de produits professionnels.
- Services et maintenance à prix fixes, hotline et téléassistance
- Conseils et assistance pour votre infrastructure informatique toutes marques
- Câblage informatique, matériel réseau et de communication
- Sécurité de votre infrastructure informatique, l'Internet dans votre entreprise, contrôle et filtrage sur les accès
- Travaillez en tout confort, optimisez votre flexibilité, utilisez à distance votre logiciel métier ou vos logiciels de gestion, hébergez votre serveur dédié ou virtuel



Choisissez un ordinateur portable FUJITSU adapté à vos besoins personnels pour travailler en tout lieu et à tout moment.



FUJITSU STYLISTIC M532

Nouvelle tablette ultra plate pour un usage professionnel et privé. Un outil de travail qui vous permet de rester productif indépendamment de l'endroit où vous vous trouvez.



BPM-Lux s'étend. A nouveau!

La toute première BPM Parcel-Station a vu le jour au Luxembourg il y a tout juste un an. Face à l'important succès du concept, BPM a procédé à une deuxième expansion du réseau en passant le nombre de BPM Parcel-Stations de 10 à désormais 14 unités au total. Celles-ci sont confortablement localisées sur les parkings des supermarchés Cactus comme aux stations service Total et Gulf portant l'enseigne C-Shoppi, sans oublier le Auchan Drive à Munsbach, et restent accessibles 24hrs/24 et 7j/7. Grâce à BPM, le stress de ne pas être à la maison lors de la livraison d'un colis n'existe plus. Initialement conçu pour un réseau de 5 points de retrait à travers le pays, ce nouveau concept a depuis sa naissance été accueilli par des milliers de membres qui, d'après leurs propres témoignages, ne pourraient plus s'en passer. Pour fêter ce premier anniversaire, une expansion supplémentaire du réseau, suivant de près celle ayant déjà eu lieu au mois de juin dernier. A l'heure actuelle, le réseau dispose donc de 14 points de retrait, les 4 nouvelles stations étant situées aux supermarchés Cactus de Ingeldorf, Rédange et Remich, ainsi qu'à la station-service Total/C-Shoppi de Livange. Une liste à jour comportant

toutes les BPM Parcel-Stations peut être trouvée sur le site internet de BPM.

BPM fonctionne comme service de l'expert en commerce et logistique RT-Log depuis 2005, offrant une solution complète et neutre en acceptant les livraisons de tout type de coursier ou de service postal, facilitant à la fois la vie des particuliers et des professionnels.

Grâce aux adresses de réception de BPM en France, Belgique et Allemagne comme aux Etats-Unis et en Grande-Bretagne, il est désormais possible faire ses achats sur des sites de commerçants qui ne livrent pas au Luxembourg. Les commandes peuvent être retirées en toute simplicité dans une BPM Parcel-Station au choix, après avoir reçu une notification de réception par email et SMS.

Les transferts vers le Luxembourg depuis la France, la Belgique ou l'Allemagne sont gratuits pour tout colis jusqu'à 30kg qui entre dans une BPM Parcel-Station. Les livraisons plus volumineuses peuvent être retirées à Munsbach, à côté d'Auchan Drive.

Après s'être inscrit sur le site de BPM et avoir choisi une Parcel-Station, il ne reste plus qu'à faire du shopping en ligne et de se faire livrer à sa nouvelle adresse BPM. ■

Plus d'informations: www.bpm.lu.

EN BREF

toute sécurité entre les différents niveaux. Près de ceux-ci se trouvent également des places de parking réservées aux personnes handicapées ainsi que quelques places de parking «maman-bébé». Un tunnel guide les clients à l'intérieur de la galerie marchande – pas besoin de traverser le froid, ni la pluie, un atout qui rend les courses de fin d'année plus confortable et pratique. Les parkings sont gratuits et ceci pour une durée illimitée. L'ouverture du parking souterrain constitue un pas de plus vers l'achèvement du grand chantier d'agrandissement de la Belle Etoile, dont l'inauguration est prévue pour mai 2013.

GSPL 2012

Remise d'un chèque à l'association Aide au Développement de Santé

Les membres du GSPL, Groupement des syndicats professionnels du Grand-Duché de Luxembourg, récoltent chaque année des fonds pour aider une organisation caritative. Cette année, la somme de 2300 EUR revient à l'ADS (Aide au Développement de Santé), une association humanitaire d'entraide médicale, qui a été fondée en 1996 par un petit groupe de médecins libéraux et universitaires. Elle a pour objectif principal l'information et la formation de personnel médical et paramédical dans les pays en voie de développement dans le Sud-Est de l'Asie. L'engagement des membres du GSPL permet de soutenir un service de cardiologie au Laos; depuis 2003, 600 enfants y ont été opérés. La remise du chèque a eu lieu le 30 novembre à la cdc en présence des membres du Conseil d'administration et du Docteur Michel Nathan, représentant de l'ADS, ainsi que de la presse.



BGL BNP Paribas

De nouveaux locaux pour l'agence Luxembourg-Gare

Le 4 décembre 2012, BGL BNP Paribas a officiellement inauguré les nouveaux locaux de son agence Luxembourg-Gare qui ont été réaménagés pour faciliter l'accueil et les opérations bancaires des clients tout en étant à la pointe des nouvelles technologies. Située à 100 mètres de la gare de Luxembourg, l'agence est conçue en différents espaces dont des espaces self-banking qui permettent aux clients de réaliser leurs opérations bancaires courantes plus rapidement et plus facilement. Un espace Web avec des stations Internet est à disposition des clients, ainsi qu'un espace Cash avec monnaie, trésor de nuit et guichet automatique pour retirer ou déposer des liquidités au sein d'un espace surveillé, même en dehors des heures d'ouverture de l'agence. Par ailleurs, l'agence comprend des Salons Conseils où les clients peuvent discuter en toute discrétion de leurs projets et besoins avec un expert.



Nouveau concept

Edgas SA: une société privée au service de l'emploi au Luxembourg



public que privé. La société a été créée par des dirigeants justifiant d'une expérience confirmée dans les domaines des Ressources Humaines, la gestion des services de support et logistique et la gestion des services de gardiennage.

Edgas est une société innovante dans son approche «client» qui définit le profil, les compétences et les qualifications (langues) nécessaires pour assumer les tâches confiées par ses salariés expérimentés. Ainsi, la société prend l'entière responsabilité de gestion des fonctions citées. Les collaborateurs sont formés par métiers grâce à des formations adaptées dispensées par des formateurs externes spécialisés au sein de son centre de formation agréé dans les domaines suivants: l'accompagnement des collaborateurs, la législation et les actions sécuritaires, l'accueil/réception, la prévention des risques, le secourisme. Les responsables s'engagent à délivrer des services de qualité et personnalisés dans une réelle transparence et confiance vis-à-vis des clients. Edgas S.A. peut intégrer, en option, sur le site des clients, des solutions techniques tels que le monitoring à distance des débuts et fin de service, la main courante électronique pour gérer les instructions et procédures de travail et les rapports journaliers. Edgas compte créer environ 200 emplois dans les 3 ans à venir et innove dans les processus de recrutement et de formation de ses futurs collaborateurs. ■

Edgas SA est une société luxembourgeoise spécialisée dans les services de réception – accueil,

conciergerie, logistique, surveillance et prévention des risques incendie. Ces services s'adressent tant au secteur

Anniversaire

Avisia célèbre ses 20 ans et devient Atalian

Avisia a été créée en 1992 par M. Mantz. A l'époque, il la décrivait déjà comme une entreprise de propreté, là où d'autres parlaient encore d'entreprises de net-

toyage. L'entreprise, qui a célébré en novembre ses 20 ans d'existence, compte aujourd'hui avec 400 collaborateurs et fait partie des plus importants recruteurs du pays.

Avisia appartient au groupe Atalian depuis 2004. «Ce rachat n'a rien changé ni pour nos clients ni pour nos collaborateurs» explique Sylvianne Soavi, Adjointe de Direction. «Afin de



répondre à un besoin de synergie et d'harmonisation au sein de la structure internationale du Groupe, nous avons décidé de nous appeler: Atalian Global Services à partir de janvier 2013», ajoute-t-elle. Atalian est un groupe familial né en 1944 qui emploie 53.000 personnes et compte 20.000 clients dans le monde. Son offre s'articule autour de 8 métiers: multitechnique et faci-

lités management, propreté, accueil, sécurité, espace vert, assistance aéroportuaire, bâtiment et logistique.

Avisia est spécialisée dans le nettoyage de tous types de bâtiments: tertiaires, industriels, commerciaux, salles blanches, data center. La société s'est diversifiée par des services associés grâce à la confiance de ses clients: petite manutention, espaces verts, per-

manence de jour, service chauffeurs, lavage de voitures, service accueil en entreprise, accueil téléphonique. «Pour les prochaines années, nous souhaitons continuer à nous diversifier en intégrant d'autres métiers du groupe et en proposant des services sur mesure», explique Michèle Tartare, directrice d'Avisia.



Votre comptabilité est-elle prête ?

- Nouveau plan comptable
- e-TVA
- eCDF
- FAIA

Vous



 **integrrix.** *Comptabilité*



infodata
Créateur de Logiciels

22 Zone Industrielle, L-8287 KEHLEN
Tél : (+352) 33 16 48 - 1
Mail : info@infodata.lu
<http://www.infodata.lu>



© Andres Lejona

 Promotion touristique

L'ONT au diapason: les nouveaux guides d'hébergement pour 2013

L'Office National du Tourisme (ONT) a, cette année, bousculé les conventions en lançant ses nouveaux guides d'hébergement (guide des hôtels et restaurants; guide des campings logements de vacances et auberges de jeunesse) au mois de novembre, alors qu'habituellement leur sortie coïncidait avec la foire d'Utrecht, début janvier. Les nouveaux guides ont un lien direct avec le nouveau site internet de l'ONT www.visitluxembourg.com leur présentation a été revue pour encore mieux répondre aux besoins de la clientèle.

Lis Lorang travaille depuis 1994 à l'ONT. D'abord chargée des médias informatiques (bornes interactives), elle assume, depuis 2000,



Lis Lorang, chargée des publications à l'ONT

la lourde responsabilité de mettre à jour chaque année, dans les délais impartis, toutes les publications et brochures de l'office.

Les hôtels ont-ils pu bénéficier d'une promotion aux foires d'automne à l'étranger? Les hôteliers étaient-ils à même de fixer leurs prix avant la conclusion de la saison 2012?

Les enquêtes menées par l'ONT ont montré qu'internet arrive en troisième position quand il s'agit de s'informer sur le Grand-Duché, après l'expérience d'un séjour ou la recommandation d'un ami ou parent. Nous avons concentré toute notre énergie dans la mise en œuvre d'un nouveau site internet, www.visitluxembourg.com. Ainsi, nous avons proposé aux hôteliers et restaurateurs un prix unique pour l'inscription au guide et sur

internet. D'autre part, nous avons harmonisé les formats de présentation dans le guide imprimé pour assurer une meilleure lisibilité. Un flyer spécifique d'appel «Eat & Sleep» a été conçu pour être distribué aux foires professionnelles, et invitant les revendeurs de voyages à consulter le guide des hôtels sur le nouveau site internet. Chaque hôtelier avait la possibilité de mettre lui-même à jour les informations le concernant grâce à un login et mot de passe personnel et sécurisé; il disposait également de la possibilité de transmettre ses prix valables jusqu'au 31 décembre 2012 et ceux pour 2013. L'établissement peut de plus bénéficier d'un service particulier de géolocalisation et télécharger jusqu'à une dizaine de photos. D'autre part, les hôteliers jouissaient de la faculté d'introduire deux textes par langue (F/NL; D/GB), l'un plus élaboré destiné à

être publié sur www.visitluxembourg.com et l'autre adapté au guide imprimé. Évidemment, les différents types de labels sont indiqués dans les deux sources d'information. Le guide des hôtels présente comme d'habitude les arrangements forfaitaires. Une fois les données saisies par l'hôtelier, l'ONT peut en disposer pour tous ses autres médias. Quelque 160 hôtels et 60 restaurants sont présentés sur environ 132 pages. La qualité supérieure du papier a été maintenue pour souligner la qualité de l'offre.

Quelles sont les modifications majeures apportées au guide des hôtels? Les classifications, label et groupements d'hôteliers sont-ils suffisamment mis en avant?

La présentation visuelle des établissements a été entièrement revue et améliorée, les textes sont plus concis, les données ont été allégées pour cibler davantage le message essentiel. En attendant la nouvelle classification hôtelière par étoiles, celle du Benelux est toujours indiquée. Les labels «Q», «Eco-label», bed & bike» et «eurewelcome» sont mis en avant, tout comme les groupements nationaux et régionaux. La régionalisation des informations présentées a été maintenue pour mieux orienter le client, comme l'ont montré les enquêtes menées auprès des établissements.

Comment le guide est-il diffusé?

Il est distribué de façon très ciblée aux foires et salons, via les bureaux à l'étranger, au Luxembourg et sur simple demande du client.

Le guide ne sera-t-il pas relayé sous peu par internet et les plates-formes d'échanges de clients?

Nous sommes conscients que les médias informatiques se développent, et

notre présence par les stratégies de Search Engine Optimization et Search Engine Advertisement nous conduit à optimiser nos présences sur les réseaux sociaux. Le Guide des hôtels aura une nouvelle place dans ce nouvel organigramme de distribution, mais ne disparaîtra pas de sitôt.

Les autres guides d'hébergement de l'Office National du Tourisme ont-ils subi des changements analogues ou différents?

Les mises à jour ont été harmonisées par voie de saisie internet. D'autre part, les guides campings et logements de vacances ont été fusionnés dans un guide «Campings-Locations – Auberges de Jeunesse». Cette brochure comprend néanmoins également l'offre des auberges de jeunesse. Il sortira fin novembre. La fusion était nécessaire comme la cible est très proche et regroupe également les amis de la nature. ■



Pour plus d'informations: Office National du Tourisme
Lis Lorang – Tél.: (+352) 42 82 82 39 – Fax 42 82 82 38 –
E-mail: Lis.lorang@ont.lu – www.visitluxembourg.com

Luxembourg City Tourist Office

Remise d'un chèque de 19.375 EUR à la Fondation du Grand-Duc et de la Grande-Duchesse

Depuis 1977, le Luxembourg City Tourist Office organise les visites guidées annuelles du Palais grand-ducal pendant les mois estivaux de juillet et d'août. 7.156 visi-

teurs se sont ainsi rendus pendant cette saison 2012 dans la résidence de ville des Souverains. Il s'agit là d'un chiffre plus que satisfaisant pour le Luxembourg City Tourist Office, puisque la

période de visite n'a duré cette année que du 16.07 au 12.08.2012. Depuis 1977, 240.141 personnes ont participé à des visites guidées du Palais. Chaque année, le bénéfice net des visites guidées



(de g. à d.) Roger Nilles, Mireille Elsen et Désirée Braun (Fondation du Grand-Duc et de la Grande-Duchesse), Marc Angel et Roland Pinnel (Luxembourg City Tourist Office)

du Palais grand-ducal est versé à la Fondation du Grand-Duc et de la Grande-Duchesse. Le mercredi, 21 novembre 2012, Marc Angel et Roland Pinnel, président et directeur du Luxembourg City Tourist Office, ont ainsi remis un **chèque de 19.375,40 EUR** à Mireille Elsen, Désirée Braun et à Roger Nilles, de la Fondation du Grand-Duc et de la Grande-Duchesse. Outre les visites guidées estivales des salles intérieures du Palais grand-ducal, il faut rappeler que la façade de la maison des Souverains est un des bâtiments les plus prisés et les plus photographiés par les visiteurs lors de leurs séjours à Luxembourg. ■

Au-delà des frontières

Vif intérêt pour le projet *Marketing* touristique pour la Grande Région

Les participants au projet *Marketing* touristique pour la Grande Région ont organisé, il y a quelques semaines, une conférence de presse en présence du ministre sarrois Heiko Maas, de la ministre luxembourgeoise Françoise Hetto-Gaasch et la vice-présidente française Josiane Madelaine, pour présenter les actions en cours. L'objectif du projet est la promotion commune du tourisme dans les six régions partenaires: la Sarre, la Lorraine, le Luxembourg, la Rhénanie-Palatinat, la Wallonie et les cantons de l'Est de la Belgique.

Dans son allocution de bienvenue, le ministre sarrois Heiko Maas, président du Conseil d'administration de la Tourismus Zentrale Saarland GmbH et du pro-

jet *Marketing* touristique pour la Grande Région a rappelé ses objectifs fondamentaux: développer un marketing convaincant pour la destination Grande Région et lancer des actions de qualification et de coopération en faveur des professionnels du tourisme. La ministre luxembourgeoise Françoise Hetto-Gaasch a, quant à elle, relevé sur les nombreux points forts du tourisme de la région, insistant sur le fait que malgré la concurrence en Europe, la Grande Région est intéressante pour les touristes du monde entier. Pour madame Josiane Madelaine, vice-présidente du Conseil Régional de Lorraine à la coopération internationale et transfrontalière, les habitants de la Grande Région sont concernés directement: «la Grande

Région est encore souvent un territoire de transit. Le but est de motiver les habitants vers le tourisme de proximité».

Birgit Grauvogel, chef du Projet, en a présenté en détail les différentes actions. L'une d'entre elles est la Tour Box: un carnet de bons d'échanges dans un coffret métallique très décoratif, qui permet aux amoureux de la culture de choisir parmi plus de 40 attractions touristiques entre le Rhin, la Moselle, la Sarre et la Meuse et de composer leur escapade culturelle sur mesure dans la Grande Région européenne. Grâce à ce coffret, voyager dans la Grande Région devient de plus en plus facile et attrayant.

Parmi les moyens d'information figurent les brochures thématiques, mais aussi le magazine La Grande Région qui décrit, sous un angle transfrontalier, des excursions captivantes et instructives à la découverte de l'histoire, de la politique et de la culture européenne au sein de la Grande Région. L'actuelle édition du magazine de 36 pages met le Grand-Duché de Luxembourg à l'honneur.

Le tableau synoptique d'offres de sorties scolaires, paru en mai 2012 à 5.000 exemplaires, a lui aussi rencontré un succès tel qu'il a dû être réédité depuis. Accompagné de la brochure «Faire l'expérience de la Grande Région», il présente 132 offres pour des sorties scolaires et classes de découverte passionnantes – en



Les membres du projet «Marketing touristique pour la Grande Région» ont organisé une conférence de presse en présence de M. le ministre Heiko Maas, Mme le ministre Françoise Hetto-Gaasch et Mme la vice-présidente Josiane Madelaine pour présenter les actions en cours

deux langues et classées par thème et par région. De plus, pour chacune des destinations proposées est indiqué le niveau scolaire auquel elle est le mieux adaptée, du primaire au secondaire supérieur.

La Formation de Guide touristique pour la Grande Région certifiée par la CCI de la Sarre permet à des guides touristiques originaires de l'ensemble des six composantes de la Grande Région d'acquiescer des qualifications supplé-

mentaires et de donner des informations solides sur les offres touristiques de la Grande Région. 48 participants sont sur le point de terminer cette excellente formation et de devenir des spécialistes de la Grande Région.

Par ailleurs, deux éductours ont à nouveau été organisés cette année pour les professionnels du tourisme de l'ensemble de la Grande Région. A cette occasion, les professionnels du tourisme de part et d'autre

de la frontière apprennent à se connaître personnellement, ce qui favorise l'échange et la coopération. Le programme d'apprentissage en ligne est aussi très apprécié.

Le projet Interreg IV-A s'étend jusqu'à la fin du mois de février 2014. Mais le vif intérêt qu'il suscite et les développements dans le secteur du tourisme au sein de la Grande Région montrent d'ores et déjà que le projet porte ses fruits au-delà des frontières. ■

Pour plus d'informations: www.tourisme-grandregion.eu

Destination touristique Grande Région

Six régions partenaires – la Sarre, la Lorraine, le Luxembourg, la Rhénanie-Palatinat, la Wallonie et les Cantons de l'Est de la Belgique – réparties dans 4 pays constituent la Grande Région. Une immense diversité touristique et culturelle qui, jusqu'à présent, s'arrêtait souvent aux frontières. Mais il faut que cela change! Depuis 2009, l'offre touristique s'oriente de plus en plus vers les points communs de part et d'autre des frontières. Le projet Interreg IV-A «Marketing touristique pour la Grande Région» se doit d'atteindre son objectif. Le projet, qui s'étend sur cinq ans (jusqu'en février 2014), vise principalement à remplir deux missions: d'une part développer un marketing interne et externe ciblant spécifiquement le public de la Grande Région et au-delà, et d'autre part, créer et mettre en œuvre des actions de coopération et de qualification destinées aux professionnels du tourisme.



Quand
je serai grand,
je deviendrai
une jolie fleur

COMED

LAMESCH PREND EN MAIN VOS DECHETS ORGANIQUES

De nombreuses communes et professionnels de la restauration font confiance à LAMESCH pour la collecte sélective de leurs déchets de jardinage et de cuisine. LAMESCH assure une gestion durable des déchets organiques, qui sont dirigés vers des filières de valorisation biologique et énergétique au Luxembourg, afin de produire du compost et du biogaz.

Découvrez comment bénéficier d'un traitement économique, écologique et hygiénique de vos déchets, en contactant nos conseillers au 52 27 27-1 ou sur www.lamesch.lu



LAMESCH

DEPUIS PLUS DE 50 ANS LAMESCH PROMET UN BEL AVENIR A VOS DECHETS



Votre partenaire pour la réussite

Chaque mois, *Merkur* vous présente sur cette page deux collaborateurs/-trices de la Chambre de Commerce. L'idée de cette page est de **rendre encore plus transparents les services et les activités de la Chambre de Commerce** et de **vous permettre de mieux connaître vos interlocuteurs** auprès des différents départements.



■ Virginie Wagner

Conseillère à l'apprentissage,
Luxembourg School for Commerce

Virginie est conseillère à l'apprentissage auprès de la Luxembourg School for Commerce, qui regroupe l'ensemble des activités de formation de la Chambre de Commerce. Sa mission consiste à encadrer et accompagner les entreprises formatrices et les apprentis pendant la période d'apprentissage, principalement dans le secteur de l'Horeca et pour les agents et employés administratifs. Elle informe les apprentis et les entreprises des conditions et des réglementations de la formation professionnelle. Virginie intervient comme intermédiaire entre les Chambres, les écoles, les entreprises et les parents. Elle peut également agir en tant que médiatrice entre les acteurs du milieu professionnel et scolaire en cas de désaccords et de conflits. De même, elle signale les irrégularités constatées quant au respect

de la législation sur la formation professionnelle et sur le droit du travail. Elle veille à la réalisation des programmes de formation en alternance, afin que les apprentis puissent acquérir les compétences du métier choisi. Ce que Virginie apprécie le plus dans la mission qui lui est confiée est de pouvoir rencontrer de nombreuses personnes très différentes et d'aller à la rencontre des entreprises. Son travail est varié et enrichissant. Il demande une grande autonomie et de bonnes qualités relationnelles. L'écoute et la diplomatie sont également primordiales dans sa fonction. Pour une détente assurée, Virginie pratique régulièrement plusieurs sports. Elle aime les voyages et se passionne pour les langues étrangères.



■ Niels Dickens

Conseiller auprès du Département International, Gérant adjoint, Entreprise Europe Network-Luxembourg

Niels Dickens est né à Heusden (Pays-Bas). Dans le cadre de ses études de commerce international et de langues, il a effectué deux stages entre 2000 et 2001 à la Chambre de Commerce. Depuis 2001, il travaille pour l'Entreprise Europe Network-Luxembourg, au sein du Département International. Niels est en charge de l'organisation annuelle des missions économiques et visites d'Etat, en collaboration avec les départements ministériels compétents. Il s'agit de faire connaître les entreprises luxembourgeoises, leurs produits et services à l'étranger et de promouvoir le Luxembourg en tant que terre d'accueil favorable aux entreprises étrangères. Lors de ces missions, la Chambre de Commerce assiste et encadre les entreprises. Niels organise également les participations collectives aux foires internationales et régionales et les visites de délégations étrangères à la Chambre de Commerce. Dans le cadre du concept *b2fair*, il est également fortement impliqué dans l'organisation des événements de *matchma-*

king en Europe et dans le monde entier. Par ailleurs, Niels participe activement au développement d'un service de veille sur les marchés publics. Ce service fait parvenir quotidiennement des appels d'offre sélectionnés selon le profil des entreprises adhérentes. La deuxième édition du salon GR Business Days, dédié aux PME de la Grande Région, aura lieu les 12 et 13 juin 2013, et son organisation constituera un grand projet pour le Département International. Niels apprécie son travail pour son caractère varié, tant au bureau qu'à l'étranger. «Les contacts avec les entreprises et la possibilité de rencontrer des personnes d'horizons et de pays très différents sont particulièrement enrichissants. Et pour le côté créatif, mes fonctions m'offrent la possibilité d'élaborer de nouveaux produits et services», déclare-t-il satisfait. Pendant son temps libre, Niels aime lire et faire du vélo et s'intéresse à l'histoire en particulier. Il pratique la natation et part volontiers à la découverte de contrées lointaines.

Je veux un banquier privé qui me connaisse moi, et pas seulement mon patrimoine.

Votre banquier privé BIL apprend à vous connaître avant de vous proposer des solutions adaptées à votre situation.

Pour être bien conseillé, il faut avant tout être bien compris. À l'écoute de vos attentes, votre banquier privé BIL analyse votre situation et vos projets avant de vous proposer des solutions sur mesure. Il prend le temps de vous connaître pour mériter durablement votre confiance.

Retrouvez la description complète de notre expertise et de nos solutions Private Banking sur www.bil-privatebanking.com ou prenez contact avec l'un de nos banquiers privés en composant le (+352) 4590-6699.

Et vous, qu'attendez-vous de votre banque privée ?
Exprimez vos attentes sur www.vousavanttout.lu



Vous avant tout



BANQUE
INTERNATIONALE
À LUXEMBOURG



Telephonie
Internet
Cloud
Mobile
Managed services



Concentrez-vous sur votre business,
on s'occupe de tout!



LUXGSM